Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliés à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) 1er janvier au 31 décembre
LE NUMERO : 3 F
FRANCE un an : 15 F
ETRANGER un an : 30 F

Compte Chèque Postal 4038-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10ème Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier - Février - Mars Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre Octobre Novembre - Décembre

« L'homme qui n'a pas de musique en lui, et qui n'est pas ému par le concert des sons harmonieux, est propre aux trahisons, aux stratagèmes et aux rapines ».
SHAKESPEARE
(Le Marchand de Venise, acte V)

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

N° 292 —— ORGANE MENSUEL DES 46 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES —— JUIN - JUILLET 1976

PROPOS GÉNÉRAUX SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE DANS LES CAS SPÉCIAUX

André AMELLER

JOURNEES D'INFORMATION I.S.M.E. DE TOUCY
des 27, 28 et 29 février 1976

Ces journées organisesé par Mme Blanche Leduc, présidente de la Section Française de l'ISME, Mme Jacqueline Ameller, trésorière et M. André Ameller, délégué général, vice-président de l'ISME International, ont eu lieu au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann à Toucy avec la participation de son directeur, M. René Tonnon, en présence du Docteur Levêque de l'Hôpital Psychiatrique de Dijon et de M. Jacques Chailley, inspecteur, chargé de mission à l'Education. Des communications de Miss Alvin, présidente de la Société Britannique de Musicothérapie, M. Jacques Porte, chargé de recherche musicale au Centre Thérapeutique expressionnelle de l'Hôpital Sainte-Anne à Paris, M. Luc Amion, créateur de matériel applicable en musicothérapie, ont été entendues.

André Ameller a fait un exposé général sur l'enseignement de la Musique dans les cas spéciaux dont voici l'essentiel :

De plus en plus, on se penche sur les problèmes de l'enfance et en particulier, sur ceux de l'enfance handicapée. Des recherches et des expériences sont faites afin de trouver des solutions à ces importants problèmes.

L'enseignement de la musique qui se révèle essentiel dans le développement harmonieux de l'enfant normal, se révèle indispensable et bénéfique lorsqu'il s'agit d'enfants handicapés. L'activité musicale en exerçant la vue, l'ouïe, le toucher et le mouvement a déjà une action importante chez l'enfant, mais c'est surtout par son action sur la sensibilité que la musique apporte toujours chez les handicapés un bénéfice dans la rééducation. Pour tous les handicapés, la musique procure un équilibre par son action sur les centres nerveux.

Les handicapés se classent en trois groupes : les handicapés sensoriels, les handicapés moteurs et les handicapés mentaux. Pour chacun de ces groupes, nous verrons l'importance de la musique dans leur rééducation.

Les handicapés sensoriels comprennent les aveugles, les amblyope dont l'acuité visuelle se situe au-dessous de 4-10, les sourds-muets, les « malentendants » ou enfants atteints de demi-surdité moyenne ou sévère.

En ce qui concerne les aveugles, on connait le rôle important de la musique dans leur éducation qui représente une activité compensatrice de la privation de la vue. On a souvent dit que les aveugles étaient plus musiciens que les autres individus, ce qui est inexact : mais, le fait d'être privé de la vue incite l'aveugle à compenser ce manquement par une attention particulière et un développement intensif d'un autre sens : l'ouïe. Outre le bénéfice d'une activité agréable, la musique apporte à l'enfant aveugle de naissance une facilité à acquérir le sens spatial par la représentation du volume sonore. L'étude du rythme par les battements des mains, des pieds, par les instruments simples : tambourins, gong, clochettes, etc... permettra une discipline du mouvement, sa régulation et sa précision.

Pour l'amblyope qui bénéficie d'une légère acuité visuelle et peut en principe mener une existence indépendante sans le secours d'une tierce personne, l'enseignement musical de départ sera basé sur le chant, les exercices vocaux transmis par voix orale et le rythme. Comme chez l'aveugle, la musique développera l'ouïe et par le rythme apportera la précision dans le mouvement.

Les sourds-muets dont je vais vous parler, sont rééduqués par la psychophonie. Ils sont en même temps suivis en orthophonie et savent émettre des sons. Pour eux, il s'agit de les mettre en contact avec le monde sonore qui est un monde réel dont ils n'ont pas conscience et ensuite de leur permettre de communiquer au moyen de ce monde sonore. Cette découverte de ce monde sonore se fait au moyen des vibrations de contact qui éveillent en eux des sensations. D'abord, il s'agit pour l'enfant d'être sensibilisé par le son, différent du silence, ensuite de discriminer les différents sons, sans pour cela en avoir la signification : à ce moment là, l'enfant se sait récepteur. Ensuite, le rééducateur fera émettre des sons à l'enfant, sans signification autre que celle de l'interpeller. La constatation de la réaction du rééducateur aux sons émis par l'enfant lui donnera conscience de l'aspect réceptif des sons émis. Ensuite, viendra le travail de reconnaissance de la signification du message sonore. L'effet sensible de la vibration sonore, perçue par le tact, sens réparti sur toute la surface cutanée utilisée intégralement et d'une façon de plus en plus sensible, permettra à l'enfant de discriminer les différentes qualités du son communicatif : sa hauteur son timbre. Ensuite l'apprentissage du langage se fera sous ses deux versants : la compréhension et la réalisation.

Les enfants « malentendants » c'est-à-dire atteints de demi-surdité moyenne ou sévère ont tous des perceptions sonores. De plus, ils sont tous appareillés ce qui augmente leurs possibilités auditives. Mais, du fait de leur surdité plus ou moins prononcée, ils n'ont pas de langage puisque le langage n'existe que par la transmission par voie orale. Ces enfants n'ont, en général, que du « babil », mais avec des possibilités de pensées normales. Le principe de leur éducation est donc de leur faire percevoir, reconnaître et organiser les bruits ou les sons afin que la découverte et la possibilité de communication et d'expression élargisse le champ de leurs perceptions auditives, incite et facilite l'emploi du langage. L'éducation en groupe est très importante car elle favorise la communication, l'échange, le dialogue et la création en commun. Tout d'abord, il faut faire prendre contact l'enfant avec l'objet sonore : bouteilles ou boites remplies de cailloux, instruments de percussion divers, flûtes, gong, clochettes, etc... et laisser l'enfant donner une signification personnelle à l'émission sonore de l'objet. Après le contact avec les sons, il faut donner la notion de rythme : frappés avec les mains, les pieds, il faut faire écouter et reproduire un rythme scandé souvent d'onomatopées concordantes au son entendu ou un rythme exécuté sur les petits instruments combinés sous forme de jeu musical. Il s'agit ensuite de reconnaître les timbres en associant toujours la participation corporelle et la relation affective. La hauteur des sons sera ensuite abordée grâce à la flûte à coulisse qui matérialise la hauteur des sons, en commençant par l'octave et en continuant par des intervalles de plus en plus rapprochés. Tous les exercices s'accompagnent d'expression corporelle sur des sujets pris dans le cadre de la vie quotidienne. Par la musique, le malentendant prend conscience de lui-même, exprime beaucoup de choses, prend contact avec autrui et s'ouvre au désir de communiquer au moyen du langage.

Pour l'enfant dyslexique, c'est-à-dire atteint d'une difficulté de l'apprentissage du langage écrit, une des méthodes de rééducation est à base phonétique et gestuelle qui essaie de créer une association écriture-son à l'aide de gestes symboliques. En apprenant à l'oreille à discerner les hauteurs des sons, à mesurer la durée des sons, à prendre conscience de l'ordonnancement de la succession des sons, on cherche un remède à la dyslexie et peut-être une possibilité de détection des enfants dyslexiques au niveau de la maternelle.

Le deuxième grand groupe d'handicapés comprend les handicapés moteurs c'est-à-dire les enfants présentant des absences de membres ou parties de membres, des malformations, les enfants atteints de maladies infectieuses : poliomyélite, paralysie infantile, les enfants atteints de troubles neurologiques et les enfants présentant des affections musculaires. Si l'infirmité est d'origine motrice célébrale et si d'autres débilités ne s'y ajoutent pas, ces enfants sont intelligents mais malheureusemnt ils subissent des dommages psychologiques plus ou moins importants. La musique, dans leur cas, est grandement bénéfique. Le plaisir de faire de la musique procure à l'esprit une certaine forme de repos, c'est une évasion qui fait oublier à l'enfant sa déficience. La pratique d'un instrument spécialement choisi amoindrit le handicap et augmente le taux de développement moteur. Au fur et à mesure que l'enfant acquiert la technique, ses mouvements musculaires deviennent automatiques et il en vient à posséder l'aisance dans l'utilisation de divers types de baguettes par exemple, l'habileté à rythmer ses coups et à apprécier les distances, à contrôler ses mouvements.

(Suite page 3)

ERRATUM. — Dans l'article de M. CIRAN, vice-président de la CMF « La région ou fait tous les temps », paru dans notre numéro de février 1976, il est indiqué que le Conseil régional d'Aquitaine (Bordeaux) a voté en 1975 une subvention de 5.000 F [illegible] en faveur de la Fédération des Sociétés Musicales du SUD-OUEST, il faut lire : 60.000 NOUVEAUX FRANCS.

72ème ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

(Lire le compte rendu page administrative n° 6)

Subventionnés par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (O.F.A.J.)

DEUX STAGES D'ORCHESTRE D'HARMONIE

sont proposés à 25 jeunes musiciens français de moins de 30 ans.

— à TOUCY, du 2 au 12 août 1976
— à KURNBACH (Allemagne) du 16 au 27 août 1976.

Il est possible de participer aux 2 stages.

Envoyer les candidatures avant le 1er juillet, à M. le directeur du CENTRE NATIONAL DE PROMOTION MUSICALE, Albert EHRMANN, 89130 TOUCY en précisant si vous désirez suivre les 2 stages.

DERNIERE MINUTE

LE FRANC DE TOUS POUR TOUCY

D'ores et déjà de nombreuses Fédérations ont répondu à l'appel lancé dans le dernier journal et adressent leur récolte à la Confédération Musicale de France, succès sympathique auprès de tous les musiciens. Nous donnerons une liste dans un prochain numéro.

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

Jean-Jacques ROUSSEAU.

HOMMAGE A GEORGES MIGOT (Suite)

J'ai voulu insister sur ces questions d'une manière succincte sans toucher aux questions d'harmoniques résultant de l'harmonie et des combinaisons de timbres instrumentaux qui enrichissent la matière musicale de subtiles résonnances ; je n'ai pas parlé non plus de tonalités ni de modes.

Georges Migot fut un modal. On l'aura deviné par ce qui précède en raison de son attachement aux maitres du passé. J'ai voulu surtout éviter l'effet de surprise à l'auditeur qui pourrait être dérouté en écoutant cette musique très personnelle. Georges Migot n'a pas voulu accomplir un jeu de l'esprit, ni goûter une satisfaction purement intellectuelle en reniant une tradition dont il connaissait la richesse. C'est justement pour cela qu'il a su s'en écarter en laissant sa nature s'exprimer dans son propre langage. Nous ne pouvons que le louer et faire l'effort de pénétrer cette manière de s'exprimer en oubliant nos habitudes.

Contrairement aux miennes qui sont de suivre le déroulement de la vie de l'artiste en citant ses œuvres, j'aurai recours cette fois à une autre forme qu'il m'est arrivé d'employer. Le catalogue des œuvres rencontrées en ces longues années de travail est si important que je préfère le publier à la fin de cet hommage. Nul doute que bien des musiciens y trouveront de grandes satisfactions et les feront partager.

Essayons cependant de nous arrêter sur quelques pages de celui qui écrivit :

« Une œuvre n'atteint son degré supérieur que lorsqu'elle a dépassé les joies d'émotion que procure sa matière, et les joies de l'esprit que procure son organisation intérieure, pour atteindre au cœur de l'Homme, c'est-à-dire être un témoignage de ce qu'il y a d'éternel en lui ».

Une œuvre écrite pour l'orchestre **Agrestides**, lorsqu'elle fut donnée en première audition au Concertgebow d'Amsterdam, sous la direction de Pierre Monteux en novembre 1926, fit dire à la critique *« Les Agrestides ne sont ni du Debussy, ni du Schoenberg mais du Georges Migot. La valeur de cette œuvre soutient la comparaison avec l'intérêt suscité par le « Le Sacre du Printemps » ou par « La Mer » à leur apparition ».* Il fallut attendre alors 6 ans pour que Rhené Baton puisse faire connaitre ces pages à Paris en avril 1932.

Hagoromo, créée au Théâtre de Monte-Carlo, pendant la saison 1921-22, puis reprise au Théâtre de Nantes en 1937, est inspirée par une légende japonaise. Dans cette partition, l'auteur unit l'expression musicale, plastique, chorégraphique et même picturale puisque l'auteur a dessiné les décors. Riche d'émotions cette œuvre qui s'apparente plus à la symphonie qu'au théâtre tel que nous avons l'habitude de le concevoir, reste un grand moment de l'histoire musicale française contemporaine.

D'autres pages, primitivement conçues pour le piano, l'orgue ou la musique de chambre ont vu leur « transposition » au plan de l'orchestre. J'emploie à dessein l'expression de Max Pinchard et j'en profite pour signaler aux lecteurs cet ouvrage parfaitement réussi qu'il a consacré à son maitre. Je le recommande vivement. Sous son volume restreint

(Suite page 5)

LA PAGE DE TOUCY

Dans la salle de Cours tranquilles, autour de Léopold WINANDY, directeur de l'harmonie de SCHIFFLANGE (Lyre d'Or Vichy 1975), les stagiaires chefs du BELUX travaillent leurs partitions.

Le stage BELUX

Extrait de l'allocution de M. Schumacher, secrétaire général de l'Union Grand-Duc Adolphe, au Congrès de la C.M.F.

..La France est aux yeux des Luxembourgeois non seulement ce grand pays qui les gâte par une hospitalité sans pareil, mais c'est également cette grande nation qui a su créer sur une grande échelle un enseignement musical remarquable, et cela à un niveau artistique et administratif si élevé qu'on doit aller loin pour trouver de semblable.

Cet enseignement, cette promotion de la jeunesse musicale, çà c'est votre grande œuvre, Messieurs, dont vous pouvez être fiers à juste titre. Et en ouvrant toutes vos portes à la jeunesse luxembourgeoise, non seulement les portes de vos conservatoires, mais également celles des stages organisés par votre Confédération, vous avez su offrir à des centaines de jeunes musiciens de chez nous une formation leur assurant une place de choix dans l'enseignement musical soit comme directeur et animateur de nos sociétés de musique. Et si l'on part de la conviction que les seuls résultats comptent, et bien, Messieurs, je ne peux que vous confirmer que ces résultats n'ont pas tardé à se montrer.

Votre Nouvel Institut, le Centre National de Promotion Musicale de Toucy, qui porte à juste titre le nom de son Promoteur, c'est-à-dire de notre Président International, Monsieur Albert Ehrmann, est une réalisation qui mérite toute notre admiration. Et je vous remercie au nom de notre fédération, d'avoir accueilli l'année dernière, notamment des stagiaires luxembourgeois qui tous sont revenus de Toucy pleins d'enthousiasme. Et je me permets de décrire: la mission du Directeur de Toucy, M. René Tonnon, comme belle et courageuse. L'on ne dira jamais assez tous les efforts que vous devez supporter, vous M. Tonnon, et vos collaborateurs, pour tenir tête, chaque jour, à ces jeunes et fiévreuses intelligences musicales que vous formez à l'image du monde de demain. Et dans vos efforts pour la promotion musicale, vous offrez aux jeunes plus de liberté, plus de vérité, et surtout plus d'égalité !

Je suis persuadé que Toucy a une vocation européenne et que grâce aux efforts communs de tous les intéressés, notamment des responsables de votre Confédération et de la Confédération Internationale, Toucy deviendra sous peu un point rayonnant de la culture musicale à l'échelle européenne...

Extrait d'une lettre de M. Puttemans, délégué général de la Fédération Musicale de Belgique.

... Permettez-moi, une nouvelle nouvelle fois, au nom de mes compatriotes, au nom de la Confédération Musicale de Belgique qu'ils avaient l'honneur de représenter et en mon propre nom, de vous remercier très vivement, ainsi que Madame Tonnon et tout le personnel préposé, pour l'accueil extrêmement chaleureux que vous nous avez réservé pour notre premier séjour à Toucy, pour toutes les marques de sympathie que vous nous avez témoignées et pour tous les soins et gentillesses dont nous avons été l'objet durant notre séjour dans cet hâvre d'accueil pour jeunes et moins jeunes, et qui nous laissera un souvenir inoubliable et inaltérable.

Malheureusement, nos jeunes compatriotes ont parfois été un peu trop turbulents et un tantinet indisciplinés grâce à ce bon vin de Bourgogne dont je ne cesse, en chantant bien sûr, de clamer les qualités exceptionnelles.

Aussi, je tiens à les excuser, et j'espère que vous les avez déjà pardonnés, même si parfois ils vous ont empêché de profiter suffisamment d'un repos salvateur amplement mérité.

Et je ne puis m'efforcer de crier une dernière fois : ce fut un séjour inoubliable ! Un grand merci, Monsieur Tonnon.

Transmettez, si vous le voulez bien, toutes mes amitiés, et ma profonde reconnaissance à Madame Tonnon, à Monsieur Christian et à son épouse, ainsi qu'au personnel de la cuisine et j'espère de tout cœur passer avec mon épouse par Toucy cet été encore.

Stages d'été

76 HY. Stage de perfectionnement en orchestre d'harmonie.

— du 26 juin au 3 juillet 1976.

Réservé aux musiciens de la Fédération Musicale de l'Yonne.

76 BF. Stage de formation de chefs de batteries-fanfares.

— du 4 au 13 juillet 1976.

Niveau exigé : lire couramment une partie de tambour, clairon et trompette de cavalerie.

Programme : solfège de base, travail et technique des divers instruments composant une batterie-fanfare, étude des batteries et sonneries réglementaires, travail par groupe et en ensemble sur une fantaisie, direction d'une batterie-fanfare.

Responsable : André Trémine.

Inscription : avant le 10 juin 1976.

Droit d'inscription : 350 F. (hébergement, nourriture, enseignement).

76 HJ. Stage réalisation de l'Harmonie Nationale Junior.

— Du 16 au 25 juillet à Toucy, puis au 31 juillet en tournée.

Réservé aux juniors sélectionnés aux stages J1, J2, J3, HP.

Responsables : Claude Decugis, Daniel Zemp, Jean-Michel Gorisse, Roger Lenoir.

76 CC. Stage de chant choral et de formation de chefs de chœurs

— Du 3 au 10 septembre 1976.

Solfège, culture vocale, analyse, répertoire, direction chorale (facultative).

Ce stage s'adresse aux chefs de chœurs, aux enseignants, aux choristes, et plus particulièrement aux candidats au C.A. (préparation à l'unité de valeur F).

Responsables : Raphaël Passaquet, Claude Houillon, Gilbert Chocat.

Droit d'inscription : 350 F. (hébergement, nourriture, enseignement).

76 PL. Stage de mandolines et de guitares

— Du 17 au 27 août 1976.

Patronné par la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, de recrutement international, a pour objectif le perfectionnement technique et la connaissance d'un répertoire authentique d'orchestre à plectres.

Responsables : Marcel Wengler, Maurice Ruchmann.

Inscription : avant le 1er août 1976.

Droit d'inscription : 350 F. (hébergement, nourriture, enseignement).

76 HFA. Stage franco-allemand de perfectionnement en orchestre d'harmonie.

— Du 3 au 13 août 1976.

Patronné par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, s'adresse à trente jeunes instrumentistes français désireux de perfectionner leur formation musicale, d'aborder un répertoire original, de mieux connaître la musique allemande.

Responsables français : Albert Ehrmann, Jean-Pierre Blin.

Inscription : avant le 15 juillet 1976.

Droit d'inscription : 350 F. (hébergement, nourriture, enseignement). (Voir page 1)

Le billet du Directeur

Vocation Internationale

Plusieurs événements ont polarisé, depuis avril, notre attention sur la vocation internationale du Centre Albert Ehrmann : l'accueil d'un stage BELUX du 5 au 11 avril d'abord, dont vous trouverez quelques échos dans cette page, mais aussi la préparation des stages d'été, puisqu'en août nous recevrons une session franco-allemande et que la direction du Stage de Mandolines et d'Orchestres à plectres est confiée à Marcel Wengler de l'Union du Grand Duc Adolphe (Luxembourg), Fédération qui a d'ores et déjà retenu dix places pour ce stage, ouvert par ailleurs à tous les musiciens des pays membres de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique.

Avec beaucoup de gentillesse, M. Putemans m'a écrit pour me remercier de la qualité de l'accueil que Toucy a réservé au stage BELUX. Il semble, en effet, que nos hôtes apprécient les conditions matérielles dans lesquelles ils sont placés, et qu'ils ne nous tiennent pas rigueur des contraintes que leur impose la vie communautaire dans des locaux que nous voulons garder propres, nets, voire coquets. Ils ne nous tiennent pas rigueur, non plus, de leur servir des menus typiquement français, à la fois variés et diététiques, même si certains plats ne sont manifestement pas appréciés. Il est vrai, que, dans ce domaine, nous bénéficions du préjugé toujours favorable à la cuisine française, de la compétence de nos deux cuisinières, de la présence de vin de pays au menu... Dans le domaine relationnel, nous avons à faire face au problème linguistique. Si des informations sur la vie collective peuvent être rapidement traduites (en flamand), il est certain qu'une concertation bilingue est beaucoup plus délicate à mener, et qu'une animation-débats ou qu'une soirée culturelle perd de sa spontanéité quand les échanges se font en deux temps.

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse l'a fort bien compris, qui ne subventionne que les stages dont le programme prévoit « la compréhension linguistique avec le partenaire ».

Les responsables n'avaient pas pensé, semble-t-il, qu'un groupe de musiciens possédait un moyen de communication privilégié. Pour le stage d'août, nous avons fait l'effort de présenter un programme qui vise, au minimum à « la connaissance des termes musicaux techniques de chaque langue » et à la découverte de 2 musiciens allemands et français contemporains.

Mais l'enrichissement mutuel des rencontres internationales passe aussi par la meilleure connaissance des actions des Fédérations Nationales dans le domaine de la Musique Populaire. Et je ne doute pas que les stages qui se dérouleront à Toucy apportent des éléments positifs dans la recherche de solutions au problème de la composition des Harmonies et des Fanfares, au problème de leur répertoire, à celui de la formation de leurs cadres, à celui du perfectionnement de leurs adhérents, de leur action vis-à-vis des jeunes, à celui de leur représentativité auprès des instances internationales...

Ce réel effort d'adaptation auquel nous nous préparons me semble essentiel. Il dépasse, et c'est heureux, les simples préoccupations d'un accueil de type hôtelier, et donne à nos sessions une dimension qui doit transcender la notion de vacances musicales. Le Conseil pédagogique du S.N.P.M.A.E. qui vient d'être créé doit m'être, dans ce cas précis, d'un secours précieux.

René TONNON

La musique à l'école...

Impressions d'un participant aux journées de Mai

J'ai eu le double privilège de suivre, en août 1975, le stage de Pédagogie de la Musique à l'Ecole et, le mois dernier, les Journées d'Etudes sur le même sujet. Journées provoquées sans doute par la motion que les participants au stage avaient adressée au Président de la CMF.

Les journées d'études ont-elles apporté une réponse aux inquiétudes des stagiaires d'août ? Oui et non.

Oui, puisque la motion de la CMF, au niveau de l'enseignement élémentaire, prend position sur les programmes (maintien de l'apprentissage du langage musical), et sur la qualification des maîtres (régularisation de la situation des Moniteurs de Musique).

Non, dans la mesure où le problème essentiel, celui des objectifs de l'Education musicale à chaque niveau de la scolarité, n'est pas évoqué.

Car le problème n'a pas été résolu à Toucy. Pourrait-il l'être en deux journées d'études ? Certes pas... En le posant brutalement, je pense rendre service à ceux qui n'y sont pas encore sensibilisés.

Si la plupart des Instituteurs n'ont pas une formation musicale suffisante pour enseigner la Musique, il semble que beaucoup de moniteurs n'aient pas une formation psycho-pédagogique qui leur permette tout simplement d'enseigner. Et la rupture, dans une classe élémentaire, entre 26 heures d'enseignement qui « vaut surtout par l'ouverture qu'il offre à l'imagination créatrice... et à la recherche pédagogique » d'un maître unique, la rupture entre ces 26 heures et l'heure de musique confiée à un moniteur semble inévitable. Mieux, cette disposition est en contradiction complète avec l'arrêté du 7 août 1969 qui introduit l'enseignement musical dans les activités d'éveil « distribuées dans les matinées et les après-midi ».

Et, dans ce sens, Maurice Martenot rejoint les soucis du législateur quand il écrit : « Il s'agit moins de rechercher la perfection que de permettre à l'enfant de s'extérioriser, s'épanouir ».

Nous avons senti vivement cette opposition entre les pédagogues et les musiciens les 1er et 2 mai, et si Gilbert Chocat, à la fois pédagogue et musicien, n'est pas parvenu à nous convaincre, c'est que, comme l'a souligné très justement Monsieur Ameller, il y a, dans le problème des moniteurs municipaux de Musique un problème social, et un problème humain dont la C.M.F. ne peut se désintéresser.

Reste ce qui me semble pour moi l'essentiel : On ne peut pas enseigner sans être psycho-pédagogue. L'apprentissage traditionnel de quelques rudiments de grammaire musicale ne peut se concevoir dans une perspective d'épanouissement et d'expression de l'enfant qui repose sur la connaissance de ses facultés, de ses intérêts, de son développement.

Les éducateurs physiques l'ont compris dont la formation initiale est la découverte de la psycho-motricité. Pour que les éducateurs musicaux en prennent conscience à leur tour, faut-il que le Centre de Toucy programme des Stages de Psychologie de l'Enfant ?

Roger LENOIR

Propos sur l'enseignement de la musique

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Mais, il faut que ces activités soient placées sous le signe du jeu.

L'utilisation des instruments à vent peut aider les enfants atteints de troubles respiratoires. Chez les enfants handicapés des jambes, la pratique d'un instrument à vent fait faire des exercices aux poumons qui améliorent le métabolisme général. On obtient par la pratique d'un instrument une amélioration dans l'habileté manuelle, dans le cas d'enfants souffrant de spasmes. Chez les enfants souffrant de faiblesse des bras, on obtient un meilleur contrôle des bras. On développe la forme de prise chez les enfants ayant une atrophie congénitale des mains. On a constaté que l'enfant, honteux de ses mains atrophiés qu'il cache, les dévoile pour jouer d'un instrument à sa portée par exemple : triangle, tambourin... ce qui devient le point de départ de l'utilisation de ses mains pour d'autres activités. L'enfant, ainsi, oublie qu'il a des possibilités limitées et cela lui donne une plus grande liberté vis-à-vis de son handicap.

En dehors du développement de son habileté technique, il faut offrir à l'enfant sa participation à un groupe (petit orchestre d'instruments à percussion) pour lui donner confiance en lui-même, le rendre moins conscient de son infirmité et lui donner un rôle sur le plan social. Le passage de l'adolescence à l'âge adulte, chez l'handicapé physique peut être facilité par la musique comme centre d'intérêt et dérivatif, elle peut lui apporter encouragement, espoir et inspiration. Certains enfants handicapés ont même le désir de vaincre leur infirmité, de participer à des activités d'enfants normaux et même d'atteindre un certain degré de perfection en compensation de leur complexe d'infériorité, la musique leur en donne une excellente possibilité.

Les enfants arriérés mentaux se classent en retardés ou arriérés légers, débiles moyens et débiles profonds ; dans une ligne voisine nous trouvons les délinquants qui présentent des troubles du comportement.

Presque tous les arriérés mentaux sont sensibles à la musique qui est un ensemble de stimulants polysensoriels et ces stimulants éveillent des réactions motrices ou émotives plus ou moins définies. Ils doivent être introduits dans le monde des sons qui, bien souvent, est le seul accessible pour eux.

Ce sont les instruments rythmiques ou sonores qui sont les plus accessibles aux arriérés-mentaux: la table, le gros tambour, les bâtonnets sur lesquels l'enfant frappe, le tambourin, etc... ; ils apprennent ainsi à détendre les mains souvent déformées par la crispation en frappant avec la main arrondie ou avec les doigts. Il faut ensuite introduire l'enfant dans le domaine des sons, développer l'audition et faire reconnaître l'instrument par son timbre : sifflets, flûtes, clochettes, etc... Le plus important ensuite à aborder est le mouvement sonore, la hauteur du son qui permet l'accès à l'espace : montées et descentes sur un xylophone ou la flûte de Pan. Il faut leur apprendre à écouter le déroulement d'une ligne mélodique qui développe l'attention. Une musique harmonique peut les plonger dans un bain d'harmonie mais du fait de leurs capacités intellectuelles réduites, elle les laisse passif car ils ne l'entendent que d'une manière très partielle.

Les instruments employés doivent être assez simples pour être très proches de l'enfant ; la voix a aussi un rôle important car elle représente le contact humain. L'arriéré-mental vit dans un monde trop complexe pour son cerveau, monde où tout lui semble « magique ». C'est pourquoi, il est préférable d'employer la musique vivante directe produite par un instrumentiste qu'il voit.

La plupart des enfants arriérés-mentaux ne parlent pas ou imparfaitement, ils ne peuvent donc pas comprendre ce qu'on leur dit mais ils peuvent imiter car celà peut se faire sans consignes parlées, simplement, par le geste ou la voix. En général, les chansons que l'on peut leur apprendre ne sont formées que de quelques notes et d'onomatopées, accompagnées d'un rythme et le plus souvent de mouvements. Même s'il ne chante pas au début, l'enfant peu à peu, imite les autres, fredonne, puis chante. Curieusement, certains enfants qui ne parlent pas, retiennent de longues chansons avec les paroles. Le chant se révèle donc, parfois, comme un moyen de faire évoluer le langage. Il arrive souvent que l'enfant arriéré ait un timbre de voix curieux ou d'une hauteur étonnante mais sans trouble de l'appareil vocal ; il faut alors lui rééduquer la voix en lui apprenant à écouter les sons qu'il émet car à quelques exceptions près, les arriérés ont une oreille saine.

Le caractère impersonnel de la musique donne aux enfants arriérés une certitude de non-agression (certains repoussent tout contact humain), il offre un cadre rassurant ce qui est très important dans leur cas. La mélodie a son centre dans l'affectivité et est d'un très grand secours pour l'éducation des enfants qui ont des troubles d'origine affective. Les enfants arriérés-mentaux sont souvent dépourvus du sens tonal car il requiert le sens de l'ordonnance des sons qui fait appel à l'organisation cérébrale qui leur fait défaut. Il faut donc s'efforcer de l'éveiller en eux par l'utilisation de mélodies construites sur une ordonnance parfaite comme la gamme majeure.

La musique est une stimulation émotive qui favorise chez l'enfant le désir du mouvement et de l'activité. Les mouvements en musique sont donc une partie importante de l'éducation musicale chez les enfants arriérés-mentaux car ils réduisent les troubles du dynamisme notamment l'hyper-excitabilité psycho-motrice et les troubles du système moteur. La répétition des mouvements semblables dans le cadre de l'activité et non de la maladie (balancements constants de certains arriérés) développe leur utilité en les perfectionnant. Au début, la musique doit suivre les tempi naturels pour, peu à peu, imposer les siens. La prise de conscience augmente par l'exécution des mouvements. Le système nerveux s'équilibre par leur organisation, sur un rythme ordonné. Le besoin d'activité est satisfait mais d'une façon disciplinée et organisée.

De tout ceci, il résulte que les enfants arriérés mentaux sont en général sensibles à la musique, qu'elle les fait réagir et qu'elle a prise sur eux. Il semble certain que la musique peut aider à leur épanouissement relatif et peut leur faire faire quelques progrès dans leur comportement quotidien. Malheureusement, il n'y a aucune possibilité de méthode précise, la rééducation est basée sur l'observation, sur l'expérience et adaptée presque à chaque cas particulier, une psychologie personnelle pour chaque cas.

Le monde sonore apparait donc comme le seul accessible à coup sûr aux handicapés quels qu'ils soient, le seul qui, touchant la sensibilité, permet à l'enfant d'oublier sa déficience, de se dégager de ses conflits, d'entrevoir un monde agréable où il peut avoir accès et enfin un monde qui permet d'essayer de le réorienter vers un avenir meilleur.

Toutes ces observations, toutes ces constatations sont le fruit d'expériences réalisées tant en France qu'à l'étranger.

Pour les sourds-muets, il s'agit d'une expérience de rééducation par la méthode de psychophonie de Madame Marie-Louise Aucher, par son élève Guy Bourgois. Cette méthode permet également la rééducation des enfants caractériels et arriérés mentaux.

En ce qui concerne les enfants malentendants, c'est d'après les expériences de Madame Botta qui travaille au jardin d'enfants sourds de l'Institut d'Audiophonologie de l'Hôpital Edouard Herriot de Lyon.

Le livre de Madame Borel-Maisonny traite des dyslexies dans le cadre des Actualités Pédagogiques et Psychologiques aux Editions Delachaux et Niestlé de Neuchatel (Suisse).

Pour les handicapés physiques, il s'agit d'un exposé de Brian Reaks du Collège d'Education de Kingston sur Hull.

Pour les handicapés mentaux, il s'agit de l'excellent livre « Musique et Rééducation » aux Editions Delachaux et Niestlé de Neuchatel (Suisse) de Thérèse Hirsch qui professe à la Clinique Psychiatrique de Bel Air à Genève (Suisse).

Enfin, le fait très particulier de se replier sur soi-même, « Autisme » doit être particulièrement étudié pour chaque cas individuel, Denise Herbaudière dans son livre « Cati » nous livre son combat (Mercure de France).

TOUCY, le 23 Avril 1976
André AMELLER.

ACHETEZ
LE MACARON
AUTO-COLLANT
C. M. F.

PLANCHES et IMAGES LEDUC

Collection d'images documentaires et décoratives

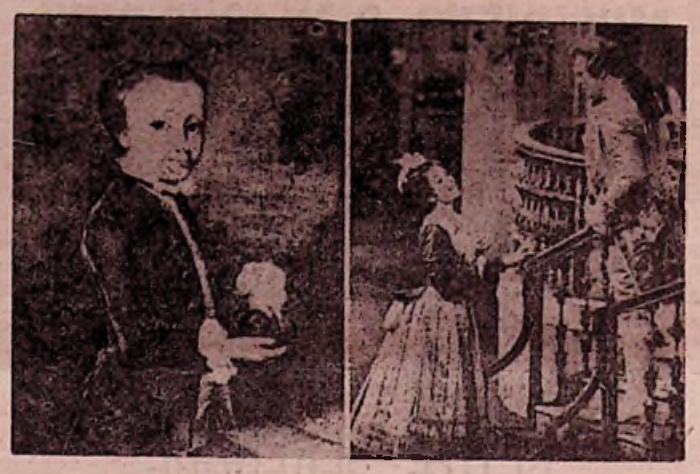

- **Les Grands Compositeurs et leurs œuvres**
  67 planches doubles 32 x 49 sur cartoline blanche surglacée, chaque 5,90
- **Les Grands du Jazz**
  9 portraits en couleurs 27 x 34, chaque 2,90
- **Les Instruments de musique en couleurs : Classiques, Anciens, Extra-Européens,**
  38 planches 27 x 34 chaque 2,90

Planche séparée : **Page d'Antiphonaire,** magnifique reproduction en 4 couleurs 27 x 34, sur forte carte glacée 2,90

Planches doubles : **La disposition de l'orchestre,** 34 x 53 2,90

Le Piano - l'Orgue - la Percussion, 32 x 49, chaque 5,90

Les instruments en **livrets à découper,** chaque 2,90

Catalogue détaillé sur demande

ALPHONSE LEDUC - 175, rue St-Honoré, 75001 PARIS - 260.48.61

STAGE INTERNATIONAL DE DIJON

organisé avec la collaboration de l'Association Internationale d'Education Musicale WILLEMS du dimanche 5 au vendredi 10 septembre 1976

Lieu : Conservatoire de Dijon, 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

Thème : « Le Mouvement dans la Danse et dans la Musique ».
Emploi du temps :

Dimanche 16 h : accueil. 17 h : présentation du stage.

Matinées du lundi 6 au vendredi 10 septembre 1976, 9 h à 10 h 30 et 11 h à 12 h 30.

Quatre groupes de quarante participants suivent chacun deux ateliers, l'un de danse, l'autre de musique.

Animateurs : Mlle Liliane Azinala (Paris) et M. Jacques Chapuis (Suisse) pour la musique. Mme Marie-Joseph Gros (Danse et Enseignement) et M. Jean Serry (Dijon) pour la danse.

L'intervention de Mlle Liliane Azinala est intitulée « Musique, Corps, Espace et Vie Quotidienne », celle de Jacques Chapuis est vouée au « Mouvement dans la Musique » : rythme, frappés, modes rythmiques ; mouvements naturels partant de la musique, musique partant de mouvements naturels, etc.

Le programme des deux ateliers de danse est consacré à l'illustration de la danse vivante selon l'œuvre de Jean Serry : mouvement, rythme et fonctions vitales.

Marie-Joseph Gros traitera « Le Mouvement, un moyen de connaissance ou de reconnaissance de soi et des autres ».

Après-midi du lundi 6 au jeudi 9 septembre 1976 : en commun.
14 h 30 à 15 h 30, conférences, leçons pratiques et entretiens.

15 h. 45 à 17 h. 15, Ateliers de créativité et d'improvisation.
17 h. 30 à 18 h. 30, Chant choral.

Hébergement. — Les frais d'hébergement ne sont pas compris dans le montant des frais de stage. Renseignements au secrétariat de l'Association Danse et Enseignement : M. Romand, 4, rue des Bégonias, 21000 Dijon, téléphone 30-30-02.

FELICITATIONS A SERGE LANCEN

Nous avons le grand plaisir d'annoncer le succès de notre ami Serge Lancen, auteur de Cap Kennedy, Manhantlan Symphonie et d'autres plus connues, membre des jurys de nos concours, qui vient d'obtenir le Grand Prix de la Musique Symphonique légère de la SACEM pour 1974.

Nous sommes unanimes à lui adresser nos sincères félicitations.

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE
LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"

PRIX : 2 500 F

Pour la première fois
un accordéon intégral
comprenant au clavier main
gauche, le système traditionnel
plus 3 octaves de Basses
chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER

25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

LA PAGE DES JUNIORS

ÉDITORIAL

Lettre reçue :

« Mon cher Claude, mon prof de gym, qui est jeune et qui en veut, nous a parlé, mercredi dernier, des résultats d'une enquête, faite par la Jeunesse et les Sports sur les loisirs des Jeunes. Tu seras peut-être déçu d'apprendre que le rugby que tu aimes tant est peu pratiqué par les scolaires et que très peu souhaitent le pratiquer.

Par contre, et sans doute parce que les copines savent que je joue du saxophone, le prof nous a signalé que l'enquête a révélé que beaucoup de jeunes souhaiteraient jouer d'un instrument de musique. La pratique instrumentale se classerait dans le peloton de tête des activités culturelles souhaitées et pratiquées par les jeunes. Les copines ont applaudi en criant : « Harmonie municipale... » pour me mettre en boîte. Mais ce n'était pas méchant. Et moi, je pensais à ce que nous disait M. Tonnon à Toucy sur la mutation que subit en ce moment la Musique Populaire. Sur les 34 musiciens de ma Société, nous sommes 21 jeunes, dont 8 filles, et je peux t'assurer que nous ne sommes pas les plus mauvais au pupitre.

Qu'on nous donne des Ferdinand Koch pour nous diriger, des profs comme toi pour nous former, du répertoire comme celui que j'ai découvert au stage, et nous serons plus nombreux encore. J'ai hâte, le bac passé, de me retrouver avec les copains et les copines dans cette Harmonie Nationale Junior pour laquelle tu m as sélectionnée... ».

Commentaire :

Cette lettre fait allusion aux résultats d'une enquête publiés par le Service des Etudes du Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports.

Effectuée dans 447 établissements du Second Degré répartis sur 8 académies et ayant porté sur 4.686 réponses, ce sondage révèle que 83,08 % des jeunes interrogés *souhaitent* pratiquer un instrument de musique pendant leurs loisirs.

Dans la réalité, 11,76 % de ces jeunes pratiquent réellement la musique instrumentale, et cette activité de loisirs se classe en 3ème rang, après la photographie (18,99 %) et les voyages (12,51 %), mais devant le ciné-club (11,48 %), alors que le cinéamateur, l'archéologie, la radioamateur... ou les arts plastiques (6,70 %) n'atteignent pas les 10 % de pratiquants.

MUSICIENS D'AUJOUR'DHUI

Sous ce titre, la Commission Jeunesse vous présentera chaque mois, un compositeur et une de ses œuvres.

Ces pièces de niveau facile et moyenne difficulté, permettront à nos Directeurs — du moins nous l'espérons — la découverte d'un répertoire existant mais peu joué.

Des artistes comme Serge Lancen, Henk Lijnschooten, Trévor J. Ford ont donné leur accord ; d'autres ont été contactés tels Harold Walters, Kees Vlak, Désiré Dondeyne, etc. Les auteurs ont activement collaboré à cette série, puisqu'il nous ont adressé l'analyse — textes musicaux à l'appui — de la pièce choisie.

PETITE SÉRÉNADE

Cette « Petite Sérénade », d'une durée de 6 minutes est techniquement et rythmiquement une œuvre facile. Elle ne nécessite pas un orchestre important : piccolo, 1 flûte, 1 hautbois (non indispensable). Petite clarinette mi b, des 1ères, 2èmes et 3èmes clarinettes si b, 1 saxophone alto mi b, 1 saxophone ténor si b, 3 trompettes ou cornets si b, 3 cors, dont les parties sont éditées en fa et en mi b et peuvent éventuellement être confiées à d'autres instruments, 3 trombones, les basses et contrebasses habituelles. 1 timbalier disposant de 2 timbales et 2 percussionistes jouant la caisse claire, la grosse-caisse et les cymbales. A cette formation peuvent être ajoutés : 1 saxophone baryton mi b, 1 clarinette alto mi b, 1 clarinette basse si b, et 1 basson. Le conducteur est écrit en ut.

Composée en 1970, « Petite Sérénade » est l'opposé de ce qu'on appelle l'œuvre intellectuelle ; basse si b, et 1 basosn. Le conducteur, même le développement le plus dimple en est absent. C'est de la musique « agréable » de la musique qui « coule ».

Trois mouvements la constituent.

Le premier, tout en demi-teinte, dans un temps modéré, emploie une forme chère à R. Schumann, un 1er thème (A) encadre un 2ème thème, plus allant (B).

Le premier, au caractère de chanson populaire est présenté, alternativement, par la trompette et les bois auxquels s'adjoignent les 1ères clarinettes. Par opposition, le 2ème est exposé par les saxophones.

Progressivement, d'autres instruments viennent renforcer la ligne mélodique.

«L'Andante», 2ème mouvement, est une longue phrase (C) dans un style « berceuse ».

Conformément à l'usage, l'œuvre s'achève par un « Allegro » ; une « Marche », bâtie sur un thème unique (D), partant de la nuance piano pour arriver à la 3ème reprise à la nuance Forté, point culminant de la Suite. Lui succède une Coda (E) dans le même tempo.

« Petite Sérénade » est une œuvre simple et « directe ». Elle doit être interprétée avec simplicité. Surtout pas de rubato ! juste parfois, un léger ritenuto pour préparer la venue ou le retour d'un thème, ainsi que la fin des 2 premiers mouvements. Les phrases musicales doivent être expressives, mais sans excès. De la mesure en tout ; en tout la plus grande discrétion. De cette œuvre doit se dégager une impression de clarté et de bonheur.

Serge LANCEN.

SERGE LANCEN

Serge Lancen est né à Paris en 1922. Dès son plus jeune âge, il est attiré par la musique. A 4 ans, il compose sa première œuvre conservée, une « Berceuse » pour piano, éditée dans le premier recueil de ses « Miniatures ».

Au lendemain de la guerre, il entre au Conservatoire National de Musique de Paris où il obtient, dans la classe de Tony Aubin, le premier prix de composition avec son « Concertino » pour piano et orchestre. Il tient lui-même la partie de soliste. Un prix de Rome lui est accordé l'année suivante ; puis, le prix des Editions Peters pour sa suite Fantasque pour piano : « Domino ».

En 1960, il reçoit à Londres la « Jean Sibelius Memorial Medal ». En 1966 et 1969, il est lauréat de la Communauté Radiophonique de Langue Française, dont une fois grâce à son « Obsession » pour orchestre d'harmonie. Le Grand Prix de la Musique Symphonique Légère 1974 lui est décerné par la S.A.C.E.M.

Le catalogue de Serge Lancen est important et comprend des œuvres pour presque tous les instruments et pour des formations très diverses : quatuor de flûtes, quatuor à cordes, sextuor de clarinettes, quatuor d'accordéons, orchestre à cordes, orchestre symphonique, etc. C'est par son ami Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix qu'il a été initié à la musique d'harmonie.

En dehors de son activité de compositeur, Serge Lancen enseigne l'Harmonie appliquée au piano et l'Improvisation. Parmi ses œuvres les plus jouées pour orchestre d'harmonie, citons : Manhattan Symphony, Festival à Kerkrade, Cap Kennedy, Parade, Concerto pour piano et harmonie, Ouverture Texane et deux pièces plus facilement accessibles aux orchestres Juniors : Mini-Symphonie et Hymne à la Musique.

CONGRÈS C.M.F:

(SUITE ET FIN)

Car cet Orchetre Junior doit vivre, il sera le reflet réel de la C.M.F., car ne l'oublions pas, l'enquête de Marcel Chapuis le prouve, la Confédération c'est avant tout 50 % de moins de 20 ans, et le benjamin du Conseil d'Administration que je suis, mais qui n'a plus 20 ans, appuiera de toutes ses forces, pour que satisfaction nous soit donnée.

Et si certains de nos amis nous ont gentiment reproché d'en faire un Orchestre de prestige, ont-ils pensé que la C.M.F. a besoin de prestige Et sur ce point, je pense que personne ne nous contredira.

Les délégués ont encore souhaité, qu'une page du journal soit réservée aux juniors, et c'est chose faite.

Nous devons signaler que c'est un gros travail auquel participent seulement trois personnes, et c'est peu.

Nous attendons des idées nouvelles, des suggestions diverses et même des critiques, car elles nous seront utiles.

Dans toutes les fédérations, il est indispensable qu'une commission juniors soit mise sur pied.

Dans le Dauphiné, en Normandie, dans le Sud-Ouest, la Nièvre, c'est parti et d'autres sans doute que je ne connais pas.

La création d'une Commission au sein de la CISPM, devient plus qu'indispensable. M Christnach, secrétaire de la CISPM, était bien d'accord avec nous, lors des journées de Toucy.

Nous avons déjà pris des contacts avec les responsables belges, luxembourgeois, allemands et hollandais et nous espérons que la Fédération Internationale réunira prochainement les animateurs de ces différents pays.

Les problèmes du répertoire et des concours juniors ont été abordés, mais aucune doctrine n'a encore été définie, nous aurons l'occasion d'en reparler.

La Commission des Juniors est étroitement liée avec le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann.

Toucy, carrefour des sociétés populaires où se retrouvent jeunes musiciens et directeurs à peine plus âgés, c'était inévitable.

Toute cette belle jeunesse qui prend conscience de son importance et du rôle qu'elle a, et qu'elle veut jouer.

Dans sa formule à venir, la Commission Nationale Juniors sera le porte-parole de ces dizaines de milliers de moins de 20 ans, et si à l'avenir, ses animateurs vous paraissent un peu turbulents et bouillants, vous admettrez avec moi, qu'il faut bien que jeunesse se passe, car si nous voulons, demain, être les dignes et jeunes successeurs de nos glorieux aînés, nous devons dès aujourd'hui comme le dit un certain refrain : « Entrer dans la Carrière ».

Claude DECUGIS.

LES MOTS CROISÉS MUSICAUX

GRILLE No 7

LES MOTS CROI-SES MU-SI-CAUX de Da-niel ZEMP

Horizontalement :

A. Elles sont nombreuses au sein de la C.M.F. — B. Dans le titre d'une œuvre de Serge Prokofiev — Illustre famille allemande. — C. Tissu d'ameublement — D. Compositeur Luthérien — E. Note — Sa tierce — F. Sigle connu — Facteur d'instrument. — G. Céréale — Partie du Jura — H. Interjection — Chante faux — I. Premier — En chair. — J. Un maître de la polyphonie traditionnelle.

Verticalement :

1. Instrument — Dans un groq. — 2. Acre — Nuance — 3. Elève de Masseret, membre de l'Institut — 4. Elle inspire 1. — Apport. — 5. Etalon — Fait tort — 6. Maître de Musique des Ducs d'Orléans de 1632 à 1692. — 7. Compositeur né à Paris, auteur du Concerto da Camera pour saxophone et 11 instruments — Grimace — 8. Initiales de l'auteur de la Muette de Portici — Effet des vibrations à qualités multiples — 9. Compositeur romantique allemand. — 10 Intervalle.

Solution grille No 6

Horizontalement :

A. Trompette — B. Ba — Aco — St — C. Is — Sonate — D. Tomasi — E. Olé — Italie — F. Nas — Lu — G. Tuba — Eau — H. Ré — Ton — I. Lur — Marin — J. Et. — Grenet.

Verticalement :

1. Triton — Clé — 2. Récolte — It — 3. Mesure — 4. Ma — Berg — 5. Présida — 6. Ferit — Ame — 7. Tom — Ais — An — 8. Illusion — 9. Est — Toit — 10. Telemann.

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

Connaissance de Georges Migot, musicien français de Max Pinchard (Editions Ouvrières-Paris) donne un portrait exact du musicien. Nous trouvons dans ces lignes, fort bien écrites avec l'élan du cœur, tout ce que je ne puis développer en cette chronique.

Ces « transpositions » ne sont pas de simples transcriptions. Le compositeur reconsidère ses œuvres initiales dans le plan sonore de l'orchestre. Il est intéressant de les comparer avec leur version originale pour en percevoir la présence nouvelle dans la matière fournie par l'instrumentation. Il en est ainsi pour les préludes 3 et 5 du premier livre des **Préludes** pour piano, du **Livre des Danceries, Prélude pour un poète** (Migot n'était-il pas aussi poète ?) quelques pièces du **Zodiaque** pour piano et plusieurs autres pages que nous retrouverons dans le catalogue.

Entre les **Deux Pièces dédiées à Reynaldo Hahn, de 1912 et Dialogue pour deux pianos, écrit en 1972.** les pianistes trouveront un large répertoire dans des œuvres de difficultés diverses mais d'un intérêt sans cesse renouvelé par la variété des thèmes. Le style est toujours dépouillé, dans ce langage personnel qui ne doit rien aux influences des Fauré, Debussy ou Ravel dont les tentations sont une épreuve pour tout compositeur... Dans un contrepoint à deux ou trois parties, notre artiste a su nous transmettre des moments attachants par la séduction de leur expression.

Le **Zodiaque** (avec ses douze signes) qui renferme douze études de concert est à la fois la plus connue et la plus importante de ces partitions. Pierre Wolff écrivit à ce sujet une étude copieuse dans laquelle nous pouvons lire, à propos de l'architecture sonore : « *...cet équilibre, dépassant le cadre de chaque pièce prise en soi, s'étend à travers tout l'ensemble considéré comme une suite, par l'alternance et la progression des rythmes, par le volume de chaque pièce, par le dosage des valeurs expressives, par l'unité diverse de la conception* ».

Pour qui désirerait connaître en détails l'analyse de chaque signe je renvoie au volume de Max Pinchard.

Grâce à l'autorisation de Gabriel Fauré, alors directeur du Conservatoire de Paris, Georges Migot avait pu fréquenter, à titre d'auditeur, toutes les classes instrumentales. Il put ainsi acquérir des connaissances approfondies sur les possibilités de chaque discipline.

Dès 1928, il mettait à profit ce qu'il avait appris.

Son séjour à la classe d'orgue, où il ne fut pas seulement auditeur, nous valut **La Jungle.** Ne voyons pas ici une évocation tropicale mais simplement la complexité d'écriture qui met en présence l'instrument soliste et l'orchestre.

Il faut retenir aussi **Le Tombeau de Nicolas Grigny,** le **Premier Livre d'Orgue, Sonate fuguée, Second Livre d'Orgue.** Ces pièces devaient enrichir le répertoire par leur intérêt particulier.

Qui a autant écrit pour chaque instrument de l'orchestre ? Que l'on veuille bien se reporter au catalogue et que les instrumentistes s'intéressent à ces pages qu'il faut approfondir en cherchant à saisir l'idéal du maître.

Ce goût raffiné pour les divers timbres devait inciter Georges Migot à les rassembler dans ce genre musical qui le passionnait : la Musique de Chambre.

Parmi les œuvres que nous trouverons au catalogue, signalons le **Trio pour violon alto et piano** qui obtint le Prix Lepaulle en 1919. Les tendances novatrices que l'on y découvre devaient se développer dans le **Premier Livre de Divertissements Français à deux et à trois,** pour flûte, clarinette et harpe. Par les titres de chaque partie, on comprendra le souci de remettre à l'honneur des formes musicales usitées dans le lointain passé : « Prélude - Estampie » qui unissent la flûte et la harpe, « Prélude - Estampie » pour la clarinette et la harpe ; enfin « Conclusion en double Estampie » est jouée par les trois instruments.

Le **Livre des Danceries** pour flûte, violon et piano (1929), dans son émouvante simplicité (ce qui ne veut pas dire facilité d'interprétation !) figure parmi les plus belles réussites de la musique de chambre. Pour avoir participé à son exécution, je ne puis que confirmer la pensée de Max Pinchard « œuvre lumineuse comme un vitrail de cathédrale ».

Je devrais citer encore tant de composition attachantes que vous découvrirez entre le **Premier Dialogue en quatre parties** pour violon et piano de 1922 jusqu'au **Quintette à vent de 1954** et la **Fantaisie de 1971** pour quintette à cordes. Que de moments choisis dans ce domaine qui réunit les formations les plus inattendues telles que cette **Suite pour cor anglais et violoncelle,** malheureusement inédite, relevée dans ce catalogue de plus de 200 œuvres... « Cent heures de musique » disait Georges Migot. Cela permet d'ajouter « soit 50 concerts » !...

Ils sont rares les vrais musiciens qui délaissent la voix humaine ! Serait-ce faire une déduction et proclamer que l'oublier ou la maltraiter c'est ne pas être musicien ? Je vous laisse choisir. Mais constatons ce que l'on fait de l'instrument naturel idéal aussi bien dans les « menus » quotidiens servis à longueur de journée dans certaines stations radiophoniques que dans certaines productions qui se veulent « sérieuses » pour nous montrer l'aspect d'un avenir assez inquiétant. Oublions cela pour retrouver en Georges Migot l'Espérance dans la Voix qui possède un sens symbolique auquel fait allusion Max Pinchard : « *Elle procède du souffle, de la vie, elle communie avec le Verbe... la voix porte le musicien vers un dépouillement sans cesse plus grand et lui révèle avec une force convaincante le sens sacré des lignes, des harmonies, des rythmes* ».

(A suivre)

PIERRE PAUBON.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.
Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.
Digne de votre talent.

BUFFET Crampon PARIS

5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Musique des gardiens de la paix de Paris

MOIS DE JUIN (6). — Lundi 7 juin, 15 h : Parc Floral - Musique et Batterie-Fanfare A.-Chéroux - Musique et Batterie-Fanfare ; vendredi 11 juin, 20 h 30 ; Square Trousseau - Batterie-Fanfare ; jeudi 17 juin, 20 h 30 : Square Jean XXIII - Musique ; dimanche 27 juin, 15 h : Parc Floral - Musique.

MOIS DE JUILLET (5). — Dimanche 4 juillet, 15 h : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; jeudi 8 juillet, 20 heures 30 : Square Necker - Musique ; lundi 12 juillet, 20 h 30 : Square du Temple - Musique et Batterie - Fanfare ; mardi 13 juillet, 16 h : Luxembourg - Musique et Batterie-Fanfare ; mercredi 14 juillet, 16 h : Place de l'Hôtel-de-Ville - Musique et Batterie-Fanfare.

MOIS D'AOUT (4). — Samedi 21 août, y6 h : Luxembourg - Musique : dimanche 22 août, 16 h : Champs-Elysées - Musique et Batterie-Fanfare ; jeudi 26 août, h : Parc Floral - Musique ; mardi terie-Fanfare ; jeudi 26 août, 15 20 h 30 : Square Necker - et Bat-31 août, 20 h 30 : Square Sarah-Bernard - Musique.

MOIS DE SEPTEMBRE. (8) — Jeudi 2 septembre, 20 h 30 : Square Carpeaux - Batterie-Fanfare ; mardi 7 septembre, 20 h 30 Square A.-Chéroux - Musique ; samedi 11 septembre, 15 h : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; dimanche 12 septembre, 16 h : Luxembourg - Musique ; samedi 18 septembre, 15 h : Parc Floral - Musique ; dimanche 19 septembre, 16 h ; Champs-Elysées - Batterie-Fanfare ; dimanche 26 septembre, 16 h : Buttes-Chaumont - Musique et Batterie-Fanfare ; samedi 25 septembre, 16 h : Place des Vosges - Musique et Batterie-Fanfare.

MOIS D'OCTOBRE. (3) — Dimanche 3 octobre, 15 h : Parc Floral - Batterie-Fanfare ; samedi 9 octobre, 16 h : Champs-de-Mars - Musique et Batterie-Fanfare ; dimanche 17 octobre, 15 h : Parc Floral - Musique.

CONCERTS PUBLICS

MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE

Région Parisienne

10 juin, Palais-Royal (Paris), Concert.
11 juin, Paris (12ème), Concert de gala.
12 juin, Le Bourget (93), Concert.
13 juin, Le Bourget (93), Festival de Musique.
15 juin, Le Chesnay (78), Concert.
17 juin, Clamart (92), Concert.
18 juin, Saint-Cloud, Concert.
19 juin, Château de Rochambeau et Vendôme, Concert (bicentenaire des Etats-Unis), Harmonie
19 juin, Issoudun, concert batterie-fanfare.
20 juin : Gueret, concert.
20 juin, La Ferté-Hauterive, concert.
23 juin, Tuileries (Paris), concert.
25 juin, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Cérémonie officielle.
26 juin, Etoile et Lagny, Flamme et concert.
27 juin, Borest (Oise), Concert.
30 juin, Tuileries (Paris), concert.
3 juillet, Juziers (78), concert.
4 juillet, Vailly (Aisne), Concert.
10 juillet, Montpellier, Services Batteries-Fanfare.
11 juillet, Saint-Louis des Invalides, concert Harmonie.
14 juillet, Provins, concert.

Province

TOURNEE
16 juillet : Tours.
17 juillet : Angers.
18 juillet : La Rochelle
19 juillet : Saint-Martin-de-Ré.
19 juillet : Sainte-Marie-de-Ré.
21 juillet : Saint-Jean-de-Monts.
22 juillet : La Baule.
23 juillet : Repos.
24 juillet : Vannes.
25 juillet : Brest.
26 juillet : Pont l'Abbé.
27 juillet : Lorient.
28 juillet : Retour.

3 septembre, Saint-Etienne, concert.
5 septembre, Périgueux, Services.
10, 11, 12, Hamm (Allemagne), Déplacement B.F.
18 septembre : Sauvigny-en-Sologne, concert harmonie de Ch.
19 septembre, Boussac, concert.
24 septembre, Wattrelos (Nord), concert.
25 septembre, Etoile et Montrichard (Loir et Cher), concert H. de Ch. Flamme.
15 octobre, Nancy, concert.
23 octobre, Etoile (Paris), Flamme.
12 novembre, Paris, Concert.
17 novembre, Paris (Parc des Princes), Service officiel.
19, 20, 21, 22 : Neumunster (Allemagne), Services et concerts.

LA PAGE ADMINISTRATIVE

LISTE DES PRESIDENTS DES FEDERATIONS

AISNE — M. Roger THIRAULT, Président Artistique, «La Saulière », 122, rue Robert-Cadeau, 02000 Laon.

ALPES-MARITIMES. — M. Charles SCOTTO, Chemin des Esptos, Touet-de-l'Escarène - 06440 L'Escarène.

ALPES DE HTE PROVENCE. — M. Félix SAPPEI, boulevard des Amandiers, 04100 Manosque.

CHORALES D'ALSACE. — M. Alfred MOERLEN, 8, Chemin du Klettenberg, 68100 Mulhouse.

MANDOLINES D'ALSACE. — M. Marcel RITTER, 11, rue des Jardiniers, 67000 Strasbourg-Robertsau.

MUSIQUE D'ALSACE. — M. Eugène SCHUTTER, vice-président administratif, 18 B, place Broglie, 67000 Strasbourg.

ARDENNES. — M. Jean PIHET, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Nouzonville.

AUBE - HAUTE-MARNE. — M. Maurice FAILLENOT, 94, rue de Gournay, 10000 Troyes.

AUVERGNE. — M. Jacques WEGL, 21, rue Jules-Ferry, 63.400 Chamalières.

BOUCHES-DU-RHONE. — M. Joseph CHAPPE, 1 Place du Docteur - Léon - Imbert, 13005 Marseille.

BRETAGNE - ANJOU. — M. René BOIVIN, 9, rue Bougère, 49000 Angers.

BRIOUDE. — M. Robert ESTIC, 10 place Saint-Jean, 43100 Brioude.

CENTRE. — M. André RELIN, 2, rue Saignat 03200 Vichy.

CHAMPAGNE ET MEUSE. — M. Raymond BIGOTTE, 6, rue Marie-Stuart, 51100 Reims.

CHARENTE. — M. Armand BABIN, 39, avenue Claude-Boucher, 16100 Cognac.

CORSE. — M. Michel COSTA, 11 boulevard Auguste - Gaudin, 20200 Bastia.

COTE D'OR. — M. André AMELLER, 5, rue de l'Ecole de Droit, 21000 Dijon.

DAUPHINOISE. — M. Jean-Pierre MALFAIT, Directeur du Conservatoire, 05000 Gap.

FRANCE-COMTE-BELFORT — M. Georges VRIEZ, « Les Rosiers », 12, rue des Jardins, 90000 Belfort.

GERS. — M. André DELTOUR, 32130 Samatan.

HAUTE-GARONNE. — M. François VERDIER, 31470 Saint-Lys.

HAUTES-PYRENEES. — M. Louis GACHASSIN, rue J.-Escoula, 65200 Bagnères-de-Bigorre.

HAUTE-VIENNE. — M. Jacques de CHAPLAIN, 83, avenue de Naugeat, 87000 Limoges.

ILE DE FRANCE. — M. Paul ~~de CHALAIN, 89, avenue de~~ PIN, 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge.

INDRE. — M. Jean GAULTIER, 9, rue du Palais de Justice, 36000 Chateauroux.

INDRE ET LOIRE. — M. Jean FROIDEFOND, 7, rue des Bigotteaux, 37600 Loches.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE. — M. Jean ROUCHON, 6, rue Chevreul, 42100 St-Etienne.

MIDI. — M. André SARZI, 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne.

MOSELLE et MEURTHE-et-MOSELLE. — M. Raymond LAFOND, 3 bis, Avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.

NORD et PAS-DE-CALAIS. — M. Léon ROSE, « Résidence du Beffroi », 24, rue Alexandre-Desrousseaux 59000 Lille.

NORMANDIE. — M. André PETIT, 100 ter, bd Herbet-Fournet 14100 Lisieux.

OISE. — M. Jean NEUMANN, 38, rue de Paris, 60120 Breteuil-sur-Noye.

ORLEANAIS - BERRY. — M. René CIMETIERE, 12, rue Maurice Berger, 45000 Orléans.

OUEST. — M. Robert DHUMEAU, 52, rue A.-Fradin, 86100 Châtellerault.

PICARDIE. — M. Charles JAY, Directeur du Conservatoire, rue Desprez, 80000 Amiens.

SAONE-ET-LOIRE. — M. Georges SAVEY, 8, rue des Cols, Les Neuf-Clés, 71000 Macon.

SARTHE-ET-MAYENNE. — M. Daniel HUREAU, 6, rue de la Corderie, 72000 Le Mans.

SEINE-ET-MARNE. — M. André CHALUMEAU, 71, avenue de Rebais, 77130 Coulommiers.

SUD-EST. — M. Maurice ADAM « L'Emeraude », 8, avenue du Petit-Port, 73100 Aix-les-Bains.

SUD-OUEST. — M. Henri CIRAN 37, avenue Général-Leclerc, 33200 Bordeaux - Caudéran.

TARN. — M. René BONNET, rue des Tulipiers, Aussillon, 81200 Mazamet.

TARN-ET-GARONNE. — M. Louis BOUYSSET, 86, rue Léon-Cladel, 82000 Montauban.

VAR. — M. Raymond BERTHE, 155, bd Bourcier, 83100 Toulon.

VAUCLUSE. — M. André TRINQUIER, 18 ter, rue Pétramale 84000 Avignon.

VOSGES. — M. Maurice MONNIOTTE « Les Bruchottes » 88200 Remiremont.

YONNE. — M. Roger CHARRIER, Gurgy, 89250 Seignelay.

72ème ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 MARS 1976

M. EHRMANN, Président de séance déclare la séance ouverte à 9 h 15 et donne la parole à M. THIRAULT, Secrétaire Général, pour quelques explications sur les élections.

X. — ELECTIONS

M. THIRAULT rappelle que 5 membres du Conseil d'Administration sont arrivés en fin de mandat : MM. AMELLER, CIRAN, DUFOUR, MOERLEN et SEMLER-COLLERY. Ils sont tous rééligibles, mais M. DUFOUR et le Président SEMLER-COLLERY ne se représentent pas. Il y a par ailleurs 5 candidatures nouvelles : MM. CHABRIER, DHUMEAU, MALFAIT, ROSE et ZEMP.

Il y a donc au total 8 candidatures pour 5 postes à pourvoir, il faut donc rayer sur chaque bulletin au moins 3 noms sinon le bulletin sera nul.

Il est alors procédé au vote et l'urne est remise au responsable du bureau de dépouillement M. LABBE.

M. THIRAULT donne ensuite quelques explications sur les élections pour les commissaires aux compes, MM. ATTYASSE, MIECHAMP et SABY et pour la commission de conciliation et d'arbitrage (3 candidats pour 3 postes) MM. BOIVIN, BRIANCON et WEGL.

Il est procédé au vote et l'urne est remise au responsable du bureau de dépouillement M. PICHELIN.

XI. — VŒUX

FEDERATION ORLEANAIS-BERRY

Vœu n° 1 — Demande de rapport sur l'exécution du plan décennal publié en 1969.

Rappel des objectifs du plan :

Délégués musicaux régionaux : 1980 : 25, 1975 13

Délégués musicaux départementaux :

Associations régionales de corrdination :

Conservatoires nationaux supérieurs : 1980 : 4

Conservatoires nationaux de région : 1980 : 25, 1975 : 8

Ecoles nationales de musique : 1980 : 45, 1975 : 21

Ecoles municipales agréées : 1980 : 72, 1975 : 21

— Ces objectifs ont-ils quelque chance d'être atteints à l'échéance prévue ?

— Les Délégués régionaux et départementaux auront-ils à leur disposition les moyens financiers nécessaires à leur activité ?

(Collaborateurs, secrétariat, déplacements, etc.).

— Des associations régionales ou départementales de coordination et d'animation de la vie musicale sont-elles à ce jour constituées ? Combien

— Proposition de **VŒU** : L'Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France des 12, 13 et 14 mars 1976 mandate le Conseil d'Administration pour accomplir toutes interventions de nature à rappeler au Secrétariat d'Etat à la Culture, les engagements pris dans le cadre du plan décennal publié en 1969.

De plus, elle souhaite que soient dès maintenant étudiés les objectifs d'un second plan prenant effet en 1981 et portant sur une durée de cinq ans. Cette limitation dans le temps devant permettre d'éventuelles corrections d'orientation. Ce document devra mettre plus particulièrement en évidence le nombre anormalement réduit des Ecoles nationales de musique, (une pour deux départements en 1980), et des Ecoles municipales agréées, (trois pour quatre départements en 1980).

Après une discussion dans laquelle interviennent MM. TONNON et MALFAIT, M. CIMETIERE abandonne le vœu et confie à la C.M.F. le soin de poursuivre les démarches nécessaires.

Afin de définir la doctrine à soutenir au cours de ces démarches, M. TONNON propose une mise au point au cours d'une réunion à TOUCY. Le principe en est admis et la date en est fixée aux 1er et 2 mai.

Vœu n° 2 — Comptes rendus de concours et festivals.

Le renouvellement du répertoire est une difficulté rencontrée par la plupart des chefs de musique, et c'est souvent par référence à d'autres sociétés de même force et de même composition que sont choisies les œuvres nouvelles.

Les comptes rendus de manifestations musicales peuvent apporter une aide précieuse en la matière, à condition qu'ils mentionnent le détail des programmes interprétés — ce qui n'est pas toujours le cas — et le classement correspondant des sociétés l'ayant exécuté.

— Proposition de VŒU : Le Journal de la Confédération Musicale de France publiera en priorité les comptes rendus de manifestations musicales comportant en texte principal, le programme détaillé des œuvres interprétées — morceaux choisis par les Sociétés, morceaux imposés, morceaux d'ensemble, — auteurs, arrangeurs, éditeurs — ainsi que le classement correspondant des sociétés l'ayant exécuté.

Les fédérations départementales et régionales transmettront en priorité les comptes rendus ayant le caractère décrit plus haut.

Le Président de séance fait connaitre que la question sera étudiée par la commission compétente.

Vœu n° 3 — Projet définitif du règlement des concours.

Rappel des avis F.M.O.B. transmis à Monsieur le Président de la C.M.F. le 29 octobre 1975, en application des résolutions du Congrès F.M.O.B. de Blois du 26 octobre 1975.

— **Chapitre 1. - Art. 5 :** Formations « juniors ». 80 % de moins de 21 ans, au moins. 5 % de plus de 25 ans, au plus. Age limite : 30 ans. Suggestion d'une enquête statistique sur la moyenne d'âge des formations « juniors » actuellement en activité.

— **Chapitre 2. .. Art. 11 :** Maintien de la 3ème section de la 3ème division.

— **Chapitre 3. - Art. 17 :** Aucun instrument d'harmonie toléré dans les formations A et B des batteries-fanfares.

— **Chapitre 3. - Art. 26 :** Accordéons : pas de distinction entre les 2 catégories ou création d'une catégorie mixte.

—**Chapitre 1. - Art. 6 :** Interdiction à toutes les Sociétés de la localité où a lieu le concours de participer à ce dernier. Restriction à interpréter selon l'importance de la localité et la zone couverte par la société organisatrice.

Le président de séance fait connaitre que ces observations concernant le règlement des concours se trouvent dépassées du fait que le nouveau règlement des concours a été adopté au cours de la précédente séance.

Vœu n° 4 — Formations « juniors ».

La F.M.O.B. félicite ceux qui ont pris l'initiative d'organiser les deux journées d'études sur les formations « juniors ».

Elle relève dans le compte rendu publié dans le journal de la C.M.F. n° 286 de décembre 1975 et dans le rapport que lui a remis son représentant à ces journées, Monsieur Marcel François, 1er prix de saxophone du Conservatoire National Supérieur de Paris, professeur au Conservatoire d'Orléans et directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Jean-de-la-Ruelle dont il est le créateur, de nombreux points qui **recueillent son approbation :**

— Classification des formations en catégories ou niveaux ;

— Multiplication des séjours musicaux de vacances. Pour sa part, la F.M.O.B. organise depuis 1970 le séjour musical et de vacances de Royan dont le compte rendu annuel est publié dans le journal de la C.M.F. dans les pages réservées aux Fédérations.

Elle étudie actuellement l'ouverture d'un second séjour pour les 10-14 ans, qui sera probablement implanté en Savoie.

Bien que cette réalisation ne semble pas avoir retenu l'attention de la Commission réunie à Toucy les 25 et 26 octobre 1975, la F.M.O.B. peut avancer la certitude d'un recrutement de colons élevé et en constante progression. Elle ne peut qu'encourager les Fédérations à créer de tels séjours et se tient à la disposition de toutes celles qui voudraient se documenter.

— Stages de perfectionnement instrumental au niveau des Fédérations.

— Continuité par le Centre de Toucy, y compris les stages de formation des animateurs de centres de vacances et de loisirs, domaine dans lequel les difficultés de recrutement sont importantes.

— Stage de préparation au concours d'excellence.

— Création d'une formation nationale « juniors ».

— Formation des jeunes chefs.

— Recherche, établissement et publication d'un répertoire spécifique aux formations « juniors ».

La F.M.O.B. note aussi quelques dispositions **qui suscitent son inquiétude :**

— Définition d'une formation « Juniors ».

Sous réserve des résultats d'une enquête sur la moyenne d'âge et l'âge maximum des participants des formations « Juniors » actuellement en activité, la F.M.O.B. pense qu'il n'est pas réaliste de considérer la participation d'un certain pourcentage de jeunes de plus de 20 ans **comme un élément nuisible** à l'esprit « Juniors ». Par contre, il lui semble nécessaire de fixer une limite d'âge compatible avec le caractère « jeune » de ces formations. Le jeu des pourcentages maxima et minima des tranches d'âge doit donner une fourchette aux limites précises et inviolables, entre lesquelles pourront s'insérer les diverses formules possibles au niveau d'un grand nombre de sociétés, en éliminant le système de « pénalisation », assez aléatoire quant à son application réelle, ne serait-ce que du seul point de vue des calculs, les pourcentages (composition) ne pouvant s'associer aux unités (points et nombre d'adultes). (Les 10 % de plus de 20 ans se traduiraient par une pénalisation de 5 points pour un effectif de 50 exécutants et de 3 points pour un effectif de 30).

— Il est à remarquer qu'un certain nombre de commissions « Juniors » fédérales constituées dans le prolongement des événements de 1968 n'ont jamais eu d'activité.

La F.M.O.B. ne s'en étonne pas. En effet, il est rare que les sociétés, tout au moins celles où les choses et les personnes sont traitées normalement, connaissent des conflits de générations et l'on a pu observer que s'ils veulent participer à l'administration de l'association les jeunes n'en sont pas pour autant partisans de créer leur domaine exclusif.

La mise en place de commissions « Juniors » fédérales doit procéder de la volonté exprimée des jeunes eux-mêmes. Sans quoi les adultes ne leur montreront qu'une preuve d'une attitude qu'ils condamnent unanimement : le paternalisme.

Suggestions sur la composition des formations « Juniors ».

Proposition de VŒU n° 1 :

Les formations « Juniors » comprendront :
— 80 % au moins de moins de 21 ans ;
— 20 % au plus de plus de 20 ans ;
— dont 5 % au plus de plus de 25 ans ;
— âge limite : 30 ans ;
— les âges sont considérés au 1er octobre de l'année musicale au cours de laquelle a lieu le concours.

Les pourcentages des maxima et minima de tranches d'âge ne pourront être l'objet d'aucune dérogation.

La présence de plus de 20 ans dans les limites fixées ne peut entraîner aucune pénalisation.

La création de commissions « Juniors » fédérales est souhaitable. Elle est laissée à l'appréciation des bureaux fédéraux.

Le président de séance fait connaître que ce vœu sera examiné par la Commission compétente dans les conditions indiquées pendant la séance précédente au cours de l'intervention de M. Claude Deugis.

FEDERATION DE L'OUEST

VŒU concernant la composition du Conseil d'Administration de la C.M.F.

M. Dhumeau déclare qu'il retire ce vœu.

FEDERATION DU SUD-EST

VŒU concernant la publication d'une liste mise à jour des morceaux à choisir pour les concours.

Le président de séance explique que le travail de mise à jour est assez avancé et que la publication sera faite le plus tôt possible.

M. Julien se met à la disposition de la C.M.F. pour faire imprimer le fascicule correspondant.

FEDERATION DU SUD-OUEST

1. - Vœu concernant un dédoublement du palmarès du Concours d'Excellence.

Il serait logique et plus significatif de publier les résultats du concours d'excellence, en séparant ceux des épreuves théoriques de ceux des épreuves instrumentales, sans rien changer pour cela au processus de l'examen.

Ainsi, les mérites de chacun seraient mieux reflétés par le palmarès, ainsi scindé, et en toute justice, les prix spéciaux aux premiers nommés, iraient à ceux qui auraient le plus de points dans chacune des deux sections.

Le sentiment qui s'est fait jour à cet égard à l'issue de l'examen d'excellence 1975, motive le présent VŒU que la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest soumet au bureau confédéral et au congrès annuel de la C.M.F.

Le président de séance fait connaitre que le Conseil d'Administration a retenu ce vœu dans son principe et le fera étudier pour le concours d'excellence 1977 par les commissions compétentes.

VŒU n° 2. — La Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest demande une nouvelle fois, que soient écartées pour le choix des morceaux imposés, les œuvres figurant sur des albums ou recueils, qui coûtent beaucoup trop cher pour avoir un seul morceau pour le jour de l'examen.

Les autres morceaux de ces collections n'étant pas toujours des plus valables, sont le plus souvent inutilisables.

C'est forcer à la consommation et par les temps que nous vivons ce n'est pas admissible. Cela ne facilite pas pour nos examens.

Compte rendu de l'assemblée générale (suite)

Le président de séance fait connaître que le conseil d'administration demandera à la commission compétente d'y veiller dans toute la mesure du possible.

VŒU n° 3. — Pour les morceaux choisis pour les quatre sortes de saxophones, soprano, alto, ténor et baryton, il est demandé, dans toute la mesure du possible, que chaque catégorie ait un morceau écrit pour elle, et qu'il n'y ait pas seulement des œuvres pour l'alto et le soprano comme c'est généralement le cas.

Le président de séance, M. Ehrmann fait connaître que ce vœu ne peut être retenu que dans la limite de trouver des morceaux chez les éditeurs.

FEDERATION DE L'ILE DE FRANCE

VŒU n° 1. — La Fédération des sociétés musicales de l'Ile-de-France, réunie en assemblée générale le 7 mars 1976, ayant examiné un vœu présenté par l'union départementale des sociétés musicales de l'Essonne, demande à la Confédération Musicale de France de mettre à jour dans le plus bref délai, la liste des morceaux parmi lesquels les sociétés doivent obligatoirement choisir les deux morceaux « au choix » à présenter dans les concours, et de publier avant la fin de l'année 1976, dans le journal de la C.M.F., la liste ainsi mise à jour pour toutes les catégories de sociétés et pour toutes les divisions et sections ; cette liste devrait être valable pour un certain nombre d'années 3 par exemple ; au bout de 3 ans et de 6 ans,, elle pourrait être corrigée par des « modifications » ; elle devrait être à nouveau publiée intégralement au bout de 9 ans.

M. Pin fait remarquer que ce vœu quoique rédigé différemment rejoint le VŒU de la Fédération du Sud-Est. Il est donc inutile d'en discuter.

VŒU n° 2. — La Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, réunie en assemblée générale le 7 mars 1976, ayant examiné un vœu présenté par l'union départementale des sociétés musicales de l'Essonne, et fait siennes les conclusions du rapport de sa commission des examens, demande à la Confédération Musicale de France de « repenser » complètement le programme, la nature et la notation des épreuves de solfège aux examens fédéraux. Elle considère que, s'agissant pour nos sociétés et leurs écoles de musique de préparer des élèves capables d'être « mis sur les rangs » le plus tôt possible, il faut s'attacher à former des « lecteurs » sans encombrer l'esprit des élèves de connaissances qui, si elles sont indispensables à celui qui veut poursuivre une carrière professionnelle, ne le sont absolument pas à ceux, et c'est le plus grand nombre, qui n'ont d'autre ambition que d'être un bon instrumentiste amateur et de faire de la musique d'ensemble dans une société d'amateurs. A côté des connaissances théoriques superflues, clés et transpositions dont ils n'auront jamais à se servir, il faut aussi réexaminer la question de la « dictée », de son importance dans la répartition des notes et des difficultés supplémentaires qu'elle présente pour les élèves des harmonies et fanfares jouant des instruments en sib et en mi b, par suite de la confusion inévitable qu'elle entraine pour de jeunes esprits entre la note réelle et la note écrite qu'ils ont l'habitude de lire.

Le président de séance fait connaître que ce vœu sera examiné par la commission compétente et observe d'ores et déjà qu'il s'agit surtout d'une question de pédagogie et que c'est dans ce sens qu'il y aurait quelque chose à faire.

VŒU n° 3. — La Fédération des sociétés musicales de l'Ile-de-France, réunie en assemblée générale le 7 mars 1976, ayant examiné un vœu présenté par l'union départementale des sociétés musicales du Val-d'Oise, demande à la Confédération Musicale de France d'entreprendre à nouveau des démarches sur le plan national en vue d'obtenir une réduction sensible du taux de la T.V.A. sur les instruments de musique actuellement 20 %. La majoration importante que ce taux constitue sur le prix de vente fait souvent reculer les familles devant l'achat de l'instrument nécessaire à un enfant pour la poursuite de ses études musicales, même comme amateur, et rend impossible aux sociétés musicales d'amateurs l'achat d'instruments tels que les gros cuivres et la percussion. Il en résulte donc indirectement peut-être, mais d'une façon certaine, un nouvel obstacle au développement des sociétés populaires de musique, qui en ont bien assez d'autres sans celui-là.

Ce vœu donne lieu à un débat au cours duquel M. Ameller fait part d'une suggestion de M. Henri Sauguet qu'il a rencontré à la réunion du conseil national de la musique populaire, suggestion tendant à faire acheter les instruments par la C.M.F. qui garantirait qu'ils sont bien destinés à des amateurs.

FEDERATION DE HAUTE-GARONNE

VŒU n° 1 concernant l'enseignement post-scolaire de la musique.

Le président de séance fait connaître que cette question ne peut être dissociée de celle de la musique à l'école. Elle pourra donc être examinée au cours des journées des 1er et 2 mai, à Toucy.

VŒU n° 2 tendant à une étude plus rapide des vœux.

Le président de séance fait connaître que les Fédérations seront invitées à présenter leurs vœux tout au long de l'année afin que le conseil d'administration puisse les étudier au fur et à mesure lors de chacune de ses réunions.

XII. — CONGRES D'ETE

M. Rose donne quelques informations sur le congrès du Touquet prévu pour les 29 et 30 mai prochains. Il indique que tous les présidents de Fédérations recevront une lettre donnant toutes les directives utiles pour ce Congrès.

XIII. — QUESTIONS DIVERSES

M. Sarzi demande à être informé sur les musiques militaires existantes et leurs effectifs. Il demande que la C.M.F. prenne contact avec le Ministère pour demander l'augmentation des musiques militaires.

Le président de séance prend note de cette demande qui sera examinée par le conseil d'administration.

XIV. — REMISE DE DECORATION

Le commandant Jules Semler-Collery, président de la C.M.F., remet au colonel Charolais, secrétaire général de la Fédération des sociétés musicales de l'Ile-de-France et ancien membre du conseil d'administration de la C.M.F., la médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.

Le colonel Charolais est chaleureusement applaudi par toute l'assistance.

XV. — RESULTAT DES ELECTIONS

Le dépouillement étant terminé, M. Labbé donne connaissance des résultats du vote pour le conseil d'administration :

Inscrits	5.134
Votants	4.922
Nuls	43
Suffrages exprimés	4.879

Ont obtenu :

MM.	AMELIER	4.665 voix, élu
	CIRAN	4.302 voix, élu
	MOERLEN	4.003 voix, élu
	ROSE	3.759 voix, élu
	DHUMEAU	2.473 voix, élu
	ZEMP	2.084 voix, élu
	CHABRIER	1.268 voix, élu
	MALFAIT	1.217 voix, élu

M. Pichelin donne connaissance des résultats du vote pour la commission de vérification des comptes et la commission de conciliation et d'arbitrage.

Inscrits : 5.134. Votants : 4.934.

— Commission de vérification des comptes : MM. Attyasse Albert, Miechamp Lucien, Saby Albert ont obtenu 4.934 voix.

— Commission de conciliation et d'arbitrage : MM. Boivin René, Briançon Louis, Wegl Jacques ont obtenu 4.902 voix.

La séance est suspendue à 11 h 15 pour permettre au nouveau conseil de se réunir afin d'élire son bureau.

La séance est reprise à 12 h 30.

Le président de séance communique le résultat de l'élection du bureau.

Ont été nommés :

Président : M. Ameller ; vice-présidents : MM. Ciran, Relin, Thirault, Villatte ; secrétaire général : M. Pin ; trésorier : M. Deltour ; trésorier adjoint : M. Rose.

Le président informe l'assemblée que M. Rolando n'ayant pas sollicité le renouvellement de son mandat comme vice-président, le conseil d'administration l'a nommé vice-président honoraire.

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, le commandant Jules Semler-Collery, M. Ameller assure l'assemblée qu'il fera tous ses efforts pour la bonne marche et la prospérité de la C.M.F. Il précise à l'assistance que la prochaine assemblée générale aurait lieu les 11 et 12 mars 1977.

A la demande de nombreux délégués, le conseil examinera la possibilité de faire 2 séances le vendredi, le matin et l'après-midi et une le samedi matin.

La séance est levée à 12 h 45.

CONSORTIUM MUSICAL

Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tél. 824-89-24 - 246-52-22

Pierre BOUTIN

cours pratique de solfège

VOLUME 1 à l'usage des cours débutants 1 et 2

- Lectures de notes
  - Clé de Sol (2ème ligne)
  - Clé de Fa (4ème ligne)
- Solfège rythmique
- Solfège chanté

VOLUME 2 à l'usage des cours préparatoires 1 et 2

- Lecture de notes
  - Clé de Sol (2ème ligne)
  - Clé de Fa (4ème ligne)
  - Clé d'Ut (3ème ligne)
  - Clé d'Ut (4ème ligne)
  - Mélange des Clés de Sol (2ème ligne) et Fa (4ème ligne)
- Solfège rythmique
  - Préparatoire 1
  - Préparatoire 2
- Solfège chanté
  - Préparatoire 1
  - Préparatoire 2

VOLUME 3 à l'usage des cours élémentaires 1 ou A et 2 ou B

- Lecture de notes
  - Clé de Sol (2ème ligne)
  - Clé de Fa (4ème ligne)
  - Clé d'Ut (3ème ligne)
  - Clé d'Ut (4ème ligne)
  - Clé d'Ut (1ère ligne)
  - Mélange des Clés de Sol (2ème ligne) et Fa (4ème ligne)
  - Mélange des Clés de Sol (2ème), Fa (4ème) et Ut (3ème ou 4ème ligne au choix)
  - Mélange des Clés de Sol (2ème), Fa (4ème) et Ut (4ème)
  - Mélange des Clés de Sol (2ème), Fa (4ème), Ut (3ème), Ut (4ème) et Ut (1ère)
- Solfège rythmique
  - Elémentaire 1 ou A
  - Elémentaire 2 ou B
- Solfège chanté
  - Elémentaire 1 ou A : 2 Clés mélangées
  - Elémentaire 1 ou A : 3 Clés mélangées
  - Elémentaire 2 ou B : 3 Clés mélangées
  - Elémentaire 2 ou B : 4 Clés mélangées

PROCES-VERBAUX DE CLASSEMENTS HOMOLOGUES PAR LES FEDERATIONS

Additif à la liste parue dans le journal d'avril 1976 : L'HARMONIE MUNICIPALE DE CHAMBERY a été classée en 1975, en division d'excellence, 2ème section.

Alexander heinrich

La flûte à bec de qualité

BOIS 30 MODELES 4 SERIES

de la sopranino à la basse

doigtés moderne et baroque

SOLIST

MEISTER BOIS PRECIEUX

MEISTER

ROYAL

catalogue sur demande

chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEDUC

AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré

75001 Paris 260.62.47

260.18.01 260.65.26

Exportateur - DEMUSA, BERLIN, RDA

MERLIN

la flûte soprano scolaire

PLASTIQUE

Doigté baroque
Double perforation
ou
Doigté moderne

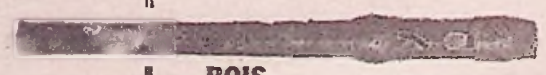

BOIS

Doigté baroque
Double perforation

Doigté moderne
Simple perforation

Chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE 175, rue Saint-Honoré 75001 Paris

LEDUC Tél. : 260.62.47 - 260.18.01 - 260.65.26.

RESULTATS DE L'ENQUETE CONCERNANT LA REFORME DE L'EDUCATION MUSICALE

(faite par Connaissance de la Musique-Rosendael)

Les pourcentages sont inscrits en chiffres ramenés à l'unité.

Les résultats sont traités sur les réponses de 1.270 professeurs ainsi répartis :

Professeurs d'éducation musicale : 1.010 soit 79 %.

Charges de musique : 260 soit 21 %.

Appartenant au LAIC : 998 soit 78 %.

RELIGIEUX : 272 soit 22 %.

1. — Ont été informés de la mise en place officielle de spécialistes chargés d'étudier les conditions d'une réforme de l'éducation musicale : 389 = 31 %.

2. — N'ont pas été informés : 881 = 69 %.

3. — Ont été pressentis dans le but de requérir leurs suggestions : 5 = 0,4 %.

4. — N'ont pas été consultés : 1.265 = 99,6 %.

5. — Souhaitent que la réforme s'établisse en collaboration avec les professeurs : 1.266 = 99,6 %.

6. — Estiment que les spécialistes du Ministère sont seuls compétents : 4 = 0,4 %.

7. — Pensent qu'il est utile que cette collaboration soit pratiquée dans le cadre de réunions d'études mais n'auraient pas le loisir d'y être présents : 1.122 = 89 %.

8. — Demandent au Ministère que ces réunions soient pratiquées et désirent y être invités : 78 = 6 %.

9. — Ne pensent pas qu'il soit utile de susciter des réunions d'études : 13 = 1 %.

10. — Ne se prononcent pas : 57 = 4,5 %.

SUGGESTIONS DE REFORMES

A l'école maternelle

11. — Se prononcent pour :

— L'enseignement obligatoire. — Des crédits suffisants au développement de l'instrumentarium. — Plus de temps à accorder à la musique considérée à ce niveau comme moyens d'expression corporel, sensoriel, psychique. — L'opinion générale accorde la nécessité de consacrer 1/4 d'heure par jour au moins à la musique.

Dans l'ordre des options à développer.

— Chants en groupe — Danses et comptines mimées — Rythmes et percussions — Education de l'oreille — Audio-visuel et auditions de disques (en rapport avec les autres disciplines artistiques, peintures, etc...) : 830 = 65 %.

N.B. : parmi ces 830 avis, 148 professeurs insistent sur la nécessité d'une formation d'institutrices spécialisées. Contrairement, 16 professeurs prétendent qu'il seraient nuisible de former des spécialistes au niveau des classes maternelles et élémentaires, les instituteurs et institutrices ayant seuls l'autorité de dispenser l'enseignement musical au travers d'un programme interdisciplinaire, à condition toutefois qu'une formation « minimum » soit donnée aux maitres dans ce sens sans obligation de « fabriquer » des spécialistes.

12. — Estiment que la place et la qualité de l'enseignement musical à l'école maternelle sont actuellement suffisants : 53 = 4,2 %.

13. — Ne se prononcent pas, se considèrent incompétents pour donner un avis au niveau des écoles maternelles : 387 = 30 %.

A l'école primaire

14. — Mêmes suggestions et proportions de réponses que celles énoncées à l'égard de l'école maternelle. Les professeurs estiment indispensable de poursuivre l'éducation musicale dans le même sens en développant :

— Les premières notions de solfège et de chant.

La pratique des instruments

— En introduisant à l'enseignement musical les premières notions d'histoire de la musique assorties d'auditions, de montages audio-visuels et de concerts.

Dans le secondaire

15. — Programme souhaités :

— Liberté du programme en fonction du climat ressenti, avec pour principales observations :

— Abandon de l'étude de l'Antiquité en 6ème.

— Renversement de la chronologie du programme par classe.

— Jumelage des cours avec ceux pratiqués dans les autres matières (histoire, dessin, géographie, langues, etc...).

— Place plus grande réservée à l'audio-visuel.

à l'audio-visuel : 1.033 = 82 %.

16. — Désirent conserver la chronologie du programme actuel : 127 = 10 %.

17. — Souhaitent ne pratiquer que le chant le solfège, les instruments : 87 = 7 %.

18. — Ne se prononcent pas : 23 = 1,8 %.

Aménagements d'horaires souhaités.

19. — 2 heures par semaine au minimum par classe en 2 fois une heure : 717 = 57 % (42 prof. souhaitent 1 h. de choral obligatoire et 1 h. de classe).

20. — 1 heure 1/2 par semaine et par classe en deux fois 45 minutes : 147 = 11,5 %.

21. — 1 heure par semaine + 1 heure en option : 61 = 4,9 %.

22. — 3 heures en 6ème et 5ème + option en 4ème et 3ème : 40 = 3,1 %.

23. — 2 heures en 6ème et 5ème — 1 heure en option en 4ème et 3ème : 39 = 3,1 %.

24. — 4 heures en 2 fois 2 heures : 28 = 2,2 %.

25. — 1 heure en 6ème et 5ème — 3 heures en 4ème et 3ème : 11 = 0,8 %.

26. — Une demi-journée par semaine réservée aux activités musicales en 6ème et 5ème — 2 heures.

27. — 5 à 6 heures par semaine en option uniquement : 1 = 0,08 %.

28. — Sont satisfaits des horaires actuels : 5 = 0,4 %.

29. — Ne se prononcent pas : 212 = 17 %.

N.B. : Les observations les plus fréquentes sont les suivantes :

— C'est au niveau des aménagements d'horaires que la réforme sera la plus efficace.

— Pourquoi ne pas utiliser en activités libres un 10 % comme dans le primaire ?

— Préfèrent les cours du matin.

SITUATION MATERIELLE DES COURS

30. — 20 % des professeurs interrogés déclarent disposer d'une *salle de musique indépendante* dont 12 % se plaignent d'une mauvaise insonorisation, d'une place souvent trop exigüe, d'une obligation de partage des lieux lorsque plusieurs professeurs d'éducation musicale ont cours aux mêmes heures.

31. — 32 % des professeurs interrogés déclarent disposer de *disques* fournis par l'établissement mais en nombre souvent insuffisant. Les 68 % n'ayant pas cette faculté peuvent (ou non) acquérir ou disposer de disques personnels dont l'usage se pratique parfois avec des électrophones de qualité médiocre.

32. — 70 % des professeurs interrogés déclarent disposer d'un *électrophone* mais 42 % d'entre eux se plaignent de la vétusté de l'appareil et de l'obligation fréquente d'avoir à le partager avec des collègues faisant cours aux mêmes heures.

33. — 37 % déclarent disposer d'un *guide-chant* avec les mêmes observations que celles énoncées à la réponse 32.

34. — 28 % disposent d'un *piano* dont 15 % se plaignent de ne disposer d'aucun crédit pour le faire accorder.

35. — 85 % des professeurs interrogés disposent d'*instruments de musique* dont 27 % se plaignent de l'insuffisance en nombre et en variété. 52 % déclarent que ces instruments sont généralement acquis par la participation financière des élèves.

36. — 12 % des professeurs interrogés n'ont pas répondus à cette catégorie de questions.

CREDITS DISPONIBLES

37. — 12 % des professeurs interrogés estiment disposer d'un crédit annuel suffisant.

38. — 64 % des professeurs interrogés disposent d'un crédit annuel inférieur à 0,60 F. par élève.

39. — 24 % des professeurs interrogés déclarent ne disposer d'aucun crédit ou d'un crédit symbolique permettant l'achat d'un ou deux disques par an.

N.B. : L'avis général quant aux crédits qui devraient être alloués fait varier la somme entre 1.50 F à 2.00 F par élève et par an.

NOMBRE D'ELEVES PAR CLASSE

40. — 78 % des professeurs interrogés estiment enseigner dans des classes surchargées.

41. — 96 % des professeurs interrogés estiment à 20 élèves par classe le nombre maximum de fréquentation des cours pour permettre un travail rentable.

42. — 4 % des professeurs interrogés ne se prononcent pas.

COURS OBLIGATOIRE OU A OPTION

43. — 730 des professeurs interrogés = 58 % souhaitent que les cours demeurent obligatoires. Cette opinion est liée à l'espoir d'une véritable politique de la musique à l'école depuis la maternelle.

Ces 730 avis se subdivisent avec les variantes suivantes :

620 professeurs souhaitent les cours obligatoires sans réserves, de la 6ème à la terminale.

82 professeurs ajoutent à cette position le désir de voir la musique sanctionnée aux examens.

28 professeurs souhaiteraient que le temps disponible à l'éducation musicale se partage en cours obligatoire et en cours à option pour ceux et celles des élèves qui le souhaiteraient.

44. — 242 des professeurs interrogés = 19 % choisissent les cours d'éducation musicale par *option libre* dans toutes les classes.

45. — 278 des professeurs interrogés = 22 % choisissent les cours d'éducation musicale obligatoires en 6ème et 5ème, *à option* en 4ème et 3ème.

46. — 20 professeurs ne répondent pas à cette question.

PEDAGOGIE

47. — 76 des professeurs interrogés = 6 % estiment souhaitable de s'en tenir aux méthodes éprouvées et de les suivre strictement.

48. — 1.079 des professeurs interrogés = 85 % estiment souhaitable de s'en tenir aux méthodes éprouvées mais en les adaptant à leur personnalité, au climat de leurs classes et aux circonstances.

49. — 115 des professeurs interrogés = 9 % optent pour une pédagogie entièrement imaginée et adaptée aux circonstances.

CHOIX DES MATIERES A ENSEIGNER DANS LEUR ORDRE D'URGENCE

— Seon les réponses enregistrées de 1 à 4, l'ordre a été traité sur 300 points.

— 802 professeurs ont répondu à cette question.

— 468 n'y ont pas donné de suite et l'ont estimée ne pas présenter un intérêt dans le cadre général de ce questionnaire.

50. — ORDRE D'URGENCE.

— Chants 83 points.
— Instruments 77 points.
— Solfège 73 points.
— Histoire de la Musique et auditions d'œuvres 67 points.

CONCERTS

51. — 101 professeurs = 8 % ne répondent pas à cette question.

52. — 1.169 professeurs = 92 % considèrent la fréquentation des concerts comme l'une des principales finalités de l'éducation musicale.

De ces 1.169 avis, 1.130 professeurs = 89 % estiment que les concerts publics doivent aller de pair avec une certaine activité de concerts scolaires éducatifs (petits groupes d'instrumentistes) à l'école.

53. — 711 professeurs = 56 % déclarent bénéficier de concerts dans leurs villes ou dans une ville proche. Mais se plaignent généralement de leur rareté et parfois de leur médiocrité. Les J.M.F. apparaissent nettement en tête de l'effort de décentralisation dans ce domaine.

54. — 559 professeurs = 44 % déplorent qu'aucun concert n'ait lieu dans leur ville ou leur région.

CRITIQUES ET OBSERVATIONS DES ELEVES APRES ENQUETE

55. — Aiment chanter et jouer des instruments. — Voudraient chanter des chansons actuelles. — Souhaiteraient discuter plus souvent de la musique actuelle. — N'aiment pas le solfège classique ni les dictées musicales. — S'ennuient lorsqu'il y a cours sur l'antiquité et le moyen-âge. — Préfèrent les biographies d'auteurs et les auditions d'œuvres à l'histoire de la musique. — Se plaignent de ne pas « entendre » assez de musique pendant les cours. — Estiment (82 %) que l'éducation musicale devrait être facultative en 4ème et 3ème.

N.B. : De l'avis général, la situation se dégrade à partir de la 4ème.

GROUPES D'ETUDES AUX NIVEAUX MUNICIPAL ET REGIONAL

56. — 1.190 professeurs = 94 % pensent qu'il serait souhaitable et réalisable d'établir des groupes d'études. Une grande majorité déplore le peu de relations existantes entre collègues d'une même région et la quasi-inexistance de relations entre les professeurs d'éducation musicale et les conservatoires. Ces derniers pouvant apporter une contribution évidente à l'animation musicale au niveau scolaire.

57. — 80 professeurs = 6 % ne souhaitent pas que s'établissent ces groupes.

ASSOCIATIONS REGIONALES D'ANIMATIONS MUSICALES ET ARTISTIQUES

58. — 831 professeurs = 65 %, pensent qu'il serait souhaitable et réalisable de créer des associations régionales.

59. — 192 professeurs = 15 % ne se prononcent pas.

60. — 110 professeurs = 9 % estiment ce projet UTOPIQUE.

61. — 137 professeurs = 11 % ne souhaitent pas que se créent ces associations.

N.B. : L'idée a été émise fréquemment de créer un fond de discothèque municipale.

OBSERVATIONS GENERALES

— Les 78 professeurs désireux de participer à une « table ronde » constituent l'éventail suivant :

Professeurs d'éducation musicale : 68 = 87 %.

Charges de musique : 10 = 13 %.

Appartenant au LAIC : 53 = 81 %.

RELIGIEUX : 15 = 19 %.

● Une grande majorité de professeurs n'ont pas été consultés en vue de la réforme.

● Une majorité écrasante (99,6 %) estiment indispensable cette consultation.

La phrase type suivante revient dans presque tous les questionnaires : « Seuls les professeurs, dans leur contact quotidien avec les élèves, sont susceptibles de suggérer des solutions pratiques aux problèmes posés ». — « Des solutions technocratiques risquent, à coup sûr, de manquer de réalisme et de décevoir le plus grand nombre ».

● L'enseignement obligatoire l'emporte largement sur l'enseignement à option tant aux niveaux maternelles et primaires qu'au niveau secondaire.

● 82 % des opinions émises souhaitent un assouplissement des programmes.

● 99,6 % des opinions émises (avec des variantes), les professeurs estiment l'heure musicale hebdomadaire insuffisante. Le choix de 2 heures par semaine en 2 fois 1 heure l'emporte avec 57 % des avis.

● Environ 65 % des professeurs interrogés estiment inexistant, insuffisant et souvent médiocre, le matériel mis à leur disposition.

● 88 % des professeurs interrogés constatent l'insuffisance ou l'inexistence des crédits qui leur sont alloués.

● 96 % des professeurs interrogés souhaitent des classes de 20 élèves maximum.

● 44 % des professeurs interrogés déplorent l'inexistence de concerts dans leurs villes et leurs régions.

● 94 % des professeurs interrogés souhaitent l'établissement de groupes d'études se réunissant régulièrement régionalement.

● 65 % des professeurs interrogés souhaitent la création d'associations régionales d'animations artistiques.

oOo

Sur l'ensemble des avis enregistrés dans les correspondances, une large majorité estime que la formation des professeurs est l'un des points-clés à envisager pour la réforme. Sont également évoqués dans une large majorité, l'absence du rôle éducateur que devrait avoir la Radiodiffusion et la Télévision Fançaises.

Un point important n'a pu être sondé dans cette enquête et il serait utile de l'analyser : *sur l'ensemble des établissements secondaires, combien de classes ne reçoivent aucun enseignement musical ?*

EPREUVES D'EDUCATION MUSICALE

AU B. O.
ARRETE DU 10 DECEMBRE 75
Epreuve d'éducation musicale au concours général des lycées

ARTICLE PREMIER. — L'article premier de l'arrêté du 24 mai 1968 modifiant les articles 2 et 8 de l'arrêté susvisé du 10 janvier 1922 est complété ainsi qu'il suit :

Nouvel article 2

« Le concours porte sur les disciplines suivantes :

« IV. — Classes de première et classes terminales A, B, C, D, E et F 8.

« Education musicale ».

Nouvel article 8

« La durée des compositions est fixée ainsi qu'il suit :

« IV. — Classes de première et classes terminales A, B, C, D, E lt F 8.

« Education musicale : cinq heures ».

ART. 2. — Le présent arrêté entrera en application au concours général de 1976.

ART. 2. — Le directeur des Lycées est chargé de l'exécution du présent arrêté.

oOo

CIRCULAIRE No 75-489
DU 31 DECEMBRE 1975

Nature de l'épreuve d'éducation musicale au concours général des lycées

Un arrêté du 24 janvier 1968 (*B.O.* No 8 du 22 février 1968) a fixé la liste des épreuves du concours général des lycées et lycées techniques.

Cette liste vient d'être complétée par l'arrêté du 10 décembre 1975 qui a institué une épreuve d'éducation musicale au concours général.

La présente circulaire a donc pour objet de préciser la nature de cette nouvelle épreuve en donnant les instructions nécessaires à son déroulement.

oOo

Il convient de préciser qu'il s'agit d'éducation musicale et non des techniques instrumentales, ce qui élimine toute confusion avec un concours de conservatoire.

Une *épreuve écrite unique* sera proposée, d'une durée de cinq heures, dans laquelle les candidats auront à répondre à un questionnaire comportant trois parties :

1. — Une série de quatre fragments caractéristiques de cinq à dix mesures tirés d'œuvres de haute notoriété. Le candidat aura à identifier chacun de ces fragments et, qu'il les reconnaisse ou non, à les commenter en fonction de leur style, en cinq lignes au maximum pour chacun d'eux - coefficient 2.

2. — Quatre questions d'analyse musicale (tonalités et accords) analogues, à celles demandées à l'épreuve musicale du baccalauréat A 6, portant sur un ou plusieurs des fragments ci-dessus - coefficient 1.

3. — Une question d'histoire quatre pages maximum portant sur les XIXème siècles - coefficient 2.

Les instructions générales concernant les candidatures au concours général (conditions d'âge pour être admis à concourir, de scolarité, exclusion des redoublants, etc.) sont bien entendu applicables à l'éducation musicale.

Pour le ministe
et par délégation :
Le directeur des Lycées,
J.-R. SAUREL

CHACONE EN SOL

(morceau imposé au Concours d'Excellence de la C.M.F.)

La chacone de Vitali se base sur un manuscrit se trouvant à Dresde dans la Bibliothèque nationale de Saxe et portant le titre « Parte del Tomaso Vitalino », titre qui fit attribuer l'œuvre à Tomaso Vitali, detto il Vitalino, fils de Giovanni Battista Vitali ; mais des recherches plus récentes mettent la paternité de l'œuvre en doute. Il est vrai que Tommaso fut en fonction à la Cour de Modène et, compte tenu des relations étroites qui existaient entre la Cour de Dresde et les musiciens italiens, il n'est nullement exclu que la copie de Dresde n'ait été celle d'une copie italienne encore plus ancienne. Aussi longtemps que la paternité musicale de l'œuvre ne sera pas élucidée sans équivoque, il sera permis de continuer à attribuer ce chef-d'œuvre à Tommaso Vitali. Car il s'agit véritablement là, d'un chef-d'œuvre. Outre la vigueur d'inspiration, nous en admirons la construction architectonique aux audacieuses modulations, partant chaque fois de sol mineur pour conduire aux tonalités de si bémol mineur, la mineur, mi bémol majeur et mi bémol mineur.

MÉTHODE WILLEMS

Il y a, en ce moment, fin du XXème siècle, un grand courant, nous pouvons même, un courant mondial, en faveur de l'éducation musicale. Et nous disons bien, de *l'éducation musicale*, et non pas de l'instruction ou de l'enseignement musical. Ceux-ci, bien compris, peuvent évidemment, collaborer à l'éducation.

Et d'emblée, nous mettons les choses au point : Nous entendons par l'éducation musicale, le fait que celle-ci, dans sa nature, est essentiellement humaine, et sert donc à l'éveil et au développement de *facultés humaines*. Car, il faut bien le dire, la musique n'est pas hors l'homme, mais dans l'homme. Tous les grands esprits, les grands éducateurs l'ont compris. Nous montrerons plus loin, dans les détails, comment cela peut être explicite.

Nous nous contentons, en ce moment, de rappeler que dans les siècles passés, surtout aux époques de gloire de certaines civilisations orientales, telles que celles de la Chine, des Indes et de la Grèce, la musique était considérée comme une valeur humaine de premier plan, et que l'éducation musicale avait sa place dans le développement et la conduite des peuples.

Nous savons que la musique a perdu cette prérogative et nous pouvons suivre cette décadence, à condition de tenir compte du fait que l'humanité a évolué et que les races anciennes n'avaient pas le même caractère que la nôtre, et que, par exemple, l'affectivité - qui joue un rôle de premier plan dans l'art et, principalement, dans la musique - était prédominante, alors qu'à notre époque, l'intellect a pris la primauté.

Parmi les idées principales que nous avons tenu à défendre, dans ce livre, nous citerons :

a) l'union entre les éléments fondamentaux de la musique et ceux de la nature humaine ;
b) l'union de ces éléments avec les règnes de la nature ;
c) l'ordre immuable qui règne dans la musique comme dans toute la nature ;
d) les hiérarchies naturelles, matérielles et spirituelles ;
e) l'union spirituelle du Beau, du Bien et du Vrai, synthétiquement présents chez l'enfant et synthétiquement, chez les grands créateurs ;
f) la constitution de la gamme comme étant un ensemble d'intervales à partir d'un son initial, et non une succession de tons et de demi-tons, ou bien de deux tétracordes ;
g) la valeur de la succession par degrés conjoints dans l'ordre des sons, des noms et des notes ;
h) la possibilité de supprimer l'analphabétisme musical, en amenant les enfants, par un enseignement adéquat, d'une façon naturelle, à l'âge de six à sept ans, à lire et à écrire la musique ;
h) la primauté de la mélodie, et non du rythme dans l'éducation musicale, la musique étant, avant tout, l'art du son, et non du rythme, et donc, l'art du chant et non du mouvement ;
i) combattre l'excès d'intellectualisme qui barre la route à l'art et à l'éducation humaine ;
j) refuser les moyens extra-musicaux comme base de l'enseignement musical ;
k) comprendre l'importance des débuts dans l'éducation musicale ;
m) l'aboutissement possible de l'éducation musicale à la musicothérapie.

Que le lecteur ne s'étonne point du nombre de principes que nous essayons de défendre ; ce ne sont là que des éléments liés organiquement entre eux, dans un seul point de vue spirituel. On les découvre tout naturellement dans le contact avec la musique vivante et la nature, et cela particulièrement dans les débuts de l'éducation musicale.

Si l'on accepte l'idée que la musique est constituée dans ses moments caractéristiques, par le rythme, la mélodie et l'harmonie, nous pourrons parler d'une conscience rythmique, mélodique et harmonique. Et, comme la musique et l'art des sons et que ceux-ci agissent avant tout sur l'organe auditif, nous y ajouterons une conscience sensorielle. Celle-ci n'est pas nécessairement d'ordre musical, mais général. Il s'agit d'un « toucher » qui est basique pour la musique. Il existe, en plus, une conscience artistique supramentale.

§ 1. LA CONSCIENCE SENSORIELLE.

« Mon professeur m'a appris à toucher les sons », disait une fillette de huit ans. En fait, il s'agit non pas de « toucher » dans le sens de prendre, mais plutôt de se laisser toucher en recevant les sons. Or, on peut très bien recevoir les sons sans avoir la conscience réfléchie. On peut aussi en prendre conscience et, à l'occasion, lors d'exercices d'ordre sensoriel, on peut différencier consciemment deux sons, éventuellement, jusqu'au deux centièmes d'un ton ; la succession des deux sons étant perçue comme montante ou descendante.

La conscience sensorielle peut être développée ; la première condition à remplir étant celle de l'acte juste, ensuite, une conscience affective et mentale. Cette conscience concerne tous les aspects du son : durée, intensité, hauteur et timbre. Nous redisons, ici, le danger de cérébraliser les enfants ; la conscience réfléchie ne doit venir que plus tard après que le concret ait été bien établi dans son propre plan ; ici, donc, le plan purement sensoriel.

§ 2. LA CONSCIENCE RYTHMIQUE.

La conscience rythmique est de nature dynamique, motrice ; elle est, dans la musique, la représentation de forces vitales qui animent le règne végétal : propulsion, croissance, respiration, pulsation de la sève, etc. On peut dire qu'elle est unidimensionnelle, comme la mélodie sera bidimensionnelle et l'harmonie tridimensionnelle, ainsi que nous le verrons dans la suite. Il s'agit donc d'une conscience biologique qui, dans d'autres domaines que celui de la musique, agit en dehors de notre volonté et de notre conscience. Notre action rythmique doit aussi pouvoir participer à cette action inconsciente. On sait à quel point la conscience réfléchie peut déranger l'acte physiologique juste. Il s'agit donc d'être prudent dans l'éducation rythmique, particulièrement si l'on veut obtenir l'improvisation rythmique vivante.

La conscience rythmique peut être affective, en ce sens qu'un rythme peut avoir une valeur sensible. Le tout est de ne pas confondre les plans. Une suite de valeurs assez lentes, par exemple de blanches, ayant sa valeur physiologique déterminée par un tempo métronomique, par exemple de soixante battements à la minute, peut exprimer tour à tour de la lassitude, de la tristesse, de la réflexion, de la noblesse, de l'orgueil. La valeur affective ne peut pas enlever la valeur physiologique du mouvement qui est primordiale, mais qui, dans la pratique, est souvent oubliée. Les éthos grecs sont un exemple d'affectivité rythmique, par exemple : la majesté du dactyle (- u u), le sévère et sobre de l'anapeste (u u -), la pétulante du trochée (- u), le mordant de l'iambe (u -), etc. Il est entendu que la musique est expressive par excellence, mais la valeur affective des sentiments ne doit pas faire oublier la valeur plastique, physiologique du rythme sonore.

Dans la pratique de l'écriture et de la lecture rythmique on est, évidemment, obligé de prendre conscience intellectuellement des valeurs rythmiques ; non seulement des formules rythmiques mais aussi du phrasé et des constructions architecturales rythmiques. Le problème n'est donc point simple d'autant plus que le rythme est présent dans la mélodie et l'harmonie. Aussi n'est-il pas facile d'arriver, par là la conscience réfléchie et affective du rythme, à atteindre ses réelles valeurs physiologiques. Il s'agit là d'une conscience végétative, disons, à l'instar de Paul CHAUCHARD, d'une bioconscience.

§ 3. LA CONSCIENCE MELODIQUE.

Le musicien qui retient une mélodie peut en avoir conscience sans faire appel à la cérébralité, au mental, restant dans un domaine purement affectif, émotif. C'est la véritable mémoire mélodique qui est en cause. La conscience spécifiquement mélodique est d'une toute autre nature que la conscience rythmique ; elle ajoute au rythme une nouvelle dimension, riche de tout ce que la vie affective comporte de variété animique. Elle est bidimensionnelle. Le règne végétal ne comporte pas d'élément mélodique ; par contre, on le trouve dans toute sa pureté dans le règne animal. Le langage prémental des animaux comporte une variété illimitée d'éléments mélodiques où, en plus du rythme, les sons dévoilent leur vie sensorielle, émotive et passionnelle. Quant aux oiseaux, ils nous donnent, dans leurs chants, des exemples

Et que l'on n'oublie point que Kant, déjà, avait conclu à l'existence possible, chez l'être humain, d'une conscience transcendantale, d'une valeur synthétique supérieure à celle du mental. Cette conscience touche particulièrement au social, au mondial, où la musique est bien à sa place.

CHAPITRE V

Les différentes consciences dans l'Education Musicale

Lorsqu'il s'agit de l'être humain, le mot « conscience » évoque, en général, l'idée de conscience réfléchie. Dans l'enseignement, celle-ci prévaut sur les autres sens que pourrait avoir le mot. Il n'en est pas de même dans l'éducation musicale. Celle-ci se veut non seulement scientifique, mais aussi artistique ; et nous

(Suite page 10)

classique-moderne

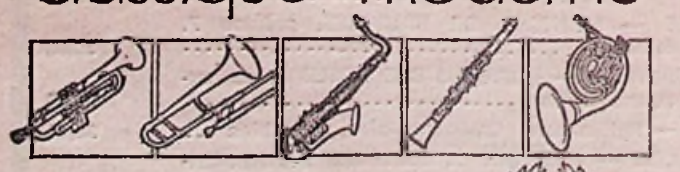

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
Henri SELMER - 18 rue de la Fontaine-au-Roi - 75 PARIS XI° - Tél. : 622-02-74

HENRI SELMER PARIS

Les Éditions Georges BESSON
03300 CUSSET

viennent d'éditer en exclusivité
pour HARMONIES et FANFARES

le gros succès de MICHEL FUGAIN
et son BIG BAZAR

LE PRINTEMPS

(marche avec tambours et clairons)

le gros succès de CLAUDE MORGAN
Arrangement de J. ERARD

LA BALANGA

(marche avec tambours et clairons)

le gros succès d'AFRIC SIMONE

RAMAYA

(marche avec tambours et clairons)

Ces 3 arrangements sont très faciles. L'exécution peut se faire avec ou sans tambours et clairons.

Adressez vos commandes au Service Expédition

Roger COITEUX, 21, rue Marcel-Pointeau

16000 ANGOULEME Tél. (45) 95.33.47

FORMAT POCHE • 208 PAGES • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE • 100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

• A.LEDUC • 175 R.ST HONORE • PARIS 1er •

CHEFS DE MUSIQUE

du *«Centre-Ouest»* confiez-nous

vos REPARATIONS de
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

Ets DESCHAUX 79-NIORT
40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES
3, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

MÉTHODE WILLEMS (suite)

pouvons parler alors de différentes espèces de consciences, comme on peut parler de différentes espèces de mémoires. En effet, les mémoires rythmiques et mélodique, par exemple, ne sont pas de l'ordre de la conscience réfléchie. C'est pourquoi le problème de la conscience musicale est à reconsidérer à la lumière des données psychologiques de l'éducation musicale nouvelle.

Il est particulièrement difficile de parler des différentes consciences, à cause de la terminologie des psychologues. On confond fréquemment les termes « conscience », « intelligence » et « fonction cognitive ». Comment s'y retrouver si l'on confond les plans humain et animal, voire végétal Notre schéma V, alinéa 5, du chapitre II, tente de mettre un peu de clarté dans ce domaine. Il n'est pas vain d'essayer de rejoindre le Cosmos, comme les Anciens le faisaient, à leur façon. Pensons, entre autres, à Pythagore.

Nous avons vu que de Pythagore sont partis deux courants qui intéressent particulièrement l'Occident. Il y en a d'autres comme celui qui concerne l'éthique, religieux, humain, qui distingue bien l'être humain de l'animal. Les deux principaux courants sont celui des mathématiciens (mathématikou) et celui des acousmatiques (acousmatikoï). Des deux, celui qui prédomine en général est le premier qui se base sur la vue, alors que le second se base sur l'ouïe.

Dans un sens, on peut dire que l'œil est la porte d'entrée de l'intellect alors que l'oreille est celle de l'âme. L'œil prend : il a une fonction haptique (de haptein = prendre) ; l'oreille reçoit. Et c'est par ces fonctions, particulièrement active de l'œil, et passive, réceptive, de l'oreille, que les mathématikoï et les acousmatikoï se complètent.

Or, en Occident, la réceptivité et l'écoute ont été négligées dans l'éducation. C'est pourquoi l'on peut dire aussi que l'affectivité n'a pas eu sa place et, en conséquence, que l'éducation musicale a été négligée.

C'est en reconsidérant le problème de la conscience qu'on pourra se rendre compte de l'importance de l'éducation musicale et que l'on pourra rejoindre les Anciens chez qui cette éducation avait la première place.

La connaissance et l'application pratique des différentes consciences sont une nécessité pour ceux que veulent faire de l'éducation musicale, car sans cela il est souvent difficile d'obtenir des élèves, jeunes ou âgés, l'acte juste, c'est-à-dire celui qui est réalité dans son propre plan, et d'empêcher la fantaisie et les déraillements qui mènent sur de fausses voies, comme cela s'est passé si souvent avec des méthodes d'éducation n'ayant pas de bases psychologiques correctes.

La mélodie comporte en elle-même le rythme ; d'autre part, elle est faite de matière sonore. Elle a donc en elle la vie physiologique dont nous pouvons aussi prendre conscience. Mais, sa vie spécifique est d'ordre affectif, comme la mémoire et la conscience mélodiques. Il peut exister, évidemment, une conscience mentale, réfléchie, mélodique, qui sera indispensable à l'écriture et à la lecture mélodique. Cette conscience s'élabore grâce aux intervalles et aux notes écrites sur la portée. On voit, une fois de plus, la complexité de l'éducation musicale où chaque élément doit prendre sa place dans la structuration de la véritable intelligence musicale.

Dans le domaine mélodique, la gamme, les modes, les intervalles mélodiques posent de réels problèmes aux éducateurs. On est en présence de théories souvent contradictoires et qui, fréquemment, pèchent par excès d'intellectualisme. Quand on pense que dans certaines tendances modernes la mélodie a été, non seulement méconnue, mais supprimée ! Comme si la mélodie, élément affectif par excellence, n'est pas une bonne mélodie vient toujours d'un état d'âme. On peut la fabriquer cérébralement, elle peut, comme on dit : « se tenir », mais sans convaincre. On peut dire, dans un certain sens, que la mélodie est le centre, l'âme de la musique ; et en prendre conscience n'est guère facile.

§ 4. LA CONSCIENCE HARMONIQUE.

Seul, l'être humain peut pratiquer l'harmonie. Celle-ci dépend de la possibilité de vivre une synthèse de sons différents et, complémentairement, de faire l'analyse auditive consciente des sons constituant un intervalle harmonique, un accord ou un agrégat de sons. Comme l'harmonie contient des éléments rythmiques et mélodiques et qu'elle a, en plus, une valeur de volume ou de contenu, nous dirons qu'elle est tridimensionnelle. Elle est nécessairement du domaine de la conscience réfléchie. Il faut pouvoir maîtriser le monde abstrait de la composition de la construction de grandes œuvres architecturales, comme les symphonies.

On peut donc constater, à travers l'activité musicale, quatre consciences spécifiquement différentes : la conscience sensorielle, matérielle ; la conscience rythmique, unidimensionnelle, dynamique, motrice, végétative, biologi et physiologique ; la conscience mélodique, bidimensionnelle, affective, émotive, animale et la conscience harmonique, tridimensionnelle, mentale, réfléchie, humaine.

A ces quatre consciences, qu'on rencontre dans la vie musicale courante, et qui se présentent dans des dosages multiples et variés, il faut ajouter une conscience supérieure, intuitive, plus synthétique, supramentale, tétradimensionnelle. Cette conscience est l'apanage d'êtres exceptionnels qu'on rencontre non seulement dans la musique, mais dans la science, la philosophie, la religion. Elle se présente, en général, dans la musique, comme une vision instantanée et globale d'une œuvre, parfois non écrite. On rejoint, ici, l'intuition créatrice de BERGSON et, entre autres, les affirmations des mystiques. (...)

PROPOS FINAL

Nous voici au but de notre tâche. Avons-nous réussi à convaincre quelques lecteurs de la noblesse de la carrière d'éducation musicale, ou à vivifier l'enthousiasme de ceux qui l'on déjà adoptée ? Nous l'espérons vivement, car la demande d'éducateurs est très grande à l'heure actuelle, et l'éducation musicale est en passe de prendre sa place dans tous les degrés de l'enseignement. Nous espérons que le lecteur nous saura gré de ne pas avoir fait de la littérature. Nous avons tenté de dire des choses importantes avec des mots simples. Par contre nous l'invitons à transcender les mots par une attitude sensible, intuitive, qui lui permette de prendre contact avec l'unité de la vie musicale humaine et avec les éléments ordonnés qui la constituent.

Evidemment, il faut une mentalité nouvelle pour suivre cette voie ; de grandes erreurs d'intellectualisme ou de matérialisme ont obstrué la voie de l'évolution. La conception de celle-ci, née au XIXème siècle, était restée, comme la psychologie (née à la fin du même siècle) purement matérialiste. Cette conception ne pouvait satisfaire les psychologues intéressés par les arts. La psychologie s'est assez rapidement mise au pas ; quant aux idées concernant l'évolution spirituelle, elles ont de la peine à s'imposer.

C'est pourquoi nous convions constamment les lecteurs à faire preuve de souplesse, d'idéal aussi. Il est indispensable à notre époque de comprendre qu'esprit et matière forment un même tout ; et l'art musical est particulièrement bien placé pour le démontrer.

Nous sommes, évidemment, en réaction contre certains courants modernes qui veulent créer du neuf à tout prix et n'hésitent pas à prétendre qu'il faut faire table rase du passé, ce qui est d'ailleurs pratiquement impossible. Ceux qui comprennent que les racines de l'art ne sont pas dans la matière artistique, mais dans la nature humaine, se rendent compte que ce qui change ne sera que la superficie des choses, l'essence des éléments premiers restant toujours la même.

Lorsque les novateurs travaillent dans la ligne de l'évolution à la fois matérielle et spirituelle, à la révision des valeurs du passé et à ouvrir de nouveaux horizons, ils font œuvre utile. D'autre part, les compositeurs n'ont pas de responsabilités immédiates ; ils sont libres. Il n'en est pas de même des éducateurs ; ceux-ci ont à charge de préserver des valeurs immuables qui ont eu cours à travers tous les siècles. Ce n'est pas une tâche facile, mais elle est réalisable ; nous disons même plus : elle est enthousiasmante.

Nous avons mis en garde contre l'excès d'intellectualisme, un des dangers de notre époque, de notre race même, pour l'art. Pouvons-nous avouer que plusieurs éléments du livre nous sont venus le soir, déjà couché, dans un demi-sommeil Ainsi l'intuition, par-delà l'intellect peut aller « à la pêche » dans le vaste océan de la vie musicale, une et harmonieuse. Aussi, pouvons-nous inviter les jeunes et les moins jeunes à essayer de dépasser le cérébralisme en prenant contact, par exemple, avec la pensée et l'attitude des Orientaux.

Il s'agit d'aller vers le secret des choses, vers leur essence, en mettant les détails et les choses superficielles à leur place. Cela peut se faire plus aisément au début de l'éducation musicale que plus tard où l'on a souvent sauté les étapes. Il faut devenir intelligent sans quitter les lois de la vie, c'est-à-dire être pratique, positif, tout en laissant la porte ouverte à l'irrationnel.

Quand un compositeur actuel, ALBERTO GINASTERA, dit : « La composition est une question d'état de grâce », il dénonce une grande vérité. De même, lorsque PAUL DUKAS affirme : « Il faut savoir beaucoup et faire de la musique avec ce qu'on ne sait pas ». il dit une chose valable, et il ne cherche pas à faire de l'esprit, il dit ce qui se passe en lui quand il travaille.

En fait, il faut arriver à saisir la nature profonde des choses — en toute relativité, bien entendu — et le reste viendra par surcroît avec le travail et, surtout l'amour de la musique.

Le nombre d'élèves, leur nature, parfois difficile, le manque de matériel, rien n'arrêtera l'éducateur qui possède les principes de vie ; il est créateur selon les lois de la vie qui, elle, est sans limites, sans restrictions. D'ailleurs, nous croyons que les professeurs d'éducation musicale qui partagent notre idéal, se rendent compte, par leur activité, qu'ils sont sur la bonne voie, celle de la régénération et non sur celle de la décadence.

Aussi, nous croyons pouvoir dire qu'on n'emploiera jamais des mots assez grands pour parler du noble art qui est le nôtre : la musique, et qu'on n'aura jamais trop de respect pour l'éducation musicale qui le sert.

EDGAR WILLEMS.

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, Avenue Hoche - 75008 PARIS - Tél. : 924.01.46

MUSIQUES POUR HARMONIES

A. AMELLER. — CRESCENDO pour Orchestre d'Harmonie.

J. CHAILLEY. — MORS EST ROLANZ pour musique d'harmonie. Orchestration Désiré Dondeyne.

R. DIEDERICH. — PRELUDE ET FUGUE pour Orchestre d'Harmonie.

R. MIGNION. — DOUCE LORRAINE Rapsodie pour harmonie ou Fanfare.

J. SEMLER-COLLERY. — DIVERTISSEMENT BURLESQUE pour Orchestre d'Harmonie.

D. CIMAROSA. — CONCERTO pour Hautbois avec accompagnement de musique d'Harmonie. Arrangement Philippe ROUGERON.

A. VIVALDI. — CONCERTO pour deux trompettes avec accompagnement de musique d'Harmonie. — Arrangement Philippe ROUGERON.

EN PREPARATION :

Carl STAMITZ. — CONCERTO pour clarinette et Musique d'Harmonie. — Arrangement Philippe ROUGERON.

Éditions CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz - PARIS-VIII[e]
Tél. 266.62.97

Extrait du catalogue MUSIQUE pour CUIVRES

	Prix au 1er sept. 1976 - H.T.
BARBOTEU — VINGT ETUDES CONCERTANTES pour cor (enregistrées sur disques ERATO)	41,75
— DIVERTISSEMENT pour tuba basse en ut et quatuor de cuivres (enregistré sur disques ERATO stu 70959)	38,50
— TOURNOI percussion (enregistré sur disques ERATO - « Richesses des cuivres » stu 70836)	(à paraître)
DARDENNE — CHRISTIA suite pour 3 cors	17,60
BARAT — LES PORCELAINES DE SAXE pour 3 saxo-altos	9,10
— LES TROMPETTES D'EUSTACHE pour 3 trompettes	9,10
DEPELSENAIRE — MATIN DE CHASSE pour trompettes-timbales	16,50
PICHAUREAU — CINQ CONCERTINI MINUTE pour trompette ou cornet et piano	41,80
— pour trombone et piano	21,15
ENSEIGNEMENT	
BICHON — METHODE DE SAXOPHONE, préface M. MULE (2 Vol.)	39,60
DESPORTES — 25 SOLFEGES ELEMENTAIRES (2 Vol.)	39,60
— 25 Leçons de Solfège :	
Cours moyen 5 clés	39,60
Cours supérieur 7 clés	39,60
PAGE — METHODE DE HAUTBOIS, préface P. PIERLOT	36,65
SOUBEYRAN — LECTURES DES NOTES (avec curseurs) 2 Vol.	20,60
— Rythmiques, instrumentales, chantées	25,70
TRILLON — SOLFEGES et LECTURES INSTRUMENTALES pour :	
guitare	20,50
guitare-clarinette	24,20
clavier et harpe (3 Vol.)	15,75 - 21,20
contrebasse et violoncelle	26,40

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dolnet

66, rte de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

Manifestations 1976

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
13 juin 1976	JONZAC (Charente-Maritime)	Concours national ouvert à toutes formations.	M. James COUILLAUD, Saint-Simon-de-Bordes, 17500 Jonzac.
13 juin 1976	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Concours de batteries.	M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410 Pelussin.
19 et 20 juin 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
20 juin 1976	DOULLENS (Somme)	Concours interfédéral de musique ouvert à toutes formations.	M. Michel BRISSE, directeur de l'Harmonie Doullens-Barly, 31, rue Watteau, 80000 Amiens.
26 et 27 juin 1976	MACON (Saône-et-Loire)	Concours international de Macon.	Concours International de Macon, 3, rue de la Préfecture, 71000 Macon.
27 juin 1976	LE TOURNE (Gironde)	Concours fédéral annuel organisé par l'Union des B.B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. Ouvert aux Sociétés de B. et Batteries-Fanfares.	Mme BARREAU, à Tabanac, 33550 Langoiran.
		CONGRES	
13 juin 1976	ST-LAURENT-EN-GRANDVAUX (Jura)	Congrès fédéral Franche-Comté et Territoire de Belfort.	M. Gilbert CRETIN-MAITENAZ, président de la Société Musicale « Orchestre Champêtre », 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux.
20 juin 1976	SCORBE-CLAIRVAUX (Vienne)	Assemblée Générale de l'U.D.	M. BARTHEL Albert, Président, à Scorbe-Clairvaux, 86140 Lencloître.
26 juin 1976	TOURNON (Ardèche)	Congrès de la Fédération du Sud-Est.	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
26 septembre 1976	CHASSENEUIL (Vienne)	Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest .	
3 octobre 1976	CHAMBERY (Savoie)	Assemblée générale de l'Union départementale - Célébration du 50ème anniversaire de l'U.D. (Conservatoire, 9 h. 30).	M. Serge HERLIN, Conservatoire National de Musique, 2, rue Macornet, Chambéry (73000).
10 octobre 1976	MONTELIMAR (Drôme)	Assemblée générale de la Drôme (9 h. 30).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
17 octobre 1976	TOURNON (Ardèche)	Assemblée générale de l'Ardèche (mairie, 10 h.).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
23 octobre 1976	LYON (Rhône)	Assemblée générale du Rhône (15 h., M.T.C., 101, Bd des Etats-Unis).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
24 octobre 1976	THONON-LES-BAINS (Haute-Savoie)	Assemblée générale de la Haute-Savoie (15 h.).	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
24 octobre 1976	CABOURG (Calvados)	Congrès de la Fédération musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir.	M. André Potit, président, 100 ter, Bd Herbet-Fournet, 14100 Lisieux (tél. 62.16.47).
		FESTIVALS	
Mai à septembre 1976	SAINT-MALO (Ille-et-Vilaine)	Festival de musique permanent.	M. le Président du Comité des Fêtes, hôtel de ville, 35400 Saint-Malo.
12 et 13 juin 1976	BOURG-DE-THIZY (Rhône)		M. H. LAGER, président, 10, Bd Alsace-Lorraine, Bourg-de-Thizy, 69240 Thizy.
12 et 13 juin 1976	SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône)	Festival Groupement Saint-Genis-Laval.	M. L. ABRAM, 2, place Jaboulay, 69230 Saint-Genis-Laval.
13 juin 1976	GENAY (Rhône)	Festival Groupement Neuville-sur-Saône (Rhône).	M. le Président de la Fanfare de Genay (69730).
13 juin 1976	METZERVISSE (Moselle)	Festival.	M. André COSTA, Président, 12, Route Nationale, 57940 Metzervisse.
13 juin 1976	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival.	M. Michel ALCARAZ, secrétaire, 1, rue Martin-L'Huillier, 57170 Château-Salins.
13 juin 1976	COURSAN (Aude)	Centenaire Harmonie Républicaine, Festival de Musique.	M. SARZI, 3, rue des Fossés, Narbonne (Aude).
13 juin 1976	MANOM (Moselle)	Festival.	M. André SIBLER, Président, 7, rue du Château-d'Eau, Basse-Ham, 57110 Yutz.
13 juin 1976	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival - 20ème anniversaire.	M. François WEBER, 25, rue du Cimetière, Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande.
13 juin 1976	SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE (Loire)	Festival de musique.	M. Victor GUERRY, Le Mas, Saint-Julien-Molin-Molette, 42410 Pelussin.
13 juin 1976	BELVES (Dordogne)	Festival de musique et de majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne organisé par la Société Musicale « Accordéon-Club de Belves ».	M. André CHEYROU, 24170 Jolimont-à-Belves.
13 juin 1976	SAINT-AMAND-DE-BOIXE (Charente)	Festival de majorettes.	Mme LINKENHELD, 7, allée Castaigne, 16000 Angoulême.
13 juin 1976	TOURS (Indre-et-Loire)	Union des Sociétés Musicales de La Fuye. Festival Tours-Sud.	M. GERBAULT, 70, rue des Docks, 37000 Tours.
13 juin 1976	VERVINS (Aisne)	Festival départemental de musique.	[illegible], PICHERIN, secrétaire général, 02350 Notre-Dame-de-Liesse Tél. (23) 22.20.83.
18, 19 et 20 juin 1976	MONTBELIARD (Doubs)	Festival Régional des Sociétés Musicales et Chorales du Pays de Montbéliard.	Mme Chantal COURTOT-RENOUX, 23 bis, Grand'Rue, 90400 Trevenans-Nord.
19 et 20 juin 1976	CREUTZWALD (Moselle)	Festival du 50ème anniversaire - Chorale « La Houve ».	M. Alfred ROTH, président, 30, rue des Amandiers, à Creutzwald.
19 et 20 juin 1976	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival.	M. René JOLIVALT, 23, Fg Rastenne, 57330 Hettange.
19 et 20 juin 1976	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival.	M. Jean-Pierre ARTAUD, secrétaire, 5-329, rue Théodore-de-Gorgan, 57000 Metz-Devant-lès-Ponts.
19-20 juin 1976	ETIVAL-CLAIREFONTAINE (Vosges)	Festival de musique.	M. MONNIOTTE, « Les Breuchottes », 88200 Remiremont.
20 juin 1976	DOULLENS (Somme)	Festival et concours inter-départemental.	M. Michel Brisse, directeur de l'harmonie, Doullens-Barly, 31, rue Watteau, 80000 Amiens.
20 juin 1976	LA TRESNE (Gironde)	Festival de batteries et batteries-fanfares organisé par « L'Indépendante » de La Tresne.	M. DUFOIS Ferdinand, chef - directeur au bourg à La Tresne (33360).
20 juin 1976	SAINT-CIERS-DU-TAILLON (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Claude VIAS, Saint-Ciers-du-Taillon, 17240 Saint-Genis-de-Saintonge.
20 juin 1976	SCORBE-CLAIRVAUX	Festival Departemental.	M. BARTHEL Albert, Président, à Scorbe-Clairvaux, 86140 Lencloître.
20 juin 1976	MODANE-FOURNEAUX (Savoie)	Festival de l'Union départementale.	M. Maurice JAMET, 25, rue des Trois-Maries, Modane 73500.
20 juin 1976	NEUVILLE-LES-DAMES (Ain)	Festival du Groupement des Combes	M. BERGERAT Robert, chef « Echo du Renom », Neuville-les-Dames, 01400 Châtillon-sous-Chalaronne.
20 juin 1976	CHARBONNIERES (Rhône)	Festival avec épreuves de classement.	M. J.-M. COLLEN, Casino de Charbonnières-lès-Bains (69260)
20 juin 1976	SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE (I.-et-L.)	Festival et Concours réservé aux Sociétés du Département.	M. GAUME, Sainte-Maure-de-Touraine 37800. — ou M. DORIZON, 4, rue Grécourt, 37000 Tours.
27 juin 1976	MONNAIE (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. LOYAU, La Concorde-Monnaie, (37380).
27 juin 1976	FROMENTIERES (Marne)	Festival de musique par la Fanfare « Les XIII ».	M. Bernard CRAPART, à Fromentières, 51210 Montmirail (Marne).
27 juin 1976	BROYES (Marne)	Festival de majorettes, « Etoile Broyonne ».	Siège social de la Société, mairie de Broyes, 51120 Sezanne.
3 et 4 juillet 1976	SALLES-EN-BEAUJOLAIS (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche.	M. le Président de la Fanfare, 69460 Salles-en-Beaujolais.
4 juillet 1976	ATHEE-SUR-CHER (Indre-et-Loire)	Festival cantonal.	M. BENOIT Marcellin, Athée-sur-Cher (37320).
4 juillet 1976	CHEMILLE-SUR-DEME (Indre-et-Loire)		M. DELABY, Chemille-sur-Deme (37370).
4 juillet 1976	CHANNAY-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival intercantonal de musique - Channay-S/Lathan.	M. Lucien BERGE, «Réveil Musical» Courcelles-de-Touraine, 37330 Château-la-Vallière.
4 juillet 1976	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival.	M. Santiago CASTANEDO, 14, rue du Dragon, 57450 Farebersviller.
4 juillet 1976	DISTROFF (Moselle)	Festival.	M. Roger RITTIE, 14, rue du Château-d'Eau, 57134 Distroff.
4 juillet 1976	LESTERPS (Charente)	Harmonies, Fanfares de marche, Batteries simples, Batteries-Fanfares, Majorettes.	M. Jean BARBIER, 71, Route de Poitiers, 16500 Confolens.
4 juillet 1976	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival de musique.	M. Alcide SUIRE, Saint-Fort-sur-Gironde, 17240, Saint-Genis-de Saintonge.
11 juillet 1976	LES HERMITES (Indre-et-Loire)	Festival cantonal. — Fanfare Républicaine.	M. BOURGEOIS Marcel, Les Hermites (37400).
11 juillet 1976	KIRCHNAUMEN (Moselle)	Festival.	M. René MICHELS, Ecole Obernaumen, 57480 Sierck.
25 juillet 1976	OUINCIE (Rhône)	Festival du Groupement des Trois Cantons (Rhône).	M. le Président de la Fanfare, 69430 Quincie.
15 août 1976	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Réservé aux Sociétés insulaires.	M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand-Rue, Gomelange, 57220 Boulay.
21-22 août 1976	GOMELANGE (Moselle)	Festival.	

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de **127 F par personne** (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : **S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37**

SOCIETES DE MUSIQUE, DE MAJORETTES

Pensez dès aujourd'hui à offrir en fin d'année à vos amis, membres honoraires, un

Calendrier

personnalisé à votre société.

Demandez catalogue et échantillons gratuits à :

l'IMPRIMERIE SIMATIS — 42100 - SAINT-ETIENNE

PORTES OUVERTES A LA 7ème DIVISION

Le samedi 27 mais, l'état-major de la 7ème division a présenté à Mulhouse ses formations musicales dans le cadre d'un bilan de ses activités ayant des « retombées » civiles.

M. Seel, adjoint au député-maire de Mulhouse, M. Poletti, directeur du conservatoire de Belfort ; M. Delmotte, représentant le directeur de l'école de musique de Mulhouse, étaient les invités du général Biré avec quelques cent cinquante spectateurs dont la majorité était des présidents de formations musicales du département.

La participation de la Musique du 153ème Régiment d'Infanterie sous la direction du capitaine Clauss, des Fanfares du 8ème Régiment de Hussards et du 30e Groupe de Chasseurs dirigées respectivement par l'adjudant-chef Richini et l'adjudant Anselme, a permis à tous de constater la qualité de ces ensembles et de se renseigner sur les musiques militaires auprès de leurs chefs et des jeunes musiciens appelés et engagés.

La première Académie Musicale d'Eté en Corse, se tiendra en Ajaccio du 11 au 22 août inclus.

Cours de niveau moyen et d'interprétation : violon, Annie Jodry ; violoncelle, François Morin ; flûte, Marcel Pozzo di Borgo ; guitare, Maurice Rosset, Geneviève Chanut ; piano : Raffi Pétrossian ; orgue, Georges Delvallée ; ensemble instrumental, Jean-Jacques Werner.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat du Conservatoire Municipal de Musique de Fresnes, 10, rue Roger-Salengro, 94260 Fresnes, tél. 666.03.14.

Des concerts sont prévus.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F. la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles + T.V.A. 20 %

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...) 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Harmonie d'ALBERTVILLE (Savoie) (1ère div.) faciliterait installation à dessinateur expérimenté à musicien amateur jouant de préférence instrument grave. Ecr. M. ROSSET, 19, rue Clemenceau, 73200 ALBERTVILLE.

■ Ville de MOREZ (Jura) recherche Sous-Chef pour son Harmonie municipale avec Batterie-Fanfare. Il devra seconder le directeur actuel pour la formation d'élèves de l'Ecole de Musique. Ecr. avec références et prétentions à M. le Maire de MOREZ (39400).

■ Ecole de Musique de BLOIS rech. pour septembre 2 profess. trompette et saxo. 12 h. semaine. Ecr. avec CV à M. PIPELIER, 24, rue Jean-Perrin, 41000 BLOIS.

■ Ecole de Musique NANTUA 01130, rech. pianiste diplômé de Conservatoire ayant connaissance méthodes actives (MARTENOT) pour enseignement piano (16 h.) et éducation musicale (4 h.). Statut municipal. Adresser C.V.

■ Ecole de Musique NANTUA 01130, recrute professeur de violoncelle connaissant méthode MARTENOT et SUZUKI. 20 h. d'enseignement par semaine. Statut municipal. Adresser C.V.

■ Musique Municipale de BONNEVILLE (Haute-Savoie) offre à 2 musiciens (trompette, cornet ou bugle) deux places de régleurs OP1 et OP2 sur machines automatiques, connaissances pneumatiques exigées pour travail en équipe de 8 heures. Société SCAMEA Bouglos Marchal à MARIGNIER 74, à 7 km de Bonneville, transport assuré, logement assuré à Bonneville. Ecr. MUSIQUE MUNICIPALE DE BONNEVILLE, BP 10, 74130 BONNEVILLE.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Diplômé d'Etat, prendrais direction Harmonie-Fanfare, Ecole de Musique. Ecr. au journal sous No 300.

■ Professeur de guitare et luthiste, cherche poste, de préférence Sud de la France. Ecr. M. B. RAFFIN, 3?, rue A.-Briand, 28300 MAINVILLIERS.

■ Chef de musique. Professeur. Veuf, 53 ans, 1er Prix Conservatoire piano. Chef de musique possédant Baccalauréat en musique et Brevet d'enseignement. Ch. emploi de Directeur Harmonie ou Fanfare. Direction Ecole de Musique et poste de Professeur au Lycée ou Ecoles élementaires, de préférence Sud-Est ou Sud-Ouest. Ecr. au journal sous No 301.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Bellard, 75018 PARIS. Tél. : 606.21.01.

■ Musique Municipale de WERVICQ-SUD 59117 vend 40 tenues bon état, prix très intéressant. Ecr. en Mairie.

■ Vends cor descendant HANS-HOYER (fa, si b), très bon état. S'adr. M. D. FOUBERT, 4, rue du Gén.-Séré-de-Rivière, 75014 PARIS. Tél. 540.91.60.

■ A vendre cor d'harmonie descendant (fa si b) tchèque. Bon état. Ecr. M. Thierry LAURENT, 109, allée du Cône, PERONNAS, 01000 BOURG-EN-BRESSE ou tél. (74) 21.61.84.

■ Costumes Musiciens et Majorettes. Ensembles Majorettes 8 à 16 ans, 25 canotiers blancs ruban rouge, 25 robes rouges brochées or, le tout : 1.000 F. 22 vestes tergal et laine rouges, 12 jupes plissées tergal blanches. Le tout : 500 F. 30 costumes mus. toutes tailles : casquettes, cravates, vestes terg. bleues, pantalons tergal gris. Le tout : 2.000 F. S'adr. à Mme HARANG ou M. CARROUGET, rue de Châteaudun, 28160 BROU. Tél. (38) 98.00.64.

DIVERS

■ Pour harmonie et fanfares : 1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Mesly-du-Maine le 6 mai 1973 ; 2) « Salut du 117ème R.I. », marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974 ; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau (orchestre complet avec conducteur) : Harmonie : 20 F ; Fanfares : 17 F. Parties séparées 1 F, envoi franco. Remise 10 % aux sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur - Compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

■ REALISATION DE DISQUES, BANDES CASSETTES à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place par spécialistes. M. MOUREAUX-NERY, 92, rue de la Pompe, 75116 PARIS. Tél. : 553.47.15.

■ DISQUES haute qualité réalisés d'après vos propres enregistrements ou nos prises de son (studio ou domicile). PRODUCTIONS MF, 19 rue des Trois-Territoires, 93100 MONTREUIL. Tél. : 287.16.52.

■ 1.500 Francs Violon LABERTE et [illegible] 1927 No 6030. S'adresser à M. Georges BRUN, 24, av. Clemenceau, 24200 CARPENTRAS. Tél. 63.13.73.

■ A vendre basse si b MILLEREAU, bon état. S'adr. M. GOULEY, 16, place Claude-Debussy, 14107 LISIEUX.

CONCOURS

VILLE DE DOLE (Jura)

Conservatoire de Musique et de Danse Classique, Ecole agréée 2ème degré.

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un **Professeur titulaire** de FLUTE et SOLFEGE COMPLEMENTAIRE. Ce concours aura lieu au Théâtre municipal, rue Mont-Roland à DOLE, le samedi 25 septembre 1976, à 9 heures. Entrée en fonctions le lundi 11 octobre 1976. Les dossiers de candidature devront parvenir à M. le Maire de DOLE, avant le 15 septembre 1976, date limite. Pour tous renseignements complémentaires, écr. à M. le Directeur, Conservatoire de Musique et de Danse Classique, 9, av. Aristide-Briand, 39108 DOLE CEDEX

La ville de GAP ouvre un concours pour une place de **Professeur de TROMPETTE. Concours le mercredi 30 JUIN 1976.** Pour tous renseignements écr. à : Conservatoire Municipal de Musique, 10, av. Maréchal-Foch, 05000 GAP.

Morceau imposé : Concerto pour trompette, de Hummel, 2ème et 3ème Mouvements.

Un morceau au choix : Concertino, de Dolerue ou Caprice, de Bozza, ou Concertino, de Max Dubois, aux Edit. LEDUC. Ou un morceau de même niveau.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

ARDENNES

Avril à la F.M.A.

Sur le plan fédéral, le mois a été marqué par la réunion du conseil d'administration qui, le 15 avril, a enregistré la démission de M. Beauflis de Rimogne. Le CA a décidé la création d'un diplôme pour 10 ans de service et d'une médaille pour 15 ans. Il a organisé les examens fédéraux du 9 mai et discuté de l'organisation du congrès fédéral du 23 mai en regrettant que trop peu de sociétés y assistent effectivement.

L'Harmonie Municipale de Mézières-Charleville est passée sur FR 3 et l'Orchestre Junior (dont plusieurs éléments ont suivi le stage de sélection de Toucy) a donné son premier concert, devant 200 personnes, avec « Scènes pittoresques », « Le Calife de Bagdad », « Sur un Marché Persan », « Porgy and Bess », etc., tout en répétant avec ses aînés des parades en plein air pour le déplacement de Dulmen (RFA).

L'Harmonie SNCF (dont l'orchestre bavarois anime maintes choucroutes-parties) a ouvert ses concerts de printemps avec des morceaux modernes (Ouverture printanière, Croisière à Las Vegas, Show-Boat, etc.) tandis que le directeur de l'Harmonie Sainte-Cécile, Gabriel Laurent, a reçu la médaille de vermeil « d'art, sciences et lettres ».

« La Nouzonnaise » continue sa nécessaire collaboration avec « Les amis réunis » de Muno ; les « Enfants d'Yvois » de Carignan l'ont suppléée, du fait d'un déplacement à Neufchâteau (Vosges) pour le congrès départemental des Médaillés Militaires, le matin du dimanche 4.

Sous la présidence de M. Pihot (président fédéral), l'Harmonie Municipale de Vouziers, avec ses majorettes, s'est taillée un succès notoire lors de son concert de printemps axé sur l'opérette « Véronique », ainsi qu'à la fête de la bière à Stenay. Vouziers se prépare à accueillir la musique principale de la Légion Etrangère pour les fêtes de l'Ascension, alors que celle des « Equipages de la Flotte » (de Brest) sera à Carignan les 22 et 23 mai.

Dans la pointe de Givet, le mois a été aussi animé. L'UM Nouzonnaise a arboré des équipements neufs (fourragères, gants et flammes) pour l'inauguration de la quinzaine commerciale et la fête du travail. Cette société prépare un concert de gala pour Sedan, le 26 mai ; le concert d'ouverture du congrès fédéral le samedi 22 mai et un concert à la Foire de Charleville-Mézières, le vendredi 11 juin.

Le nouveau directeur, M. Jean Balay, de l'UM Revinoise, a donné son premier concert à Revin auquel assistait le président fédéral. Au programme figuraient des œuvres de Gounod, Delibes, Rossini, Allier, etc. et plusieurs duos de clarinettes par le sous-chef J. Berton et un de ses élèves de 16 ans, E. Weber. Fief de la bonne musique populaire, Revin a toujours dans ses murs l'une des meilleures sociétés du département.

L'Harmonie des Deux-Vireux a payé son tribut au destin avec le décès de Narcisse Decouvreur, qui fut un de ses piliers durant 50 ans. Elle prépare son concert pascal : « Les Cloches de Corneville », « Vieux camarades », « Les raisins de la Moselle », « 1900, Joyeuse époque », etc.

Touchée par le décès (31-3) de l'animateur de sa Batterie-Fanfare (G. Bertrand), l'Harmonie Municipale de Givet a offert, à l'église, un concert spirituel comprenant notamment : « Marche des ruines d'Athène », « Ave Verum », « Cavalleria Rusticana », « Judex », etc.

Dans l'ouest, la « Fanfare de Rocroi » a salué musicalement le mariage du fils de son sous-chef, l'Eveil de Signy-l'Abbaye s'est bien réveillé de sa crise interne pour la Journée des Déportés, tandis que l'Harmonie Municipale de Rimogne continue sa progression et atteint l'effectif de 40 membres pour ses répétitions désormais autonomes. Les Mazures et Renwez restant toutefois ses associés. Enfin, dans le cadre « d'avril à Rethel », l'Harmonie Municipale de cette ville a offert à ses mélomanes : « Le ballet de la Source », « Faust », des valses de Strauss, etc.

Il va sans dire que toutes les sociétés fédérées ont participé aux cérémonies nationales de la « Journée des Déportés » du 25 avril.

BOUCHES-DU-RHONE

Chez les « Tambourinaire de Santo-Estello ».

Délégué par le président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône, M. Félix Faure a remis récemment, au nom du secrétaire d'Etat à la Culture, le diplôme et la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales à M. Charles Blache, secrétaire adjoint des « Tambourinaires de Santo Estello ».

Nous sommes heureux d'adresser nos plus chaleureuses et sincères félicitations au sympathique et dévoué récipiendaire pour cette nouvelle distinction si largement méritée.

CENTRE

VICHY

Saison thermale 1976
Concerts par l'harmonie municipale au kiosque de la Source de l'hôpital

JUIN : Mercredis 2, 9, 16 et 23 à 21 h.
JUILLET : Lundis 5, 12, 19 et 26 à 21 h.
AOUT : Lundis 2, 9, 23 et 30 à 21 h.
SEPTEMBRE : Lundis 6 et 13 à 21 h.

Réunion du Comité de Direction de la Fédération Musicale du Centre, du 10 avril 1976.

Cette réunion s'est tenue dans la salle Berlioz du Conservatoire de Musique de Vichy, 96, rue Maréchal-Lyautey, le dimanche 10 avril 1976, à 10 h.

Elle était présidée par M. Relin, vice-président de la Confédération Musicale de France et président de la Fédération Musicale du Centre. Etaient présents : MM James, trésorier général de la FMC et les vice-présidents : Docteur Delfay, pour la Creuse, et Julien, pour la Nièvre MM. Troubat et Gaillard, respectivement vice-présidents pour l'Allier et pour la Corrèze, ainsi que M. Delgouffre, trésorier général adjoint, délégué au service des assurances, étaient excusés.

Le secrétariat de séance était assuré par M. Julien.

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Le président informe les membres présents des modifications importantes survenues au bureau de la CMF et fait un compte rendu succinct des débats qui se sont déroulés à Paris les 11, 12 et 13 mars écoulés.

Les principaux sujets abordés, en dehors des rapports traditionnels : finances, assurances, médailles et récompenses, journal confédéral et examens d'élèves, ont surtout porté sur les orchestres juniors et plus particulièrement sur l'administration et le fonctionnement du Centre de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy. Son activité portera sur les stages pour musiciens (solfège, instruments et direction) ; sur la préparation au certificat d'aptitude à l'animation et à la direction des Sociétés Musicales d'Amateurs, et à la formation de l'Orchestre National Junior. Ce centre, s'il est donc indispensable et son but indiscutable, et dont l'action va se faire sentir très rapidement, nécessite des fonds importants tant pour le règlement de factures en cours que pour la finition de la 2ème tranche de travaux.

La CMF envisage de procéder à un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne d'Auxerre, mais ce ne sera pas suffisant.

A ce sujet, M. Julien intervient et propose une action qui pourrait rapporter beaucoup d'argent à la CMF, sous forme de contribution volontaire et de solidarité de UN FRANC par chaque musicien fédéré. Un article sera inséré dans ce sens dans le journal confédéral.

Enfin, le président annonce que des commissions seront désignées et constituées à l'échelon national. Elles pourront comprendre non seulement des membres du conseil d'administration, mais également des membres pris en dehors du conseil.

CONGRES — CONCOURS ET FETE FEDERALE DE GANNAT (Pentecôte 76)

Par suite de circonstances spéciales indépendantes de la volonté des organisateurs, le concours de musique et la fête fédérale de la FMC, qui devaient se dérouler à Gannat (Allier) pour la Pentecôte 1976, n'auront pas lieu. De ce fait, il est évident que le congrès qui devait se tenir en cette ville à cette occasion ne pourra pas, non plus, avoir lieu.

Il sera donc repoussé en octobre, vraisemblablement le 10 ou le 17. M. Julien envisage de l'organiser à Nevers. Il entreprendra des démarches immédiates dans ce sens et informera dès que possible le président des résultats de celles-ci.

Une aide de 500 F serait alors attribuée à la Nièvre, par la FMC, si des difficultés financières se faisaient jour.

FESTIVAL DE VILLEFRANCHE-SUR-ALLIER (13 juin 1976)

Le Comité de Direction décide qu'une subvention chiffrée entre 300 et 500 F maximum sera allouée à cette ville en fonction du nombre de sociétés participantes (environ 60 F par société).

Le patronage de la FMC est accordé et cette manifestation pourra prendre le nom de « Fête Départementale de la Musique ».

CONCOURS DE LA LYRE D'OR DE VICHY (19 et 20 juin 1976)

Actuellement quatre sociétés sont inscrites :

— L'Harmonie de la RATP de Paris,
— L'Harmonie Philips de Hollande,
— Une Harmonie Luxembourgeoise,
— Une Harmonie Allemande.

Une Harmonie de Bologne (Italie) et une autre de Sofia (Bulgarie) ont demandé à être admises.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (MEMBRES RENOUVELABLES)

Le président Relin remet à chacun des membres présents la liste des administrateurs dont le mandat arrive cette année à expiration, ainsi que celle des postes vacants par suite de démission.

Chaque département fera des propositions lors du congrès d'octobre.

M. Julien demande si l'honorariat ne pourrait être conféré aux personnes démissionnaires qui auraient rendu de grands services à notre Fédération.

EXAMENS D'ELEVES 1976

M. Relin remet, à titre confidentiel, à chaque président départemental, le programme des épreuves aux examens fédéraux 1976. Les instructions relatives à ces examens n'ont pas subi de changement par rapport à 1975. Ces dernières devront donc continuer à être appliquées.

Les procès-verbaux de ces examens devront lui être adressés avant le 15 juillet 1976.

QUESTIONS DIVERSES

— **Prêt à la CMF**

Les intérêts échus de la somme de 5.000 F prêtée à la CMF, pour le Centre de Toucy, devront être versés et le président propose que la somme représentant ces intérêts serve à venir en aide aux stagiaires de notre Fédération, de condition modeste, et participant aux seuls stages de Toucy.

— **Subventions départementales**

Celle de l'Allier a été maintenue. C'est une somme de 1.000 F qui revient donc à la FMC.

Quant à celle versée par le Conseil Général de la Nièvre, elle a été rétablie sur intervention personnelle de M. Julien et portée à 2.000 F au lieu de 1.000 F.

— **Cotisations**

Compte tenu de la part minime conservée par la FMC sur le montant des cotisations annuelles versées par chaque société (et cela en tenant compte du relèvement du prix de l'abonnement au Journal confédéral inclus dans cette cotisation ainsi que du montant de la cotisation nationale) une augmentation de cette cotisation est suggérée ; elle sera proposée au conseil d'administration et devra être entérinée par le congrès.

Le président propose de porter le montant de la cotisation annuelle de 50 à 60 F par société et de 1 F à 1,50 F par musicien, à compter du 1er janvier 1977.

Il rappelle que les cotisations sont dues à compter du 1er octobre, pour l'année suivante. En 1976, cette demande ne sera faite auprès des sociétés qu'après la décision prise en octobre par le congrès au sujet de ces cotisations.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Relin lève la séance à 13 h.

Le Secrétaire de séance,
Jean JULIEN.

CHAMPAGNE ET MEUSE

VITRY-LE-FRANÇOIS

MARNE

Concert de l'Ecole Municipale de Musique

Il y a moins de deux ans, l'Harmonie du Cercle des XVII décidait la fusion de son école de solfège et d'instruments avec l'Ecole municipale de musique, récemment créée par la municipalité vitryate.

Le nouveau chef de l'Harmonie, M. Michel Chanut, promu directeur de l'Ecole municipale, ne tarda pas à donner à cet ensemble un essor considérable et jeudi soir, à la salle municipale polyvalente, plus de cinq cents spectateurs n'ont pas regretté leur soirée, à l'occasion du concert donné par les élèves de l'Ecole municipale de musique. Les mélomanes purent applaudir de l'excellente musique interprétée par les jeunes talents qui prouvaient ainsi la qualité de l'enseignement qui leur est prodigué. On notait la présence de MM. Bernard, maire ; Franquet, adjoint au maire ; Desplan, conseiller municipal ; Morin, président du Cercle des XVII, accompagnés de leurs charmantes épouses, ainsi que Mme Lebel, épouse du premier adjoint de Vitry.

Cinquante instrumentistes, soixante choristes, sous la direction de huit professeurs, devaient assurer le déroulement de l'audition annuelle.

Il est difficile de résumer un programme qui ne comportait pas moins de trente-huit numéros, judicieusement gradués dans l'ordre des difficultés techniques, et dont l'eclectisme excluait toute monotonie. Plus difficile encore de désigner nommément les acteurs de cette soirée, dont l'âge s'étala de 6 à 18 ans. Ils sont d'ailleurs tous à complimenter pour leur excellente prestation, souvent en dépit d'un trac intense, à l'image de l'émotion étreignant les papas et mamans.

La première partie du programme était consacrée aux débutants, dont la plupart affrontaient pour la première fois les feux de la rampe, dans les diverses disciplines enseignées : piano, violon, guitare, saxophone, flûte, violoncelle, clarinette, trompette ou accordéon, cha-

cun y mit tout son cœur et recueillit de l'assistance de chaleureux encouragements.

La seconde partie permet d'apprécier les progrès réalisés par les aînés de l'école. Individuellement ou par groupes, par l'exécution d'œuvres classiques et contemporaines, ils firent la preuve de l'excellente formation reçue des éminents professeurs de l'école.

Le bouquet de ce feu d'artifice musical fut l'audition de la chorale d'enfants, soutenue par la classe d'orchestre dans une œuvre très populaire, grand succès de Nana Mouskouri : « L'enfant au tambour » qui, malgré l'heure tardive, il était minuit passé, dut être bissé à la demande d'une foule enthousiaste.

Ajoutons que le rôle ingrat d'accompagnateur était tenu magistralement par Mme Chanut au piano, et M. Doherty à la guitare.

Le grand artisan de cette réussite, le directeur Michel Chanut, et ses éminents collaborateurs sont à féliciter sans réserve pour l'animation et la renommée qu'ils apportent à notre ville.

EPERNAY (Marne)

147ème audition de la Société Philharmonique de Champagne le 11 avril 1976.

Placée sous le haut patronage de M. Marcel Landowski, Inspecteur général de la Musique au Ministère de l'Education, cette audition était présidée effectivement par le Maître Pierre Sancan, 1er Grand Prix de Rome de composition musicale et professeur au Conservatoire Supérieur de Paris.

Le programme, fort bien choisi, débutait par le « Capriccio Italien » de Tchaïkowski. Cette œuvre est un magnifique tableau de genre avec lequel le compositeur a voulu rendre hommage au ciel bleu de l'Italie et aux ruines romaines. Spécialement orchestré par M. Michel Fournier, le fils du directeur, le « Water Music » d'Haendel fit revivre les fastes de la Cour de George 1er en l'an de grâce de 1717. L'interprétation du Prix Moët et Chandon 1976, « Histoires Imaginaires » de J. Petit, nous emmena à l'île de Bréhat, joyau de la Bretagne, rappelant le sortilège breton accompagné par de malicieux « Korrigans ». Une incursion dans la production américaine, avec une sélection d'Airs de Cole Porter était un remerciement à ce grand compositeur, ami de la France venu se perfectionner auprès du Maître Vincent d'Indy. Le folklore scandinave n'était pas oublié avec Peer Gynt de Grieg, partition écrite pour le drame légendaire d'Ibsen. La Philharmonie revenait à ses « premières amours » avec « La Plainte du Clocher » de Guillaume Balay, œuvre avec laquelle la Grande Fanfare fut présentée au compositeur en 1927. Le concert se clôturait par l'agréable divertissement qu'est le Ballet du Cid de Massenet.

Le traditionnel vin d'honneur qui suit l'audition est l'occasion pour le président de Vogüé d'accueillir musiciens et personnalités parmi lesquelles l'on reconnaissait le député Pierre Caurier, Pierre Sancan, compositeur ; M. Carteret, représentant le maire d'Epernay ; M. Bigotte, président de la Fédération ; le représentant de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports ; M. Josse, un ancien du quatuor Mule. Le président félicita les musiciens pour leur attachement à cette grande dame de 54 ans qu'est la Société Philharmonique ainsi que le directeur René Fournier et le directeur artistique Robert Blot.

OGER (Marne)

Soirée artistique organisée par la Musique Municipale d'Oger, le 3 avril 1976.

Soirée réussie, tant sur la qualité que sur l'intérêt qu'elle a suscité. En effet, une assistance nombreuse n'a pas ménagé ses encouragements aux musiciens ainsi qu'aux membres de la troupe théâtrale dans l'interprétation de « l'Inspecteur Grey ».

Une heureuse initiative, dont on doit féliciter le directeur, M. Roger Fierfort, est à retenir : l'interprétation d'un extrait de Carmen, « Le Chœur des Gamins », avec un groupe de jeunes chanteurs accompagnés par la société. Voilà une démonstration qui prouve que pratiquement tous les jeunes aiment la musique ; pour s'en convaincre, il suffisait de constater avec quel élan, quelle ferveur ces enfants participaient à l'action. Il faut leur en procurer l'occasion et les moyens. Le programme comprenait également la Marche Consulaire de Marengo, un extrait des Airs des Cloches de Corneville, Tipperary et le Diable Bleu.

Dans ses quelques mots de bienvenue, le président, M. Marc Fierfort, remerciait particulièrement le maire, M. Chapuis ; M. Maucloir, président de l'Union cantonale, et M. Houlmont, vice-président de la Fédération. Il rappela aussi que la commune d'Oger accueillerait le festival de musique le 11 juillet prochain en souhaitant que tous fassent un effort particulier pour la décoration du village.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

VILLERS-LE-LAC

La réputée Fanfare « La Fraternité » dirigée par M. P. Vuillemin, qui dirige également l'Harmonie Municipale d'Audincourt et son école de musique, ainsi que la Démocrate de Charquemont, fêtera, les 18 et 19 juin 1977, son centenaire. Les sociétés et amis de la région se doivent de retenir ces 2 dates. Le 18 : soirée musicale et de variétés ; le dimanche 19, journée officielle (défilé, concerts, etc.).

ILE-DE-FRANCE

PARIS (Salle Gaveau)

Concert de la Chorale et de l'Ensemble vocal de Sèvres.

Chacun des concerts donnés annuellement par la Chorale et l'Ensemble vocal de Sèvres (Techniciens des Métiers de la Musique) sous la direction de son chef Michel Fleurant, apporte à l'auditeur par la composition des programmes et leur exécution, un vrai plaisir musical. Le concert du 10 mars 1976, placé sous la présidence de M. Ouignard, chargé de mission au cabinet de M. le ministre de l'Education, n'a pas failli à la tradition et a confirmé les éclatants mérites de cette formation que Michel Fleurant anime avec science et enthousiasme et dirige avec autant de délicatesse que d'autorité. Le programme — vaste entreprise — intitulé : « A travers la polyphonie vocale » s'étendait du Moyen-Age au XXème siècle.

Michel Fleurant, toujours soucieux d'offrir à d'autres formations l'occasion de se faire entendre, avait invité à participer à cette soirée, les chorales du Lycée Colbert et du CES Vincent d'Indy, respectivement dirigées par Eliane Chevalier et Claudette Gagnepain. Ce fut la Chorale Vincent d'Indy, composée uniquement d'élèves de 6ème, qui ouvrit le concert avec des chœurs des XIIIème, XIVème, XVème et XVIème siècles, d'auteurs issus d'Angleterre, Allemagne, Italie, la France étant représentée par Claude Le Jeune. Un groupe d'instruments anciens accompagnait ces interprétations ravissantes de justesse et de fraîcheur vocale, sous la direction pleine de grâce de Claudette Gagnepain. Le ténor solo d'un des chœurs, Pierre-Michel Pégaud, s'est montré remarquable.

Apparaissaient ensuite Michel Fleurant, avec l'Ensemble vocal de Sèvres et ses talentueux solistes : Michèle Barbara-Lacou, soprano ; Danièle Robbe, alto ; Pierre-Michel Pégaud, ténor ; Michel Briatte, baryton, et, à la viole de gambe, Xavier Gagnepain, qui faisaient entendre des chœurs de G. Dufay, Claudin de Sermisy, Josquin des Prés, Claude Le Jeune... et en bouquet « Le Chant des Oiseaux » de Clément Janequin où tous ces jeunes artistes rivalisèrent de légèreté vocale.

La Chorale et l'Ensemble vocal terminaient la première partie du concert en interprétant des chœurs de G. Costeley, Roland de Lassus et de Clément Janequin. « La Bataille de Marignan » à laquelle Michel Fleurant avait adjoint quatre vaillants « cuivres » qui, sans dominer les voix, en rehaussaient l'éclat et complétaient cette prodigieuse évocation.

La Chorale Colbert, groupant très jeunes élèves, jeunes gens et adultes, nous conduisait alors, sous la très belle direction d'Eliane Chevalier, de chœurs de François de Boys et Couperin à l'enchanteresse « Pavane » de Gabriel Fauré, Béatrice Choquet prêtant à cette œuvre son talent de pianiste.

Deux chœurs : « Las ! voulez-vous qu'une personne chante » de Robert Planel et « La Musique » de François Ziberlin, nous faisaient, d'exquise façon, aborder le XXème siècle. Ils furent, l'un et l'autre, chantés à ravir.

On doit signaler que les Chorales Colbert et Vincent d'Indy se produisaient là quelques mois après leur formation avec des élèves de 6ème, privés, pour la plupart, d'enseignement musical dans les classes élémentaires et des élèves de 5ème, 4ème, quelques éléments de 3ème et des adultes sans formations musicale particulière. On est émerveillé du niveau vocal et musical si rapidement atteint. Eliane Chevalier et Claudette Gagnepain méritent de biens vives félicitations pour cette réussite due à leur courage, leur talent et à l'adhésion totale qu'elles ont obtenue de leurs choristes.

Le piano succédant à la voix, Mireille Varjabédian et Richard Phillips, dont la réputation de pianistes est bien connue, interprétaient trois pièces pour deux pianos : « Occitania », belle fresque de Roger Calmel, « Prélude pour une comédie » de Guy Delamorinière qui apparut comme un délicat compositeur, et « L'Embarquement pour Cythère » de Francis Poulenc dont la brillante interprétation obtint le « bis ».

Michel Fleurant, la Chorale et l'Ensemble vocal, revenaient sur la scène et on entendit une interprétation inspirée du chœur de Claude Debussy « Dieu qu'il la fait bon regarder ! ». On conservera le souvenir de sa pureté ainsi que de ce moment de sensible perfection... « Trois beaux oiseaux du Paradis » de Maurice Ravel, avec les solistes du quatuor vocal, et « Luire » de Poulenc, précédaient les trois chœurs d'Yvonne Desportes qui devaient marquer la fin du concert : « Une petite pluie frisquette », « Sœur Luc », « Le Moustique », pièces d'une grande difficulté qui furent exécutées avec tout l'humour qu'elles réclamaient, montrant que l'auteur avait merveilleusement allié esprit et musique ! On eut le plaisir d'une seconde audition du « Moustique ». Mireille Fleuri au piano, était une fois de plus parfaite.

Les acclamations qui saluèrent auteurs et interprètes furent chaleureuses et spontanées et les hautes personnalités de l'enseignement et de la musique, présentes à ce concert, s'associèrent pleinement au succès remporté par les « Techniciens des Métiers de la Musique » dont Michel Fleurant a su faire des musiciens à part entière.

Jeannine SEVERAC,
Inspectrice honoraire
de l'Education Musicale.

L'Orchestre d'Accordéons de Paris à Issy-les-Moulineaux

Le 18ème concert annuel de l'Orchestre d'Accordéons de Paris, donné en matinée le 11 avril dernier, en la splendide salle du Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux, fut une belle réussite.

Claude Thomain, qui a repris le flambeau des mains du regretté Etienne Lorin, a voulu avant toutes choses, en ce concert de rentrée, rendre hommage à son maître. C'est pourquoi, après avoir remercié M. Ranck, directeur du théâtre, pour son hospitalité ; Pierre-Marcel Ondher, président-fondateur de l'Association Française « Musique Récréative », présentateur discret et habituel des concerts de l'OAP, a évoqué en quelques paroles judicieusement choisies, la mémoire de celui qui fit tant pour l'accordéon.

La première partie, composée d'œuvres classiques, comportait d'abord l'aimable « Danse Persane » d'Ernest Guiraud, que l'on pourrait qualifier de « petite pièce du musique récréative d'un grand maître » (son auteur ne fût-il pas, en effet, professeur au Conservatoire de Paris, où il forma de nombreux élèves, dont Claude Debussy. Les qualités mélodiques de « La Légende du Graal », pièce symphonique d'Hector Rawson, créée par l'OAP en 1963, nous firent regretter la disparition du compositeur survenue il y a eu cinq ans, en février dernier. Suivirent la bien connue « Pavane pour une Infante défunte » du grand Maurice Ravel ; « A l'aube d'un espoir », belle et vigoureuse partition de Claude Thomain, et la célèbre ouverture « d'Egmont » de Beethoven. Toutes ces œuvres — hormis celles d'Hector Rawson et de Claude Thomain — transcrites habilement par Etienne Lorin, furent dirigées d'une façon magistrale par Claude Thomain qui sut, avec autant d'autorité que d'efficacité, traduire la pensée des auteurs.

Comme il est de tradition dans les concerts de l'OAP, la seconde partie était consacrée à la musique de variétés. « Sur la route » et « Promenade en pédalo sur le lac », œuvres d'Etienne Lorin, démontrèrent une fois de plus à l'auditoire — comme le rappela Pierre-Marcel Ondher — à quel point notre ami disparu était passé maître dans l'art d'écrire de la musique descriptive. En dirigeant son « Divertissement Jazz » déjà entendu aux concerts de l'OAP, œuvre juvénile pleine de gaîté et de contrastes, puis en donnant la première audition de son « Harmonie première », partition solidement construite. Claude Thomain nous prouva, à nouveau, ses qualités de chef et de compositeur. Le pot pourri d'Etienne Lorin, « Paris », terminait en apothéose ce concert hors série.

Bravo Claude Thomain ! Que vous dirigiez le classique dans les plus pures traditions, ou les variétés à « mains nues », avec subtilité et dynamisme, vous nous prouvez que l'OAP continuera avec bonheur à marcher sur la lancée que lui avait donnée son valeureux fondateur Etienne Lorin.

Pierre DEBIEVRE.

NOISY-LE-SEC-PANTIN

Union Musicale des gares de Pantin et Noisy-le-Sec

L'Union Musicale des Deux Gares s'est réunie en assemblée générale le mardi 27 avril 1976, au 104, avenue Jean-Lolive, à Pantin, sous la présidence de M. Marcel Pahin.

Ouvrant les débats celui-ci a d'abord remercié les sociétaires d'être venus en nombre aussi important. Il a exprimé ensuite ses sentiments de reconnaissance aux personnalités présentes : le colonel Charollais, secrétaire général de la Fédération de l'Ile-de-France, et M. Vuilmet, président de l'Harmonie de Pantin et président de l'UD de Seine-Saint-Denis.

Du rapport moral établi par M. Levieux il ressort que les activités de la société ont été nombreuses pendant l'année. Les groupes « Harmonie » et « Variétés » ont en outre, prêté leur concours à une quinzaine de manifestations dont deux dans les maisons de retraite des personnes âgées de Pantin.

Après le rapport financier présenté par M. Lemaire et adopté à l'unanimité, l'assemblée a procédé au renouvellement de son bureau.

Cette sympathique assemblée s'est terminée par un vin d'honneur au cours duquel le colonel Charollais, Commandeur de la Légion d'Honneur, a remis à M. Levieux les insignes de Chevalier des Palmes Académiques. Ce dernier, chaudement applaudi par ses amis, sut trouver malgré son émotion les mots aimables de remerciements pour tous.

Marcel BOUCICAUD.

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 25 avril 1976, l'Estudiantina a donné un concert dans la salle des fêtes Jean Vilar, à Argenteuil, devant une salle comble. Mme Monique Sanchez, 1ère adjointe à la Culture, et M. Jullien, adjoint, représentaient la municipalité. De nombreuses personnalités musicales assistaient à ce concert.

L'orchestre composé de 10 premières mandolines, 11 secondes mandolines, 8 mandoles, 12 guitares, 1 mandoloncelle et 1 contrebasse à cordes, interpréta, sous la direction de Mario Monti, le programme suivant : Demone e Angelo, fantaisie de Henry Bert ; un concerto pour mandoline du XVIIIème siècle, le concerto « Echo » d'Etorardi (1 Allegro, 2) Largo, 3) Minuetto) avec comme soliste Christian Beaudette, concerto orchestré par Mario Monti d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale et qui vient enrichir le répertoire de la mandoline ; l'ouverture très brillante de l'Opéra de Rossini : Il Signor Bruschino.

Venait ensuite un concerto, écrit par un compositeur allemand contemporain, Hans Schmitt, pour accordéon et orchestre à plectre (1) Allegro Modérato, 2) Adagio, 3) Allegretto). L'accordéon est un instrument extrêmement populaire, encore trop contesté par beaucoup de musiciens ; il n'y a guère que 3 ou 4 concerti écrits spécialement pour lui. Le concerto de Schmitt, sous forme de sonate classique, met en valeur les possibilités de l'accordéon et de l'orchestre à plectre. D'une facture moderne où le compositeur emploie la polyphonie, la superposition de thèmes et de rythmes différents, une harmonie très riche et très osée. Il ne peut être joué que par un professionnel et l'accordéoniste Michel Sergy prouva que son instrument a sa place parmi les instruments dits « nobles ». Mario Monti présenta une analyse très compréhensive de l'œuvre et le public sut apprécier cette écriture contemporaine et ovationna les musiciens.

Puis un jeune guitariste de 12 ans, Yannick Soulier, interpréta l'Etude No 6 en Ré Majeur et le Menuet en La Majeur de Fernando Sor ; et la basse Jean-Jacques Doumène, accompagné par l'orchestre, chanta le Chant des Bateliers de la Volga, l'Air de Bartolo du 1er acte des Noces de Figaro de Mozart (la Vendetta), et l'Air de la Calomnie du Barbier de Séville, de Rossini.

L'orchestre continua avec Rêverie de Poète, de Manente ; Sur un Marché Persan, de Ketelbey, et termina par l'ouverture de la Vallée Maudite, du regretté François Ménichetti.

Ce concert très éclectique, donné en l'honneur de la municipalité et des membres bienfaiteurs de l'Estudiantina, fut très apprécié du public qui ne ménagea pas ses applaudissements.

Nous rappelons que lors de l'assemblée générale du 11 janvier 1976, en présence de Mme Monique Sanchez, première adjointe au maire, M. Paul Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France avait remis les décorations suivantes aux musiciens de l'Estudiantina d'Argenteuil.

1) **Médaille de bronze** (10 ans de Société) : M. Pinault Michel, Mlle Perrot Chantal, M. Renvoise Bernard, Mme Renvoise Nicole, Mlle Beaudette Annie.

2) **Médaille argentée** (12 ans de Société) : Mme Olivier Michèle.

3) **Médaille dorée** : MM. Potvliège J.-Roger, Roumy Alain, Mme Granjon Geneviève, M. Dubert J.-Pierre (15 ans de Société) ; Mme Vallée Lucette, MM. Beaudette Eric, Beaudette Christian, Stephan J.-François, Potvliège J.-Luc (16 ans de Société) ; M. Stencel Wladislas (18 ans de Société).

4) **Médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France** : M. Vivant Jacky (21 ans de Société) ; M. Ecole Auguste (29 ans de Société).

5) **Médaille d'honneur dorée de direction** : M. Monti Mario (25 ans de direction).

COLOMBES

Concert et classement de l'Harmonie Municipale.

Le 2ème concert de la saison de l'Harmonie municipale de Colombes, sous la direction de Jean Brouquières, compositeur, a eu lieu le mardi 13 avril, dans les salons de l'Hôtel de Ville. Une assistance nombreuse avait répondu à notre appel, et tous nos amis mélomanes étaient présents.

M. Dominique Frelaut, député-maire, en vacances, s'était excusé, et la municipalité était représentée par M. Le Guernevé, maire adjoint, chargé des Affaires culturelles, ainsi que par M. Cousin. M. Sotura, conseiller général, assistait également à cette soirée. Parmi les auditeurs, nous avons remarqué : MM. Lecoindre et Moret, respectivement président et directeur du Cercle Symphonique ; M. Richard, président honoraire de l'Harmonie, et M. Moricet, directeur honoraire ; M. Varin, président de l'Harmonie de la RATP.

Ce concert revêtait pour nous une grande importance, car nous passions le concours itinérant de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France. Le jury était composé de MM. Gallois, ex-chef de la Musique de l'Air ; M. Delsarte, chef de la Sirène de Paris, et M. Maisonnier, président de la commission technique de la Fédération.

Le concert débuta par « Paso Cabrio » paso-doble de Vlak, suivi par le morceau au choix « l'Ouverture des Maîtres Chanteurs » de Wagner.

L'Adagio pour clarinette de Stamitz, fut joué très finement par un jeune de notre phalange Gilles Sécheresse, lauréat Léopold Bellan. Le morceau imposé « Danse » de Debussy, fut ensuite exécuté.

En intermède, M. Maurice Beaujard, professeur de chant au Conservatoire municipal, obtint un grand succès, avec l'Arioso de Benvenuto, accompagné par l'orchestre.

Le jury ayant exprimé le désir d'entendre l'Ouverture du Roi d'Ys de Lalo, donna l'occasion à M. Beaufreton, professeur, saxophone alto solo, de charmer les auditeurs par sa technique, la maîtrise de son instrument et sa superbe sonorité.

M. Meissonnier annonça alors le verdict du jury : l'Harmonie Municipale de Colombes avec un premier prix accendant est classée en division d'excellence B. Et c'est sous les applaudissements de l'assistance que ce concert se termina par Van der Valk, de Wolfe et Musique aux 4 vents de Roger-Roger.

Un vin d'honneur clôtura cette belle soirée, et l'on trinqua à la prospérité de l'Harmonie. Compliments à notre chef Jean Brouquières et à tous nos sociétaires pour le bon travail de cette année 1976.

L. BAZANIE,
président.

75020 - 403, Rue des Pyrénées

MIDI

Nécrologie

Les sociétés musicales de la région de Montpellier ont appris, avec regret, le décès survenu subitement le mois dernier, de M. Gaston Petit.

Ancien sous-chef de musique de la Légion Etrangère, professeur de trompette au Conservatoire de Montpellier, lauréat du Conservatoire de Paris, le défunt avait prêté son concours à nos sociétés d'amateurs et s'était fait de nombreux amis dans notre région. Toujours prêt à rendre service, par ses conseils, ne dédaignant pas de prendre place parmi les exécutants de nos harmonies populaires, il était apprécié par sa bienveillance, et son talent. Issu d'une famille de musiciens qui tenaient place dans la capitale aux grands orchestres, sa modestie nous permettait de le considérer comme un ami sincère.

Nous offrons à sa famille, l'assurance de notre sympathie et de nos regrets, en cette pénible épreuve.

LE VIGAN (Gard)

Les Enfants du Vigan

Des bords du Rhône au cœur des Cévennes... en musique

Nous recevons de Bagnols-sur-Cèze, les échos du concert donné par l'ensemble des deux harmonies « Les Enfants du Vigan », et les « Inséparables » de Bagnols, le samedi 10 avril dernier, en l'église de cette ville.

Ces échos font état du succès considérable obtenu par cette manifestation, succès dépassant largement les espérances des organisateurs et apportant plein

particulièrement à nos musiciens vignanais, la juste récompense des efforts déployés depuis quelques mois dans ce but.

Il faut dire que tout avait contribué à la réussite de leur expédition sur les bords du Rhône.

Le voyage d'abord : départ l'après-midi, par un temps idéal et à l'heure prévue pour effectuer le trajet dans des conditions parfaites, grâce au car spacieux et confortable, mis à leur disposition par M. René Boutet, transporteur viganais bien connu.

L'arrivée ensuite : accueil plus que chaleureux des amis bagnolais, visite des principaux sites, puis réception dans le cadre magnifique de la Maison de Retraite de Bagnols, dont les aménagements rationnels et modernes font une remarquable réalisation. Aubade aux pensionnaires, particulièrement appréciée de ceux-ci, puis repas en commun dans une salle réservée à cet effet, dans une ambiance où la joie et la bonne humeur ne faisaient pourtant pas perdre de vue aux musiciens, l'objectif qu'ils s'étaient fixé, et auxquels ils voulaient donner le meilleur d'eux-mêmes : le concert, dont l'heure approchait.

Le concert enfin : beaucoup de monde dans l'église paroissiale, beaucoup plus que ne l'espéraient les plus optimistes... Face à cet auditoire, 70 musiciens décidés à se surpasser, et qui allaient, au fil des mesures, faire comprendre au public attentif et déjà conquis qu'il vivait une grande soirée de vraie musique. Les applaudissements allaient crescendo, s'adressant, bien sûr, à l'ensemble mais aussi à la direction talentueuse et passionnée de M. Alain Robert, chef de musique ; au numéro étonnant de classe et de virtuosité réalisé sur son trombone par Monsieur Bartalet ; à l'interprétation magistrale de la partie chantée par Monsieur Bordas, baryton à la voix chaude et nuancée, dans des œuvres très connues. Ces applaudissements allaient aussi à la présentation et aux commentaires de M. Jacques Richard, trait d'union véritable entre Bagnols et Le Vigan, incomparable dans la façon dont il fait partager au public son érudition, sa sensibilité, sa foi, et agrémentant le tout de pointes d'humour dont il a seul le secret. Apothéose, enfin, après le dernier morceau, où le public debout et enthousiaste, acclamait les musiciens et leur en « redemandait » ... Ceux-ci s'exécutant, bien entendu, de bonne grâce et avec joie.

Les responsables bagnolais et viganais pouvaient être satisfaits : La première partie du programme qu'ils avaient tracée, voici quelques mois, s'achevait sur un triomphe véritable, et toutes les conditions se trouvaient donc réunies pour aborder, avec encore plus de conviction et d'enthousiasme, la deuxième partie.

Cette seconde partie se déroula en l'église du Vigan, samedi 24 avril, à 21 h., avec, cette fois, M. Jean Gayraud, chef de musique local, pour diriger l'ensemble, et Mme Maguy Laborie, qui a bien voulu apporter le concours de son grand talent, pour accompagner à l'orgue M. Bordas.

SALINDRES (Gard)

La vie de notre école de musique et de l'Harmonie Municipale.

Parce que, sous la direction aussi compétente que paternelle de M. François Renard, notre école de musique fait preuve, depuis plus de 10 ans, d'une vitalité qui ne se dément pas, une sève jeune et dynamique a été insufflée à notre vénérable Harmonie Municipale qui, bien que septuagénaire, déborde de vie et de rayonnement.

Notre école de musique, dont le nombre d'élèves dépasse la cinquantaine, est devenue, avec l'appui efficace de la municipalité, une institution très valable qui, grâce au dévouement sans répit de M. Renard, son directeur, se maintient à un niveau technique tout à fait appréciable. Plusieurs prix d'excellence en trompette, saxo alto, clarinette, ont sanctionné au cours de ces dernières années, les efforts conjugués du maître et des élèves. Outre le solfège, les classes d'instruments sont abondamment pourvues.

Et c'est pourquoi M. Renard, qui dirige également l'Harmonie Municipale, en admettant les élèves, au fur et à mesure de leur progression, dans les rangs de l'orchestre, augmente le niveau d'efficacité de l'école, en même temps qu'il insuffle, à l'Harmonie, une dynamique constante qui en assure le rayonnement.

Après avoir fêté comme il se doit, sa patronne Sainte Cécile, par une audition particulièrement soignée, à l'église, l'Harmonie Municipale donne, en cours d'année, 4 ou 5 concerts, toujours présidés par M. le maire ou son représentant et suivis par un public de plus en plus nombreux et de plus en plus intéressé. L'année scolaire se termine par une grande soirée musicale, au cours de laquelle Harmonie et Ecole de Musique collaborent à l'occasion de la remise des prix aux élèves et de leur audition.

Si nous jetons un rapide coup d'œil sur les derniers programmes, nous sommes édifiés par leur valeur technique car, parmi les quelque 25 morceaux importants qui les composent nous lisons les noms de Bach, Gluck, Mozart, Vivaldi, Rubinstein, Chopin, Schumann, etc.

Bien sûr, comme il se doit, l'Harmonie Municipale participe activement à la vie de la cité et prête généreusement son concours à toutes les manifestations locales qui le sollicitent.

Evidemment, malgré la compétence du chef et la bonne volonté des jeunes, toutes ces belles réalisations ne seraient pas possibles sans le concours des anciens de l'Harmonie qui restent l'indispensable fondement de ce magnifique édifice. D'ailleurs ce n'est pas une des moindres caractéristiques de notre Harmonie Municipale que cette cohabitation sans heurt ni problème, comme dans une vraie famille, de tous ces musiciens de tous les âges et de tous les horizons.

Puisse très longtemps encore continuer à rayonner notre Harmonie Municipale, grâce au concours précieux de l'Ecole de Musique, grâce surtout, au travail acharné et au dévouement infassable de M. François Renard, sans qui ces splendides résultats n'auraient certainement pas pu être atteints.

Louis CROUZET.

OUVEILLAN

Concert de l'Union Musicale.

Les amateurs de belle musique étaient au rendez-vous pour le traditionnel concert de printemps sous la direction du chef Emile Capman, directeur de l'école municipale de musique.

Dans une salle archicomble, parmi l'assistance nous notons la présence de M. Charles Roux, maire ; Elie Mouret, adjoint, la quasi totalité des conseillers municipaux, l'abbé Planel, curé de la paroisse.

Après quelques paroles de bienvenue et de remerciements, M. Capman présentait le but de cette réunion : d'abord charmer les amateurs de musique classique, ensuite perpétuer cette tradition qui fait de notre village le plus artistique de la région.

Pour débuter, il invita l'assistance à écouter la marche américaine de Bagley « National Emblem ». Les grandes œuvres ne vieillissent jamais, l'Union musicale nous régala ensuite de « l'Ouverture d'Egmont » de Beethoven.

Pour lui succéder, dans la série des ballets célèbres, un choix, celui du « Ballet de la Source » de Léo Delibes. En l'écoutant on croirait entendre cette eau pure dévaler des montagnes pour se perdre dans la plaine. Cor-solo, M. Sabouraud.

« Une soirée près du lac » de Leroux. Une œuvre caractéristique pour hautbois avec accompagnement d'orchestre. L'introduction d'un rythme lourd précède un mouvement de mazurka qui fait ressortir le timbre spécial de ce bel instrument. Hautbois solo, M. Georges Gervais, exsoliste de la Musique des Equipages de la Flotte à Brest, venu renforcer ses collègues ouveillannais.

L'entracte allait permettre aux élèves de l'école municipale de musique de nous faire entendre leur chœur dans une chanson de Chantal Goya « Les jolis fouloards » où une gentille institutrice Lucette Edo renvoya ses élèves dans « Au revoir les enfants ».

Dans une chanson de Pierre Perret « La cage aux oiseaux » nous avons admiré une future écologiste Lydie Edo rendre la liberté au moineau aux soins duquel veillait jalousement et chaleureusement Claude Canals.

La partie musicale reprenait ses droits avec l'œuvre de Bonetzky, auteur contemporain qui vient de mourir il y a à peine quelques années, dont la scène du Châtelet présenta pendant de nombreuses représentations « L'Auberge du Cheval Blanc ». Une sélection de cette opérette, le célèbre tango « Pour être un jour aimé de toi » permit au piston solo Pierre Revel de nous faire constater qu'il n'avait rien perdu de sa forme.

« L'or et l'argent » la célèbre valse viennoise de Franz Lehar interprétée tout récemment à la télé par la Garde Républicaine, continuait le programme.

« Evocacion » paso doble de Cebrian Ce morceau contrairement aux pasos dobles du folklore espagnol, est empreint de mélodie qui fait rêver à la douceur du pays des oranges où il a été composé.

Pour terminer le final légendaire, devenu un classique des concerts de l'Union musicale ouveillannaise « Le chant des adieux » ou confondus musiciens et élèves de l'école de musique nous donnent rendez-vous pour le prochain concert qui pourrait nous procurer une surprise.

COURSAN

A l'église de Coursan, un organiste de douze ans.

Les paroissiens de Coursan n'en sont plus étonnés mais une personne, entrant par hasard dans l'église du chef-lieu de canton voisin de notre ville, marquerait certainement quelque surprise en découvrant aux commandes des orgues un tout jeune musicien, pas encore adolescent...

Car Bertrand Nogarède, petit-fils de M. et Mme Louis Auriol bien connus et estimés dans le bourg viticole des bords de l'Aude, n'a que douze ans et voici guère plus d'un an qu'il a entamé ses études musicales.

Comme il nous l'a dit lui-même la musique cependant a toujours eu pour lui un vif attrait. En particulier, faisant partie du petit groupe des enfants de chœur, il prenait un grand plaisir à entendre lors des offices les harmonies de l'orgue, tenu par M. Jean Mottes, titulaire de l'instrument.

Celui-ci ne pouvait qu'encourager ce penchant naissant en montrant à son jeune compatriote les rudiments. Surtout l'abbé Cazaban, curé de la paroisse sut deviner qu'il ne s'agissait pas là d'un goût passager. Il donna les premières leçons, mit son orgue électrique personnel du presbytère à la disposition du jeune garçon.

Bertrand est élève à Béziers au pensionnat de l'Immaculée-Conception en classe de 5ème. Il bénéficie de la présence dans cet établissement comme professeur de M. Fouquet, ancien directeur de l'école municipale de musique. Outre les leçons de piano de celui-ci, Bertrand peut travailler durant la semaine sur l'instrument du pensionnat, s'efforçant lui-même de se perfectionner. Puis tous les samedis il vient s'exercer sur l'orgue de Coursan.

Et c'est ainsi que depuis quelques temps, le jeune organiste de douze ans se fait entendre aux cérémonies de mariages et assure l'accompagnement musical de la messe du samedi soir, quelquefois aussi de celle du dimanche matin.

Voilà comment Coursan possède très certainement un des benjamins des musiciens d'église de France.

SERVIAN — Carnet de Deuil.

C'est avec une douleur profonde que nous avons appris le décès subit de notre camarade et ami Paul Loubet, âgé de 72 ans.

Paul Loubet était un excellent musicien, jouant du saxophone ténor et avait été durant sa vie entière un brillant défenseur de la musique.

Natif de Servian le 6 février 1904, il fit ses premières études musicales dans ce charmant village situé au Nord de Béziers. Après son adolescence il s'expatria à Clermont-Ferrand où il fut engagé dans la musique créée par la maison Michelin, puis ce fut le service militaire dans la musique du 22ème Régiment d'Infanterie Coloniale à Marseille, où il rencontra M. Sarzi, l'actuel président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi. Après son service militaire il prit sa place de 1er saxo à la musique de Servian jusqu'en 1939 où la guerre le rappela sous les armes. Exploitant la propriété laissée par ses parents, quelques années après il s'expatria à Villevoyrac où il fut désigné comme chef de musique, il y resta 20 années et occupait une place à la mairie. Retraité, il y a quelques années à peine, il coulait des jours paisibles avec son épouse, mais une terrible artérite l'avait atteint lui occasionnant des problèmes de santé. Jusqu'au mardi 20 avril, alors qu'il revenait de prendre l'air dans la campagne printanière, son cœur fut bloqué par un caillot qui le terrassa dans l'affaire de quelques minutes, alors qu'il était à quelques mètres de sa maison. Sa sépulture eut lieu le mercredi 21 avril au milieu d'une foule de parents et d'amis. Sur sa tombe, M. Sarzi, président fédéral, retraça sa vie avec une grande émotion.

En cette pénible circonstance, nous présentons nos biens sincères condoléances à Mme Loubot et ses deux fils ainsi qu'à toute sa famille.

A. SARZI.

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT

Philharmonique Cigaloise Ensemble Musical Cevenol.

Le 20 mars 1976, l'Ensemble Musical Cévenol donnait dans la grande salle du Foyer Socio-Culturel de Saint-Hippolyte-du-Fort son concert de printemps. Un nombreux public était venu encourager nos musiciens et témoigner leur sympathie au nouveau chef, M. Jean Abrassart. On remarquait la présence de M. André Molines, président d'honneur et de Mme ; M. Molines, ancien conseiller général, maire de Saint-Hippolyte-du-Fort ; M. et Mme Vincent, professeur au CEG, président du Centre Culture et Loisirs ainsi que les présidents et présidentes des associations diverses, l'Espérance, le Club du 3ème Age, etc.

Le concert se déroula en deux parties : avant l'entracte, nous entendîmes un pas redoublé intitulé « Simplement » de Saguez ; en No 2, l'Ouverture Fédérale de Blémant, au cours de laquelle nous pûmes apprécier les qualités musicales de nos exécutants, soit dit en passant que pour le moment nous n'avons à l'Ensemble Musical que des musiciens confirmés en attendant que les élèves de l'Ecole de Musique dont notre chef, M. Abrassart, a pris la direction, viennent prendre place au pupitre, aux côtés de leurs aînés ; en No 3, le Prélude et la Marche Triomphale de J.-B. Lulli, où l'on a pu remarquer l'homogénéité du pupitre de clarinettes, dans le prélude et le détaché particulièrement soigné des musiciens dans la Marche Triomphale.

Après l'entracte, nous commencions la partie variétés avec la Novillada, paso-doble de Darling, suivi de Retro-Succès, de Laurent Delbecq, auquel le public ne ménagea pas ses applaudissements prouvant que les grands de la chanson française ne sont pas oubliés. Vint ensuite « A travers nos provinces », fantaisie folklorique très appréciée par les auditeurs. Dans ces fantaisies, les solistes se sont montrés à la hauteur de leur tâche. M. Guy Vigouroux, saxo alto solo dans la chanson assez délicate « Femmes que vous êtes jolies » et un vétéran Jean Mulhaud, trombone à coulisse, se surpassa dans l'air « Les Montagnards sont là ». Un accompagnement souple et très nuancé, peut-être pas assez piano il faut le dire, soutint fort bien les solistes.

Une valse intitulée « La Mare aux Fées », précéda la Kermesse Alsacienne de R. Colteux avec les rythmes du folklore alsacien. Le concert se termina par la Marche Américaine Cincinatti, de James Cower, brillamment enlevée par les trompettes et le chant, mais où se distinguèrent aussi saxophones, trombones et barytons. Les batteurs tirèrent bien leur épingle du jeu, surtout dans les pasos-dobles, marches et pas redoublés. Le public ne ménagea pas ses applaudissements prouvant sa satisfaction aux musiciens et à leur chef, M. J. Abrassard qui conduisit avec maîtrise, sûreté et sage autorité. Les 30 musiciens l'entourent d'une grande amitié, cette amitié réciproque qui a toujours été le principe de la vieille Philharmonique Cigaloise et de la Lyre Sauvaine associées, marraine de l'Ensemble Musical Cévenol, groupant dans sa formation inter-départementale et inter-communale des Gangeois, Sauvains, Pompignonais et Vigaux (tels qu'on nomme les habitants de Saint-Hippolyte-du-Fort). La présentation du concert était assurée par le sympathique président Léo Nicolas, saxo ténor, 70 ans d'âge, rentré à la société en 1919, qui tint le rôle de speaker avec sa verve habituelle mêlée d'une pointe d'humour. Le lendemain dimanche on fêtait avec retard la Sainte-Cécile par le banquet traditionnel à Sauve.

NORMANDIE

DISTINCTION

Nous apprenons avec le plus grand plaisir la nomination de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques de notre ami André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen, directeur de l'Harmonie « La Fraternelle » de Caen, vice-président de la Fédération Musicale de Normandie, responsable du service des épreuves.

Nous lui adressons nos plus amicales félicitations.

EVREUX

La Musique Municipale : en forme

« On en a bavé comme des Russes ! » N. Lion, qui ne manque pas d'humour, vient de conclure, ce dimanche au théâtre, avec « Le Prince Igor » de Borodine, l'un des meilleurs concerts qu'il nous ait été donné d'entendre de la part de la musique municipale. La moitié de l'effectif global (soit 64 musiciens, de 15 à 60 ans, dont seulement six « emprunts » professionnels de l'extérieur) provenant de l'école de musique Emile-Clérisse, c'est un peu en quelque sorte, son enfant chéri. Elevé un tantinet à la dure — et par la force des choses à la baguette — certes, mais les résultats sont là.

Plutôt brillants pour ces amateurs (artisans, employés, retraités, étudiants) qui, chaque vendredi, se rassemblent rue Emile-Clérisse et « remettent cent fois sur le métier leur ouvrage », paternellement — mais fermement — guidés par le maître des lieux, qui ne badine pas sur la qualité.

Cette dernière — à force précisément de persévérance et de travail — est à la mesure d'une telle exigence. On l'a ressenti dès les premières mesures de la « Marche de procession », de Wagner ; impression aussitôt confirmée par l'interprétation de « La Boutique fantasque », ballet du néo-classique italien Respighi, d'après Rossini (dont la fameuse « Danza » joliment enlevée). Le très célèbre « Boléro » de Ravel, brillant « carrousel de timbres », d'une extrême délicatesse d'exécution, cependant bien rendu en dépit de quelques problèmes de justesse au départ (pour l'anecdote : ce « Boléro » que le célèbre critique musical américain E. Robinson qualifia dans un article retentissant paru en 1932, de « plus insolente monstruosité perpétrée à jamais dans l'Histoire de la musique »). Enfin, le fameux « Prince Igor », chef-d'œuvre de Borodine (laissé toutefois par ce dernier à l'état d'esquisse : Rimsky-Korsakov et surtout, Glazounov, parachèveront la partition au prix d'un véritable tour de force), d'une intarissable invention mélodique et d'une remarquable richesse d'écriture, témoignent des progrès accomplis par la musique municipale sous la conduite de son chef Numa Lion.

Il reste à lui souhaiter l'audience que, de toute évidence, elle mérite. Les cantonales l'avaient quelque peu limitée ce dimanche, à commencer par les officiels. Nul doute que la réussite de ce concert ne lui redonne, de l'intérieur connu de l'extérieur, un regain de vitalité.

P. ROUSSEAU.

LISIEUX

Concert de l'Harmonie Municipale

L'Harmonie municipale est une très grande dame qui réussit l'exploit de rajeunir et de gagner en vitalité au fil des années. Elle en a apporté la preuve éclatante, mardi soir, au concert qu'elle donnait dans le cadre de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Plus qu'un concert la soirée peut être comparée à un cours d'anatomie. Au cours duquel, sur les commentaires du « professeur », M. Plassart, le « chirurgien chef » M. Petit a détaillé chaque élément de ce grand corps musical, à l'aide de sa « baguette bistouri », il a fait fonctionner chaque membre et organe séparément puis les a intégré dans une évolution d'ensemble.

Si nous avons eu l'assurance que toutes les parties étaient en très grande forme, nous avons eu confirmation qu'elles étaient bien, interdépendantes et que l'assemblage était des plus réussi.

La phalange lexovienne a présenté une parfaite santé par l'exécution d'œuvres difficiles et variées.

Débutant par un « échauffement » classique symbolisé par l'ouverture de Mireille de Gounod, elle a fait preuve de légèreté et de souplesse dans les scènes pittoresques de Massenet, où les saxophones virtuoses et détondus ont mis en valeur tout leur savoir faire. Puis le rythme endiablé a repris avec les entractes de Carmen, enjoués et dansants, colorés et chantants. La première partie s'achevait par un monument musical, le Freischultz de Weber, après un début mystérieux, couronné par un magnifique chant du pupitre de cors, nous retrouvons toute la grandeur et l'enthousiasme du maître allemand, que l'harmonie exploite avec bonheur dans toute sa puissance.

L'ensemble des musiciens évoluait de nouveau en seconde partie avec des œuvres un peu plus modernes. Après s'être amusée dans une gaminerie de Lerol, elle prenait son allure fière et solennelle dans London Suite, avant de se déchaîner et de virevolter dans les Danses Slaves de Dvorak.

Les musiciens et leurs dirigeants, M. Petit et M. Deslandes préparent depuis longtemps ce difficile programme. Ils n'ont pas eu peur de présenter en public, cette « opération à cœur ouvert » car seuls les corps sains peuvent le faire, le public nombreux a applaudi la performance. Malheureusement, il faut regretter que la salle ne présente pas les conditions « d'hygiène musicale », nécessaires, une accoustique moyenne alliée à un confort incertain, ont fait que les mélomanes n'ont pas pu tout apprécier comme ils l'auraient désiré, souhaitons que les autorités compétentes dans ce genre de médecine et dans un autre, puissent répondre à cet appel. Et que l'Harmonie puisse enfin évoluer dans un cadre digne de son talent.

EUTERPE.

DEVILLE-LES-ROUEN

Brillante soirée musicale avec l'Orchestre Symphonique et la Chorale du Foyer Culturel du Val-de-la-Haye.

Le 13 mars dernier, au Centre Culturel Voltaire et pour la première fois à Déville, la chorale du Foyer Culturel André Maurois du Val-de-la-Haye, que dirige avec une haute compétence Nande Seligmann, s'était réunie avec l'Orchestre Symphonique de Déville pour donner une belle audition qui fut très appréciée par le nombreux public.

La 1ère partie conduite par la baguette de Rémy Métayer, permit d'entendre tout d'abord l'ouverture de « Prométhée » de Beethoven. Puis ce fut une jeune virtuose de 14 ans, Isabelle Desmarest qui interpréta au violon dans un style délicat la tendre Berceuse de Gabriel Fauré et la célèbre Romance en Fa de Beethoven, ce qui démontra une fois de plus que « la valeur n'attend pas le nombre des années » ; elle fut longuement applaudie par l'auditoire tout à fait conquis.

Cette 1ère partie se terminait avec la Chorale du Val-de-la-Haye qui interpréta 2 œuvres de Jean-Sébastien Bach « O Jésus ô tendre maître » et le magistral final de la « Passion selon Saint-Jean ». Choristes et musiciens recueillirent des applaudissements très mérités.

En seconde partie la Chorale et l'Orchestre, sous la direction de Maurice Métayer, interprétèrent d'abord une page de Camille Saint-Saëns « Tollite Hostias » suivie par l'admirable « Ave Verum » de Mozart qui déroula ses célestes lignes mélodiques. L'audition de la chorale se terminait avec le célèbre « Alleluia du Messie » de Haendel qui déchaîna un véritable tonnerre d'applaudissements de l'assistance enthousiasmée qui réclama le « Bis ».

L'orchestre donna ensuite une délicate interprétation d'extraits de « Siegfried Idyll » de Wagner au charme très prenant. Puis ce fut l'élégante « Marche Militaire » de Franz Schubert. Et le programme se terminait dans la grâce et la gaieté avec le charmant ballet d'André Messager « Les deux pigeons » lequel recueillit de chaleureux bravos qui amenèrent l'Orchestre à redonner « en bis » l'entrée des tziganes qui débute cette composition très bien orchestrée.

Au début, le président René Bizet avait pris la parole pour présenter la soirée et remercier les personnalités présentes. Le programme présenté et commenté comme de coutume, par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Brunot.

L'Orchestre Symphonique de Déville peut enregistrer avec cette soirée un succès très marqué qui ne fait qu'affirmer la solide réputation que cette active société a su se faire dans la région rouennaise.

OISE

Oise

Concert de Printemps de l'Harmonie Municipale de Thourotte

L'Harmonie municipale a donné le dimanche 28 mars sa première prestation musicale de l'année. C'est dans la salle du cinéma de la « Glacerie de Chantereine » qu'eut lieu ce concert.

Cette « première » avait été offerte — et ce n'est que justice — aux mélomanes de la ville qui, avec la complicité du beau temps, ont, et cela est regrettable, boudé quelque peu ce concert.

Les musiciens du directeur Marc Morel ont mis une fois de plus en évidence leur valeur musicale.

Le choix des morceaux fut très apprécié car le programme comprenait : « Te Deum », de Charpentier ; « Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven ; « Marche de Radetzky », de Johan Strauss ; « Garde Marine », de Turina ; « La Flammerole », de Vermaelen ; « Parade Americana », de Besson ; « The Great Festival », de Colteux ; « Rose des Vents », de Moncelle ; « Parade à Chicago », de Besson ; « Retro Succès », de Delbecq ; « A Travers la Hongrie », de Menichetti ; « American Panorama », de John Darling ; « Horizon Champêtre », de Champel.

Pendant les deux heures qu'a duré ce concert, les exécutants de l'Harmonie et les musiciens de l'Orchestre Junior ont permis au public de passer des moments agréables.

Monsieur Pierre Baujoin, maire de Thourotte, qui avait honoré de sa présence cette manifestation, fut le premier à féliciter tous les musiciens ainsi que leur directeur Marc Morel et le sous-directeur nouvellement promu M. Boure.

Des responsables de l'Harmonie de Noyon et de la Lyre Musicale de Bethisy-St-Pierre, qui avaient répondu à l'invitation de leurs camarades de Thourotte, félicitèrent également leurs amis, les sociétaires de Thourotte. Le président Rochet peut être fier de son harmonie.

OUEST

NIORT

« Extrait du Courrier de l'Ouest » du 15 avril 1976

Après le Concert de l'Union Musicale

Le 9 avril, à l'hôtel de ville de Niort, l'Union Musicale donnait un concert public et gratuit devant une belle assistance où se pressait ses amis.

Après un défilé nocturne de la batterie-fanfare dans plusieurs rues de la ville, la foule prit place dans la salle des fêtes où l'harmonie de l'Union Musicale s'était déjà installée. L'audition commença par l'Impressionnante « Marche Pirochaline » d'André Englebert, sous la direction de l'auteur, créant immédiatement une ambiance des plus vivantes. Puis l'on entendit « l'Ouverture du Roi d'Ys », célèbre pour sa majestueuse grandeur, mais aussi par les difficultés instrumentales dont elle est truffée. Magistralement conduite par le chef qu'est André Englebert, qui, toute la soirée, dirigea son orchestre sans partie conductrice sous les yeux, l'œuvre de Lalo recueillit les applaudissements répétés de l'auditoire ; il est bon de dire, au passage, que l'on avait apprécié comme il convenait le goût et la justesse d'expression du jeune saxophone alto-solo Jean-Michel Soulet.

La partie orchestrale de l'harmonie de l'U.M. devait se terminer par l'œuvre de Chabrier « Espana », toujours fort appréciée des auditoires.

Plusieurs surprises devaient être ménagées par la suite. Tout d'abord, une partie de chant avec Mme Line Rousseau, dont la voix juste et pure a été vivement remarquée dans deux pièces signées Gounod et Englebert et, aussi, dans un duo de Mireille avec M. Henri Godreau, dont le talent de ténor conserve toujours la même justesse.

Puis vinrent deux pièces d'Albeniz par un excellent quatuor de saxophones qui montra bien que les rangs de l'U.M. comportent la gemme instrumentale qui

sait fondre et allier les bois et les cuivres. MM. Fouet, Soulet, Laidet et Castex se montrèrent interprètes fidèles du célèbre compositeur espagnol.

Nous ne nous souvenons pas que la salle des fêtes de notre hôtel de ville ait souvent retenti du son de trompes de chasse... Ce fut le cas pourtant, vendredi soir, de la part de MM. Tellier frères qui firent admirer le velouté de leurs instruments qui contrastait agréablement avec l'éclat impétueux donné aux chasses à courre dans les sous-bois.

Après la remise des décorations à trois musiciens de l'U.M., dont nous avons déjà parlé dans un récent numéro, cette parfaite soirée devait se terminer par la présentation d'une pépinière de jeunes tambours dirigés par M. Henri Aubert, chef de la batterie-fanfare. C'est cette dernière, au grand complet, qui, avec l'Harmonie de l'U.M., devait mettre le point final avec « Roncovaux », splendide défilé de Leroy et dont les 80 exécutants firent trembler les vitres de notre palais municipal.

SUD-EST

CHAMBERY

Le concert de printemps de l'Harmonie Municipale.

Ils étaient deux cents choristes et musiciens sur le plateau du théâtre Charles Dullin, mardi au Concert de Printemps de l'Harmonie municipale, chanteurs lyonnais et instrumentales savoyards mobilisés pour une soirée traditionnelle au seuil de la saison nouvelle.

Sous la direction de Serge Herlin, avec la présence au pupitre de professeurs du Conservatoire de Chambéry, l'Harmonie a attaqué en début de programme l'ouverture de « Patrie » de Georges Bizet, réalisant l'unité d'exécution avec un relief marqué dans les accords et les mouvements.

Après cet hommage rendu au musicien de « Carmen » et de « L'Arlésienne » Serge Herlin présentait un compositeur peu ou prou connu parmi les maîtres du siècle dernier, le Tchèque Smetana Bedrith. Smetana le chantre de la Tchécoslovaquie. « La Moldau » était interprétée avec l'intention de mettre en valeur la poésie mélodique du folklore puisée, par monts et par vaux, au rude pays de Bohême. De la source à son confluent avec l'Elbe, la rivière Moldau coulait en flots d'harmonie, images sonores de rythme et couleurs allumant au passage les feux et les danses d'une fête de village.

Avec les solistes Dijoud, Fabry et Galliari, les clarinettes réalisaient le dessin magique d'une composition de Leroy Anderson, feuillets légers d'un contemporain, musique dite « de genre » au mécanisme marqué. Et l'entrain d'une aimable fantaisie de L. Bernstein, un animateur de notre temps, fantaisie qualifiée opérette, « West side story » apportait à notre harmonie un prétexte pour affirmer la diversité et la souplesse des réalisations d'un ensemble où les bois, les cuivres et la percussion conjuguent leur esprit et leur technique dans une exemplaire unité sous la direction de Serge Herlin heureusement inspiré dans ses programmes.

En deuxième partie de la soirée, les chanteurs de la « Scola Witkowski » et de « l'Union chorale et artistique des Etats-Unis », avec le concours de l'Harmonie de Chambéry ont interprété deux ensembles de Verdi : « Le Chœur des pèlerins » de l'opéra « Les Lombards », une œuvre lyrique naguère en faveur et « Le Chœur des Tziganes » de l'Opéra « Le Trouvère » qui supporte vaillamment ses cent ans d'âge sur la scène de la Scala de Milan.

Ils étaient cent quinze les choristes venus de Lyon, ensemble soumis aux disciplines d'un art où ils font valoir puissance et unité. Quelques feuillets d'une œuvre d'envergure arrangé pour Harmonie et Chorale par Serge Herlin, « Carmina Burana » nous ont fait apprécier les psalmodies et les rythmes de Carl Orff, un maître contemporain de l'opéra allemand. Orff est un peintre d'harmonies dont les décors sonores soutiennent et encadrent les chants d'amour et les mouvements chorégraphiques sur le martellement répété des mêmes accents. La percussion s'en donne à cœur joie : toute la famille des instruments frappés en cadence anime l'orchestre. Œuvre des années trente-six. « Carmina Burana » est fondé sur les textes d'un vieux manuscrit bavarois lourd de poèmes en latin vulgaire, toutes conditions qui ont inspiré à Orff une partition bien au delà du théâtre lyrique traditionnel. Sur le fond vocal de l'ensemble, deux solistes ont été appréciés pour leur timbre et leur style : la soprano Ginette Gourmelin et le baryton Pierro Rigollet. On a plaisir à les citer au palmarès de la soirée. Bohème, Bavière, Italie. Le voyage musical à travers l'Europe prenait fin devant un auditoire qui exprimait son contentement par des applaudissements en rafale.

M. Pierre Dumas, maire de Chambéry, Premier Président de l'Harmonie, une délégation allemande de la ville de Francfort à laquelle nous lient des accords culturels, les présidents des chorales venues de Lyon et différentes personnalités étaient présentes, parmi lesquelles M. Maurice Adam, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est.

Notons au passage que l'Harmonie de Chambéry vient d'être invitée par le Centre Culturel de Prague pour représenter la musique française et les sociétés musicales populaires françaises au festival de musique de la ville de Kolin, festival annuel d'une haute tenue. Souhaitons-lui de bons concerts et un bon séjour qui sont toujours sources d'amitiés musicales et humaines.

SUD-OUEST

Nécrologie

Nous apprenons avec peine le décès, après une longue et implacable maladie, de M. Gaston Lafay, président de l'Union des Batteries et Batteries-Fanfares de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. Ses obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Amand de Caudéran, le lundi 12 avril, en présence de nombreuses personnalités et amis.

M. Lafay s'était attaché particulièrement au développement constant des examens individuels et, dans le domaine de l'enseignement musical, il n'hésitait pas à payer de sa personne pour entraîner et guider diverses écoles de musique qui lui durent beaucoup.

Nous adressons à Mme Lafay et à sa famille nos plus attristées condoléances.

oOo

C'est également avec grande peine que nous parvient la nouvelle de la disparition de M. Louis Lalanne, un des directeurs de la Chorale S.N.C.F. de Bordeaux et doyen des organistes de Bordeaux.

Toujours prêt à la défense de la musique, œuvrant sans relâche de tous côtés, il assurait avec un dynamisme exceptionnel une rayonnante activité, dont on gardera longtemps le souvenir.

Nous adressons à Mme Louis Lalanne et sa famille nos plus vives condoléances.

La Société Symphonique de Bordeaux-Caudéran au Cercle de Culture Française

C'est dans les foyers du Grand Théâtre de Bordeaux que l'Orchestre Symphonique que dirige talentueusement M. Désiré Darmenté, s'est fait entendre, en ce début d'avril, avec un programme remarquablement agréable, où figuraient : « Marche des Pélerins de la Symphonie Italienne », de Mendelssohn ; une ariette de l'opérette de Désiré Darmenté « Sous le Ciel du Midi », aux modulations douces et mélancoliques, qui permit à M. Michel Pillot, aux timbres si prenants de sa voix de basso, d'exprimer les regrets d'une homme mûr qui déclare : « Ce n'est plus la saison des serments pleins d'ivresse de mes tendres amours, avant de sombrer dans le désespoir et dans l'ivresse », avec l'air fameux de « La Jolie Fille de Perth » (Bizet).

La partie vocale du concert fit également entendre « Le Cor », de Flégier, où M. Pillot trouva dans cette évocation toute romantique l'occasion de sortir les notes d'un grave exceptionnellement beau. Enfin, avec la « Cavatine de Nabuco » (Verdi - 1842) notre soliste sut prouver sa parfaite technique et un beau phrasé, ainsi que la belle étendue de sa voix comme le requiert cet air de « Zaccario », le grand prêtre adressant à son peuple de solennelles exhortations.

L'orchestre fit entendre, outre un très réussi « Intermezzo » de « Cavalleria Rusticana » (Mascagni), un « Andante pour Flûte », de Mozart, dont toute la grâce fut exprimée par le solo de M. Christian Guenon, qui prouva ses qualités d'instrumentiste, et pour finir, l'orchestre fit acclamer une très belle interprétation de l'introduction et de l'allegro, celui si plein de verve et de gaieté, de la symphonie « La Surprise », de Joseph Haydn.

Ce programme vocal et instrumental bien composé eut un succès qui souleva une très large ovation des plus méritées.

SUD-OUEST SAINT-LOUBÉS

La Lyre a fêté Sainte-Cécile

Quittant la place de la Mairie, les musiciens, précédés par les charmantes majorettes de Mme Pomès, se rendent en un brillant défilé à l'église Saint-Pierre. Un très nombreux public forme une double haie. Saint-Loubès témoigne ainsi sa sympathie à la plus ancienne société de la commune.

Pendant l'office religieux, la Lyre offre un concert spirituel très apprécié, tant par le choix des morceaux que par leur exécution : « Prière à la Vierge », andante de Colteux ; extraits du « Haëndel Ceremonial », la Marche Solennelle, l'Arioso et le Final de Watermusic.

Majorettes et musiciens se rendent ensuite à la salle des fêtes où a lieu un concert offert pas la Lyre à un très nombreux public. Quarante-cinq musiciens, sous la magistrale direction de M. Juin et la jeune mais dynamique batterie entraînée par M. Berthelier, font apprécier un programme de haute tenue avec : « Marche des Sapeurs », de Besson ; « Mousty », de Moncelle ; « Le Téméraire », de Mougeot ; « La Marche du Sacre du Prophète », de Meyerbeer ; « Rose des Ventes », de Moncelle ; « Kalinka », de Beck.

Au retour, le public admire les gracieuses évolutions et les mouvements d'ensemble des majorettes.

A 13 h., dans une des salles du restaurant scolaire, a lieu le banquet traditionnel. Au dessert, le président Ricard remercie les personnalités présentes : M. le député Madrelle ; M. Roux, maire de Saint-Loubès ; M. Dessaut, représentant la Fédération des sociétés de musique ; M. Vigneau-Anglade, maire honoraire de Carbon-Blanc ; M. Dubois, président de l'Harmonie Izonnaise ; M. Alain Deltell, directeur de l'Harmonie d'Yvrac.

Remerciant M. Dessaut pour la qualité de son enseignement, il émet le vœu que les projets du ministre Haby permettront le développement de la musique dans les écoles par la création d'un corps important de conseillers pédagogiques d'éducation musicale. Il félicite chaleureusement M. Juin, directeur de la Lyre, et M. Berthelier, directeur de la jeune mais active batterie, pour les résultats qu'ils obtiennent. Il prie M. le Maire de transmettre au Conseil municipal ses remerciements pour l'aide apportée à l'école de musique. M. le député Madrelle est remercié pour le soutien qu'il apporte au Conseil général aux sociétés de musique.

M. le Maire souligne le rôle important de la Lyre dans la vie communale et M. Madrelle dit sa joie de voir tant de jeunes s'intéresser à la musique.

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	445	595
CORNET, si b	545	685
BUGLE, si b	625	795
ALTO, mi b	835	1070
BARYTON, si b	1040	1300
BASSE, si b à 4 pistons	1545	1875
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4900	5900
TROMBONE à coulisse	630	855
TROMBONE à pistons	950	1175

	LAQUES OR CLES CHROMEES
SAXO SOPRANO, si b	1290
SAXO ALTO, mi b	1350
SAXO TENOR, si b	1695
SAXO BARYTON, mi b	3100
CLARINETTE, si b. super ébène	695
GRANDE FLUTE argentée. plateaux pleins	730

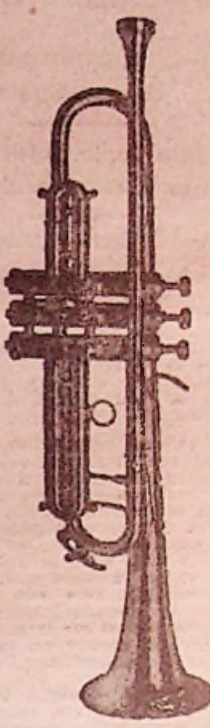

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

TARN

MAZAMET

Notre Harmonie Mazamétaine a magnifiquement fêté Sainte-Cécile. Après un bal organisé le samedi à la salle des congrès et confié à la jeune formation de « Michel », les manifestations propres à notre société débutaient le dimanche matin, 7 décembre 1975, à 10 h., en la cathédrale Saint-Sauveur. M. Noël Grand, son directeur, y présentait le nouvel ensemble de cuivres et clarinettes au cours de l'office dans les œuvres de Buxtehude, Purcell, J-S. Bach et Legron. Cet interprétations furent très appréciées des nombreux fidèles.

L'après-midi, à 16 h., à la salle des congrès devant un auditoire très fourni, et toujours sous la baguette de M. Grand, était assurée la présentation des élèves de l'école de musique qui obtenaient tous un très beau succès prometteur et encourageant pour l'avenir de la musique à Mazamet et également un très bon concert donné par l'Harmonie.

Voici le programme de la première partie : « Fleuve du Tage », chœur à 2 voix, interprété par les élèves des classes préparatoire et élémentaire de solfège ; « Simplice », de Karl Czerny, interprété par la classe préparatoire de clarinette, sous la direction de M. Thilhades ; « Première tristesse », de R. Schumann, interprété à la clarinette par Mlle Magali Daura ; « Romance », de Léopold Kozeluk, à la clarinette par Michel Marin et Philippe Grand ; « Amusement », de Karl Czerny, à la trompette par Patrick Farrié ; « Andante », de Chevillard, à la trompette par Laurent Thiriot ; « Air » extrait de Richard Cœur de Lion, de Gretry, à la clarinette par Annie-Laure Fernandez ; « Menuet » de Michel Pinolet et Montéclair, à la clarinette par Gérard Lepetit ; « Mélodie », de Schumann, au saxophone alto par Philippe Do ; « Ariette », de Gretry, au saxophone soprano par Eric Carroussel ; « Mélodie », de J. Xavier Lefèvre, à la clarinette par Rémi Raynaud ; « Air tendre », de Felix Le Couppey, au saxophone alto par Alain Albert ; « Polonaise », de Gretry, au cornet par Eric Barraillé ; « Andantino », de Diabelli, au bugle par Laurent Gastou ; « Ecossaise », de Beethoven, au saxophone alto par David Bonnet ; « Ecossaise No 2 », de Beethoven, à la trompette par Philippe Arjona ; « Air tendre », de F. Comperin, au saxophone alto par Marc Ferret ; « Marche Militaire », de Schumann, à la trompette par Benoit Fournès ; « Choral No 25 », par un trio de trombones composé de Romain Martinez, J. Marie Solesses et Eric Fournès ; « Concerto pour basson et piano », de Weber, par Patrick Vilaire élève de Supérieur du Conservatoire régional de musique de Toulouse ; enfin « Trois pièces pour une Musique de Nuit », de Bozza, interprété par Mlle Elisabeth Bordes (flûte), Michel Nègre (hautbois), Patrick Vilaire (basson), tous élèves du Conservatoire de Toulouse et Claude Gout (clarinette solo) de l'Harmonie. Au piano, Mlle Stréhaiano.

M. Ciran, vice-président de la Confédération Musicale de France, exprime ses regrets de n'avoir pu assister aux manifestations du matin. Sa satisfaction est grande de voir une société aussi active que la Lyre. Il remet alors à M. le Maire la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour le remercier du soutien qu'il apporte à la Lyre.

En deuxième partie eut lieu le concert donné par l'Harmonie sous la direction de M. Grand avec : « Fanfare et Chorus », de Buxtehude, par l'ensemble des cuivres ; « Le Calife de Bagdad, ouv. de Boieldieu ; « Prélude de la Traviata », adagio, de Verdi ; « Petite Suite », de Legron, pour ensemble de clarinettes ; « Kansas City », fantaisie-ouverture de John Darling et « Violettes Impériales », sélection sur l'opérette de Vincent Scotto. Ce concert fut interprété d'une façon magistrale et eut la faveur de longs applaudissements du public.

Le soir, à 20 h., selon une agréable tradition, musiciens, bon nombre de leurs épouses se retrouvaient avec les personnalités au Restaurant du Grand-Balcon, pour un délicieux dîner.

Parmi les personnalités présentes nous avons noté : M. Iché, maire-adjoint de Mazamet ; M. Jean-Pierre Cabané, conseiller général ; M. Amirault, commissaire de police ; M. Henri Massip, président de la Caisse d'Epargne et maire de Payrin-Augmontel ; M. Baissette, chef de corps des sapeurs pompiers ; M. René Bonnet, président de l'Harmonie et de la Fédération des musiques du Tarn ; M. Maurice Bascoul, secrétaire de la Fédération ; M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie ; MM. Gaston Farenc et Georges Marcoul, vice-président et secrétaire de l'Alerte Mazamétaine ; MM. Galibert et Santoul, du service architecture de la ville ; M. Tailhades et Mlle Stréahiano, professeur à l'école de musique ; M. Roussel, du Comité des Sports. M le capitaine de gendarmerie et M. Balfet, maire-adjoint d'Aussillon, s'étaient fait excuser.

Au moment des discours, M. Bonnet remerciait les personnalités et les nombreux amis présents. Il évoquait les deux manifestations de la journée empreintes de réussite, et il rendait aussi un vibrant hommage à M. Noël Grand, le directeur. « Grâce à la sollicitude de notre maire, M. Barraillé, pour qui nous formons des vœux de prompte guérison, à celle de notre municipalité, notre école municipale de musique continue à fonctionner de façon active et prospère et nous permet d'espérer de longs et heureux jours pour la musique à Mazamet, mais nous devons aussi cette activité et cette espérance aux efforts, au grand dévouement déployés par notre chef, M. Grand. Nous ne dirons jamais assez toute la valeur de son mérite d'arracher de nombreux jeunes à l'influence et aux méfaits de la vie moderne, pour les instruire, les éduquer et les amener à la musique. Félicitons-le sans réserve car il travaille dans des conditions acrobatiques tant son activité est divisée en divers points de travail. Jamais plus de cette année, M. Grand n'a eu de mal à établir ses projets, ses plans de travail et jamais plus que cette année il n'aura mérité de croire enfin que satisfaction va être donnée à l'Harmonie et à lui-même avec la mise à disposition de nouvelles salles de musique où en fin dignement et agréablement nous pourrons travailler ». M. Bonnet, s'adressant à M. Cabané, conseiller général, se laissait à lui dire combien l'Harmonie appréciait l'intérêt porté par le Conseil général à la musique : « Grâce à votre compréhension, vous permettez à la Fédération des musiques du Tarn d'organiser chaque année, dans une ville différente du département, notre très beau festival de musique. Nous vous en sommes reconnaissants et vous supplions de ne point interrompre votre aide et vos encouragements et au contraire de les intensifier au maximum ».

M. Bascoul, secrétaire de la Fédération des sociétés musicales du Tarn, heureux de constater la vitalité des sociétés de musique de Mazamet, devait dire : « Les moyens actuels pour faire de la musique permettent d'entendre les interprétations magnifiques d'œuvres classiques et contemporaines, mais ils ne remplaceront jamais totalement le musicien, ni les harmonies et les fanfares. Il y a celui qui écoute la musique et celui qui est heureux de jouer d'un instrument. Cette deuxième façon d'aimer la musique est celle qui donne le plus de joie. Pour les amateurs que nous sommes, la musique n'est pas une simple distraction, elle est une véritable foi, un réconfort moral qui nous aide à supporter les épreuves de la vie. On insistera jamais assez sur l'importance de l'éducation musicale populaire ».

M. Gaston Farenc, vice-président de l'Alerte, évoquait le cinquantenaire de l'Alerte et sa réussite et remerciait personnalités et responsables de l'Harmonie de toute l'amitié et l'aide apportées à cette grande occasion, comme en toutes circonstances d'ailleurs. M. Henri Massip, président du conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, exprimait une pensée sur la musique : « Je ne suis pas musicien moi-même, mais je sais apprécier la musique et je crois que cet art que vous exercez est peut-être le seul qui puisse être goûté indifféremment par des gens hautement cultivés et des gens qui le sont moins ou pas.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE

.Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes

Catalogue sur demande

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.02 - 255.90.20

têtes pensantes ou non et je crois que la musique permettrait à beaucoup de se réunir, de se rassembler, et pourquoi pas de penser de la même façon et de vivre avec cet amour, cette charité qui au fond feraient du bien à tout le monde ».

M. Ychê, maire-adjoint de Mazamet, souhaitait que l'Harmonie mazamétaine soit toujours plus vivante et que d'année en année ses pupitres s'accroissent ainsi que ses concerts. L'occasion m'est donnée ce soir de vous annoncer que, pour le courant de l'année 1976, la remise d'une vaste salle, au plafond tout argenté, et par la même occasion une bonne acoustique, vous sera réservée dans l'ancien immeuble Escande, acquis par la ville. Comme par le passé, vous pouvez toujours compter sur le soutien effectif de la municipalité.

M. Noël Grand remerciait tous ceux qui, de près ou de loin, l'aident dans sa tâche et ajoutait : « Je souhaite que Mazamet, ville dans laquelle il y a encore des traditions, arrive à résoudre les problèmes de structure qui feront que la musique chez nous arrivera à acquérir les lettres de noblesse qu'elle n'a pas encore acquises en dehors du festival Bach, car il y a quelque chose à faire pour la jeunesse, pour la population mazamétaine et j'espère que cette chose là ne tardera pas, qu'il ne faudra pas des années pour en voir y aboutir ».

C'était ensuite la remise des diplômes et des médailles aux anciens musiciens : une médaille de bronze à MM. Bordes Bernard, Ferret André et Gout Claude ; une médaille d'argent à MM. Albert Gilbert et Amalric Camille ; et une médaille d'or à M. Auriol André. Nous profitons de cette occasion pour leur présenter nos sincères félicitations. La soirée se clôturait par de bonnes histoires et des chansons comme le veut l'aimable et bien agréable tradition.

CARMAUX

Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn. — Congrès Fédéral du 21 mars 1976.

La Fédération des Sociétés Musicales et Orphéoniques du Tarn avait convoqué le dimanche 21 mars, toutes les sociétés fédérées à l'assemblée générale annuelle à Carmaux. La séance fut ouverte à 10 h. dans une salle de l'Hôtel de Ville de Carmaux ; un grand nombre de délégués étaient venus de tous les coins du département du Tarn.

Après une courte allocution de bienvenue de M. Viguier Pierre, président de la Batterie-Fanfare et Majorettes de Carmaux, M. René Bonnet, président fédéral a salué les délégués présents et les a remerciés d'être venus si nombreux participer aux travaux du congrès. Il a félicité en même temps tous les groupements des efforts qu'ils ont fait pour donner plus d'éclat aux manifestations musicales locales et fédérales.

L'appel des délégués révéla que 24 sociétés étaient présentes ou représentées, tandis que huit sociétés n'avaient pas répondu à la convocation.

Le secrétaire général Maurice Bascoul prit la parole pour la lecture du rapport moral. Il rappela les deuils cruels qui avaient frappé la Fédération pendant l'année écoulée et principalement la disparition de Pierre Glories, membre du bureau de l'Alerte Mazamétaine, qui était toujours présent à nos réunions. Il félicita ensuite tous les anciens musiciens qui, pour leur dévouement à la musique et leur attachement à leurs sociétés, avaient obtenu des récompenses de la Confédération Musicale de France. Il remercia également les sociétés qui participèrent, durant l'année 1975, à des concours, à des festivals ou à des manifestations de tous ordres dans le département du Tarn et aussi en dehors. La Batterie-Fanfare et les Majorettes de Carmaux, qui allèrent porter les couleurs françaises en Allemagne, dans la cité de Neckarsulm, ville jumelle de Carmaux ; l'Avenir Saint-Sulpicien, qui participa au festival d'Aurillac ; les majorettes « Les Myosotis de Réalmont » qui évoluèrent à St-Paul-Cap-de-Joux ; l'Estudiantina Albigeoise, qui participa au grand festival de Logrono, en Espagne ; ainsi que l'Union des Enfants d'Albi, la Lyre de Lavaur, l'Eveil Roquecourbain et les jeunes de l'Union Musicale de Graulhet, qui participèrent à diverses manifestations musicales. Il félicita l'Alerte Mazamétaine qui, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation, organise un brillant festival de batteries-fanfares les 10 et 11 mai à Mazamet.

Il signala ensuite le travail obscur mais combien indispensable des douze écoles de musique de la Fédération, qui ont présenté 701 élèves aux examens fédéraux de 1975. Il remercia les professeurs et les chefs de pupitres qui se dévouent pour enseigner la musique aux jeunes. Il signala la carence du Service départemental de la Jeunesse et des Sports qui semble ignorer complètement les sociétés musicales et leur œuvre auprès de la jeunesse. Ce service n'a pas rétabli la mini-subvention de fonctionnement de 400 F, supprimée depuis 1971, et donne des réponses négatives aux demandes de subvention des sociétés qui désirent se rendre à des concours en France ou à l'étranger ou qui voulaient organiser des festivals. Il poursuivit : « Heureusement que nous sommes compris par les collectivités locales et par le Conseil général du Tarn. Grâce aux subventions et à l'aide matérielle des municipalités, nos sociétés musicales peuvent survivre et même se développer. Grâce à la subvention du Conseil général, la Fédération peut aider modestement les écoles de musique du département et organiser, chaque année, un festival de musique dans une ville différente. Cela nous permet de poursuivre nos efforts pour un plus grand rayonnement de notre Fédération et pour un développement plus important de la musique populaire dans notre région tarnaise ».

Il signala que le Groupement régional des Fédérations et Unions musicales de Midi-Pyrénées, constitué en 1974, à Toulouse, sous la présidence d'honneur de M. Francis Balagna, délégué musical du ministère des Affaires Culturelles pour notre région, avait reçu une subvention du Conseil régional et avait fait une première répartition de 116 instruments de musique aux huit départements de Midi-Pyrénées. Le Tarn a reçu pour sa part 17 instruments qui ont été distribués aux sociétés à la fin du congrès.

Il attira l'attention des secrétaires sur les assurances et sur les abonnements au journal confédéral. Il leur conseilla de bien assurer les sociétaires pour parer à toute éventualité et leur demanda de faire abonner le plus grand nombre possible de membres au journal de la CMF.

Il termina le compte rendu en signalant que la Batterie-Fanfare et les Majorettes de Carmaux avaient accepté de prendre en mains l'organisation du XVIIème festival départemental de musique à Carmaux, le dimanche 30 mai 1976. Leur directeur, M. Henri Guillemin, a promis que son comité ferait tout son possible pour donner à cette manifestation l'éclat habituel et que nous aurions l'occasion d'y entendre un orphéon allemand « La Concordia » de Neckarsulm, ville jumelle.

Après cet exposé chaleureusement applaudi, la parole fut donnée à M. Gilbert Rigaud, trésorier fédéral, pour la présentation du rapport financier. Ce document, établi avec clarté, a fait ressortir une saine gestion des finances de la Fédération, ce qui lui a valu des félicitations de l'assemblée. Ces deux rapports vivement applaudis, furent unanimement adoptés.

Le congrès se termina par le renouvellement du bureau fédéral et quelques échanges de vue empreints de la plus grande cordialité. L'ordre du jour étant épuisé, les congressistes se rendirent dans la grande salle de la mairie, où M. Jean-Louis Vareilles, maire et conseiller général, les attendait pour leur offrir un vin d'honneur et les assurer de son soutien pour la réalisation du grand festival musical du 30 mai prochain.

Sous de tels auspices, il ne fait aucun doute que cette belle journée sera le prélude favorable à une manifestation musicale qui s'annonce déjà très brillante.

Au commencement de l'année musicale 1976, nous nous devons de donner une rétrospective de ce qu'a été l'année 1975, au sein de la Clique Municipale Graulhétoise.

Elle a commencé en premier lieu par un fait marquant puisque c'est à partir de janvier 1975 que M. José Paz a pris la direction de la société, M. Albert Rouyre ayant dû se retirer pour raisons de santé. Première manifestation, le repas annuel de la clique qui a eu lieu pour la première fois dans un restaurant, à Montdragon. Soirée fort réussie, où devant plus de cent convives, M Paz remettait à M. Rouyre un cadeau souvenir en témoignage de reconnaissance.

Le 2 mars eut lieu le congrès départemental de musique à Graulhet, à la suite duquel la Clique et l'Union Musicale donnèrent un grand concert qui obtint un brillant succès. Le 30 mars, participation au défilé de la cavalcade fleurie de Soual. Le 20 avril, grand défilé au carnaval d'Albi, avec les majorettes de l'Avant-Garde. Le 8 mai, commémoration de l'Armistice au monument aux morts. Le 9 mai, concert d'ouverture des fêtes de Crins, avec l'Union Musicale. Le 10 mai, retraite aux flambeaux des fêtes de Crins, avec les majorettes de l'Avant-Garde. Le 11 mai, l'inoubliable prestation au festival de Mazamet, où la Clique Municipale obtint la plus grande coupe et les tambours reçurent également une autre coupe pour leur magnifique interprétation des « Marches de l'Empire ». Le 25 mai et le 1er juin, ce furent les sorties à Saint-Antonin de Lacaim, la première avec les majorettes d'Albi et la deuxième avec celles de Graulhet. Le 14 juin, défilé des écoles laïques de Briatexte. Le 15 juin, matin et après-midi, participation à la fête des écoles de Graulhet. Le 21 juin, défilé aux fêtes de Réalmont avec les majorettes de l'Avant-Garde. Le 22 juin, kermesse des écoles libres de Briatexte avec les majorettes de l'Avant-Garde, et le 22 juin, après-midi, grand défilé au corso fleuri de Lisle-sur-Tarn.

Le 6 juin, sortie annuelle à Bruniquel. Les 13, 14 et 15 juillet, défilé et concert aux fêtes nationales de Graulhet et de Briatexte avec l'Union Musicale et les majorettes de l'Avant-Garde. Les 15 et 17 août, participation aux grandes cavalcades de Rabastens. Du 29 août au 6 septembre, magnifique séjour à Prien-en-Chamsee, en Allemagne, où clique et majorettes se produisirent chaque jour avec éclat. Le 26 octobre, participation au concert organisé par l'Union Musicale. Le 11 novembre, cérémonie officielle à Graulhet et à Briatexte. Le 10 novembre, cérémonie officielle à Saint-Gauzens. Le 23 novembre, défilé dans les principales artères de la ville à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Cette sortie clôturait l'année 1975, une année fort bien remplie par la Clique Municipale, qui voyait venir avec confiance la prochaine année musicale.

ROQUECOURBE

C'est le samedi 10 avril, à 21 h., que l'Eveil Roquecourbain, sous la direction de M. Gérard Laval, a donné sa soirée familiale annuelle dans la salle Jeanne-d'Arc. Le public était venu nombreux et, dans l'assistance, on remarquait MM. René Bonnet et Maurice Bascoul, président et secrétaire de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn.

La première partie fut consacrée à l'audition des élèves de l'école de musique et débuta par le « Te Doum », de Charpentier, exécuté par l'orchestre des juniors. Ensuite furent exécutées des pièces de Bach, de Mozart, de Couperin, de Filloul par les classes de flûtes, de bugles et baryton, de trompettes et cor, de saxophones sopranos et ténors, et de clarinettes. Un « Mini-Boogie », de John Darling, joué par l'orchestre des élèves, souleva une salve d'applaudissements de la part du public.

En deuxième partie, nous eûmes le plaisir d'entendre l'Eveil Roquecourbain, dirigé par son chef, M. Gérard Laval, avec un programme remarquable : une fantaisie sur « Les Cloches de Corneville » de Planquette, fut particulièrement bien exécutée par tous les pupitres; le « Ballet de Sylvia », de Léo Delibes, fut également très apprécié des auditeurs ; « L'Arlésienne » (première suite d'orchestre), de Bizet, mit de la joie au cœur et fut très applaudie. Enfin, la « 1ère Marche aux flambeaux », de Meyerbeer, où les basses se distinguèrent par leur souffle mis à toute épreuve, souleva l'enthousiasme des auditeurs. Musiciens et solistes sont tous à féliciter pour ce beau succès, car M. Laval et ses collaborateurs possèdent tous un ardent amour de la musique et mettent toute leur âme dans leurs interprétations.

Enfin, comme de coutume, une projection de diapositives fit connaître quelques beaux paysages de la Charente-Maritime et les musiciens furent très heureux de retrouver quelques souvenirs de leurs dernières sorties. La soirée se termina par un vin d'honneur à la mairie, où M. Laur, maire de Roquecourbe, dit son plaisir de recevoir ses musiciens et leva son verre au développement de l'art musical et à la prospérité de l'Eveil Roquecourbain.

ALBI

La XXIème soirée de gala offerte à ses membres bienfaiteurs et honoraires a été donnée par l'Harmonie « Union des Enfants d'Albi », le mardi 13 avril, à 21 h., au théâtre municipal.

Parmi les personnalités, nous avons pu remarquer Me Laurent Mathieu, maire d'Albi ; M. Bonnet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn ; M. Barthès, président honoraire ; M. Bascoul, secrétaire général de la Fédération, ainsi que des directeurs et des présidents de sociétés musicales locales et voisines venus encourager les musiciens.

Le président actif, M. Fernand Molinier, remercia chaleureusement toutes les personnalités et le public et les soixante musiciens de l'Harmonie exécutèrent avec brio le programme suivant sous la baguette de son chef M. René Féry : « La Gazza ladra » ouverture de la Pie Voleuse, de Rossini ; une fantaisie pour saxo alto « Souvenir du Dauphiné », de Blémant (soliste J.-F. Pérez) ; la « Danse Slave No 8 », de Dvorak ; 1ère suite de la « Danse d'Anitra » (dans la halle du Roi des Montagnes), de Grieg et la 2ème suite « La Chanson de Solveig » (solistes : J.-Pierre Barreau clarinette, J.-Paul Jougla saxo soprano, André Barreau trompette) ; « Duke Ellington », concert de J. Darling ; et pour finir une fantaisie-jazz « In the Mood », de J. Garland (solistes : André Barreau trompette, Jean Taillefer saxo alto). Cette première partie se termina sous les applaudissements nourris d'un auditoire des plus sympathiques.

La deuxième partie fut réservée à des chansons de variétés, quelques valses viennoises, des chansons 1900 et des danses modernes. Les prestidigitateurs Tiany et Jacky Bey firent admirer quelques-unes de leurs passes mystérieuses.

Mille compliments à l'Harmonie « Union des Enfants d'Albi » et à son directeur M. René Féry pour cette belle soirée qui fera date dans les annales de notre société doyenne qui va allègrement vers son centenaire. Elle maintient dignement le renom artistique de notre cité albigeoise.

BRIATEXTE

La soirée annuelle de l'Harmonie Fanfare Avenir de Briatexte a eu lieu le vendredi 30 avril, à 21 h., dans la salle municipale de l'ancienne gare de Briatexte.

Un public très nombreux, composé de parents d'élèves de l'école de musique et d'amis de la musique, remplissaient la salle et dans l'assistance on remarquait Mme et M. André Gau, maire de Briatexte ; Mme et M. Goxe, maire de Saint-Gauzens ; M. René Bonnet, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn ; M. Maurice Bascoul, secrétaire général de la Fédération, ainsi que plusieurs conseillers municipaux de Briatexte.

Le programme fut digne de l'auditoire. Il fut présenté par M. Claude Defolie, sous-directeur de l'Harmonie, qui fit exécuter en première partie le programme suivant : Dixieland Balthasar, Cazatchock, Aventure Western et Non stop Boogie. Ces morceaux de musique de jazz entraînants et joyeux suscitèrent de chaleureux applaudissements de l'auditoire.

En seconde partie, ce fut M. Fernand Dondeyne, qui prit la baguette pour nous faire entendre : L'Arlésienne, de Bizet ; la Pavane pour une infante défunte, de Ravel ; l'Ouverture du Pays Lorrain, de G. Balay, et des airs du Folklore Russe. Ces morceaux très bien interprétés valurent aux musiciens et à leur chef des ovations les plus méritées. Le concert s'acheva par le très populaire « Te Deum », de Charpentier, dirigé par M. Defolie, et joué avec brio par l'ensemble de l'Harmonie sous les bravos de l'assistance. Ce fut un excellent concert qui mérite amplement que l'on adresse des félicitations à tous les exécutants et à leurs deux chefs MM. Dondeyne et Defolie.

VAR

ANTIBES

L'Harmonie Antiboise fête la Sainte Cécile.

L'Harmonie Municipale d'Antibes, vieille dame de 102 ans, a voulu, cette année encore, fêter dignement Sainte-Cécile, en ce dimanche 23 novembre 1975.

Pour cela, dans la cathédrale d'Antibes, l'Harmonie Municipale, la Chorale paroissiale et l'organiste, avaient organisé une grandiose messe en musique, d'un niveau artistique remarquable, tant par le choix des morceaux que par leur exécution qui fut en tout point impeccable. Avant le commencement de la messe, M. Desbonnet, organiste titulaire des grandes orgues, nous permit d'entendre un récital de son improvisation digne des plus grands maîtres.

Ensuite, l'Harmonie Municipale exécuta la « Marche du Prophète » de Meyerbeer, sous la baguette de son chef Marcel Urban, 1er prix de direction et d'harmonie du Conservatoire de Paris, exécution qui montra, dès le départ, la sûreté du chef et la maîtrise de ses musiciens par la pureté des bois et l'ampleur des cuivres, remplissant subitement les voûtes de cette cathédrale séculaire. Puis la chorale paroissiale, sous la direction de l'abbé Jeanvoine, Maître de Chapelle, chanta une messe à quatre voix où l'on put remarquer la justesse des voix et leur puissance. A l'Offertoire, l'Harmonie interpréta un « Intermède Symphonique » de Gurtner, partition d'une grande douceur qui fut mise en valeur par notre clarinette solo M. Leclerc, prix de Conservatoire, qui sut tirer de son instrument toute la délicatesse et la virtuosité dignes de son talent de clarinettiste.

Au moment de l'Elévation, nos clairons Millon et Borgna sonnèrent « Au Champ » avec une finesse de sons remarquable.

Pendant la communion, l'Harmonie se fit entendre dans un extrait de « Nabucco » de Verdi, partition d'un chant magnifique mais remplie de difficultés pour l'accompagnement qui réussit à les surmonter magistralement.

Pour terminer l'office, l'Harmonie, la Chorale et les grandes orgues interprétaient ensemble « l'Hymne à la Joie » de la 9ème Symphonie de Beethoven, dont l'exécution impeccable fut entendue debout par toute l'assistance qui avait envahi littéralement la cathédrale et qui sut montrer sa satisfaction par ses chaleureux applaudissements.

La messe avait été suivie par de nombreuses personnalités départementales, municipales, locales et musicales qui, par leur présence, ont montré l'attachement qu'elles portaient à notre Société, ce qui donne à nos musiciens le courage de persévérer et de faire encore mieux, si possible, pour que vive l'Harmonie.

Ce fut ensuite la photo traditionnelle sur le parvis de la cathédrale, puis le départ pour l'arrière-pays où un banquet organisé par le Comité de la Société attendait les musiciens et leurs familles sous la présidence de nombreuses personnalités, banquet où aucune fausse note ne vint ternir la bonne humeur et la joie de tous.

Notre sympathique président, dans une allocution imagée et poétique, sut montrer son attachement à notre phalange et il nous donna rendez-vous pour l'an prochain, encore plus nombreux si possible, pour que l'Harmonie Municipale d'Antibes, la seule Harmonie des Alpes-Maritimes, redore toujours le fleuron musical de la Côte d'Azur.

VAUCLUSE

AVIGNON - METHAMIS

Felibrige et folklore

Chaque année le lundi de Pentecôte « Li Roucassiero de Methamis » pour respecter la tradition, organise la magnifique fête folklorique de Sainte-Foy. Il faut aller ce jour-là dans ce haut lieu du Comtat et de la Provence, pour apprécier l'effort de nos groupements et la beauté du site, spectacle de très haute qualité et excellente journée. Nous vous y convions.

AVIGNON

Orchestre à plectre d'Avignon

L'Orchestre à Plectre d'Avignon vient de tenir son assemblée extraordinaire ce dimanche 2 mai 1976, à son siège de la rue Cabassole, pour le renouvellement de son bureau ; son président-directeur M. Alphonse Fosco, a été réélu et c'est avec plaisir que tous les membres de la société ont demandé à M. Fosco de continuer à garder la présidence de l'OAP pour trois nouvelles années, chose que M. Fosco accepta pour la bonne marche de cette société musicale. Aussitôt réélu, le président-directeur Fosco fit élire tous les autres membres du bureau, renforcé par deux nouveaux assesseurs et un archiviste.

Souhaitons longue vie à cette société de musique et merci à tous ces musiciens et musiciennes pour tout ce qu'ils font pour les bonnes œuvres et pour les œuvres sociales de notre bonne ville d'Avignon.

ASSUREZ
LES MEMBRES
DE VOS SOCIETES
A LA C.M.F.

Le gérant : A. AMELLER
Imprim. « La Vigie de Dieppe »
24, rue Léon-Rogé - 84.55.40 -|-
N° Commission Paritaire : 34.407

NOUS VOUS RAPPELONS QUE NOUS SOMMES LA PLUS IMPORTANTE MAISON D'EUROPE SPECIALISEE DANS L'EDITION ET LES FOURNITURES GENERALES POUR

HARMONIES

FANFARES

BATTERIES - FANFARES

GROUPEMENTS DE MAJORETTES

Consultez-nous pour tout achat

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES